

Plan Climat Air Energie Territorial

valence
ROMANS
AGGL 

Livret de la concertation

Description des étapes de l'élaboration du
PCAET

Avril 2019

*Document modifié suite à l'avis de l'autorité
environnementale, à la consultation du public
et à l'avis du Préfet et du Président de Région*



TABLE DES MATIERES

I.	PREAMBULE.....	4
II.	Le rôle des collectivités.....	5
III.	Les points clés de la démarche d'élaboration du PCAET.....	5
IV.	Les modalités de la gouvernance du PCAET.....	7
V.	Déroulé détaillé de l'élaboration du PCAET.....	12
V.1.	Lancement.....	12
V.2.	Diagnostic.....	12
V.2.1.	COTECH de lancement du diagnostic.....	12
V.2.2.	Entretiens avec les services.....	12
V.2.3.	Questionnaire aux 56 communes.....	13
V.2.4.	Entretiens avec les acteurs du territoire.....	13
V.2.5.	COPIL politique du 31 mars 2016 : présentation du diagnostic.....	14
V.2.6.	COPIL partenarial du 07 avril 2016 : partage du diagnostic.....	14
V.3.	Consolidation des orientations stratégiques du PCET et définition des objectifs.....	14
V.3.1.	Entretiens avec les services et élus.....	14
V.3.2.	Entretiens avec les acteurs du territoire.....	15
V.3.3.	COPIL partenarial du 9 janvier 2017.....	15
V.3.4.	COPIL politique du 19 janvier 2017.....	15
V.4.	Formalisation du plan d'action et mise en œuvre.....	16
V.4.1.	Ateliers thématiques partenariaux.....	16
V.4.2.	Formalisation des fiches actions.....	19
V.4.3.	COPIL politique du 12 octobre 2017 : présentation du projet de PCAET.....	20
V.4.4.	COPIL partenarial du 16 octobre 2017 : partage du projet de PCAET.....	20
V.4.5.	Commission développement durable du 26 octobre 2017.....	20
V.5.	Formalisation du Plan Climat Air Energie Territorial.....	21
V.5.1.	Conseil communautaire du 7 décembre 2017.....	21
V.5.2.	Consultation de l'autorité environnementale.....	21
V.5.3.	Modification du projet de PCAET et consultation du public.....	21
V.5.4.	Envoi pour avis au Préfet de Région et au Président du Conseil Régional.....	22
	Annexe 1 : listing des personnes et structures invitées par atelier thématique.....	23
	Annexe 2 : listing des partenaires économiques invités au COPIL partenarial du 16 octobre 2017 pour la présentation du projet de PCAET.....	39

Annexe 3 : liste de présence du COPIL partenarial du 16 octobre 2017 pour la présentation du projet de PCAET	43
Annexe 4 : compte rendu des entretiens avec les acteurs du territoire	52
Annexe 5 : compte rendu des ateliers thématiques	86

I.PREAMBULE

Le changement climatique et la raréfaction des énergies fossiles sont des défis majeurs face auxquels Valence Romans Agglo s'engage à agir concrètement et intensivement sur son territoire afin de contribuer, à la hauteur des moyens qui sont les siens, à apporter les réponses locales qu'il convient.

Notre premier outil est le Plan Climat Air Energie Territorial que nous adopterons prochainement. Il nous permet de fixer les grandes orientations du territoire sur son avenir énergétique, sur son adaptation au changement climatique et sur l'amélioration de la qualité sanitaire de son air.

C'est les raisons pour lesquelles, la communauté d'agglomération et l'ensemble de ses communes se sont investies dans cette démarche et ont souhaité mobiliser toutes les forces vives du territoire. Chefs d'entreprises, acteurs associatifs, citoyens... Vous avez répondu nombreux à cet appel et nous vous en remercions vivement.

Le résultat de cette mobilisation a conduit aujourd'hui à l'élaboration d'un programme d'actions opérationnel pour la période 2018-2023, 6 années durant lesquelles nous compterons sur votre investissement pour assurer une véritable transition énergétique et écologique à nos concitoyens et nos entreprises.

II. Le rôle des collectivités

« **Penser global, agir local** », formule employée par René DUBOS lors du premier sommet sur l'environnement en 1972. Des actions sont d'ores et déjà portées par des initiatives locales, qu'elles soient à l'échelle des collectivités, des entreprises, du mouvement associatif... C'est aussi à cette échelle que se matérialise concrètement les engagements pris à un niveau supra. En pratique, les collectivités territoriales vont être au centre de la lutte contre le changement climatique, en raison des facteurs suivants :

- Les collectivités territoriales décident des **investissements ayant la durée temporelle la plus longue dans notre société** : les bâtiments, les infrastructures de transports, l'aménagement du territoire et l'urbanisme,
- **Près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre de la France résulte d'actes impliquant les personnes et les entreprises** à travers leur mode de chauffage, leurs choix de consommation et de déplacement, les pratiques alimentaires. **Les collectivités territoriales disposent, seules, d'un lien permanent et privilégié avec le citoyen et les entreprises à travers le fonctionnement des services publics et la démocratie de proximité.** Les élus locaux sont des intervenants politiques ayant donc pour responsabilité d'informer, de former, de convaincre individuellement chaque citoyen d'agir et de renforcer l'action collective,
- Enfin, à l'interface entre les éléments qui précèdent, les collectivités territoriales, par leur pratique et leur lien avec les acteurs sociaux-économiques, sont en position privilégiée pour impulser des dynamiques notamment au travers de réalisations exemplaires.

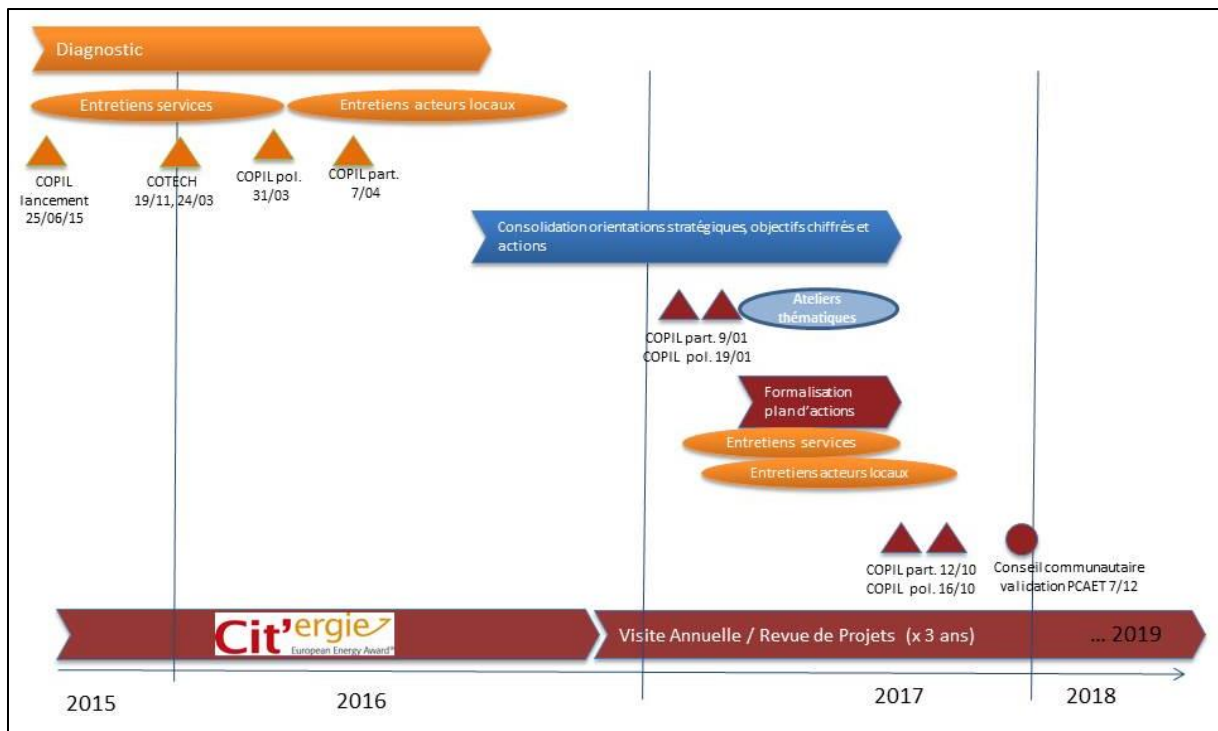
III. Les points clés de la démarche d'élaboration du PCAET

Engagement concret et structurant, la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial vise à guider l'ensemble des politiques de l'agglomération pour aménager un cadre de vie écologiquement responsable, attractif et porteur d'épanouissement pour ses habitants, ses entreprises... Le PCAET se veut également l'outil de coordination de la transition énergétique sur le territoire œuvrant ainsi en relation étroite avec l'ensemble des acteurs locaux.

L'influence positive des retombées socio-économiques couplée à l'urgence d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ont donné à la Communauté d'Agglomération l'ambition de devenir une référence pour un développement au service des habitants et permettant de préserver un patrimoine naturel sensible.

Pour ce faire, l'agglomération a engagé l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial, dès juin 2015, pour fédérer l'ensemble des initiatives et des acteurs de son territoire.

Le schéma ci-dessous synthétise les grandes étapes de l'élaboration du PCAET de Valence Romans Agglo suite au lancement de la démarche par le comité de pilotage le **25 juin 2015**.



COPIL pol. = comité de pilotage politique, COPIL part. = comité de pilotage partenarial

Le **1^{er} temps fort** a consisté en la réalisation des diagnostics : émissions de gaz à effet de serre du territoire, consommations et productions d'énergie, émissions de polluants, capacité d'injection dans les réseaux énergétiques, vulnérabilité du territoire au changement climatique, et potentiel de développement des énergies renouvelables. Les diagnostics ont permis de dresser un état initial pour la mesure et l'évaluation, identifiant les secteurs prioritaires d'intervention et donnant la trajectoire et les efforts à mener pour tendre vers les objectifs nationaux.

Le **2^{ème} temps fort** se matérialise par la concertation / coélaboration de la stratégie et du plan d'actions avec les élus, les services, les partenaires institutionnels et l'ensemble des acteurs locaux. Moment de partage du diagnostic, c'est au cours de ces séances de travail qu'ont été identifiées avec les acteurs socio-économiques du territoire des pistes d'actions qui sont venues compléter les propositions techniques soumises à l'arbitrage des élus pour entrer dans la composition du futur Plan Climat Air Energie Territorial.

IV. Les modalités de la gouvernance du PCAET

Le Plan Climat Air Energie Territorial résulte d'un travail commun mené par un nombre important d'acteurs. Ce sont plus de 200 personnes qui ont contribué activement à l'élaboration du PCAET.

L'ensemble de ces modalités a permis de prendre en compte les points de vue de chacun, leurs propositions, et de les intégrer progressivement dans notre projet mais également d'enclencher une forte dynamique territoriale.

Une méthode de participation constructive, pour que chacun puisse jouer un rôle au service d'une ambition partagée, a été privilégiée.

- Une équipe projet constituée de Mr Lionel BRARD, Conseiller délégué à la transition énergétique et au PCAET, de Mr Julien VYE, Chef de projet, et de l'équipe de bureaux d'études retenue pour assister la collectivité sous l'égide de l'Institut Négawatt et d'Equinéo. Son rôle : apport de point de vue d'experts, participation à l'animation des réunions de travail, relais auprès des services, des élus, des partenaires.... ;
- Un Comité Technique transversal réunissant les services de Valence Romans Agglo autour de l'équipe projet pour alimenter et partager chaque étape du processus d'élaboration ;
- Un Comité de Pilotage partenarial constitué d'une trentaine d'acteurs institutionnels concernés par les sphères d'intervention du PCAET afin d'asseoir la dynamique territoriale nécessaire à l'atteinte des objectifs du PCAET ;
- Les acteurs socio-économiques pour participer aux ateliers, enrichir la réflexion et développer la dynamique territoriale ;
- Un Comité de Pilotage politique pour valider les différentes étapes d'élaboration du PCAET et décider des orientations stratégiques, des objectifs et des actions à inscrire dans le PCAET sur proposition des différentes instances précédentes. Il réunit les vice-présidents de Valence Romans Agglo accompagnés par leurs directeurs des services.

- **Le Comité de Pilotage politique**

<p>Membres du Comité de Pilotage politique</p> <p><i>(vice-présidents et directeurs des services)</i></p>	<p>Elus</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Lionel BRARD, conseiller communautaire délégué à la transition énergétique et au PCAET➤ Bernard DUC, vice-président chargé du développement durable➤ Marie Hélène THORAVAL, vice-présidente chargée de l'attractivité➤ Christian GAUTHIER, vice-président chargé des finances➤ Geneviève GIRARD, vice-présidente chargée de l'environnement➤ Pierre BUIS, vice-président chargé de l'administration générale➤ Jacques BONNEMAYRE, vice-président chargé du développement économique➤ Fabrice LARUE, vice-président chargé de l'aménagement du territoire
--	--

	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Marylène PEYRARD, vice-présidente chargée du transport et de la mobilité ➤ Pascal PERTUSA, vice-président chargé de l'habitat et du logement ➤ Bernard RIPOCHE, conseiller délégué aux relations humaines ➤ Jean MEURILLON, conseiller délégué chargé de l'offre de transport ➤ Jean Luc CHAUMONT, conseiller communautaire <p>Services</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Patrick BARTHELON, Directeur Général Adjoint ➤ Michel NICOLAS, Directeur Général Adjoint ➤ Jean Luc PLASSARD, Directeur Général Adjoint ➤ Mourad HADER, Directeur du Développement Economique, de l'Emploi et du Tourisme ➤ Julien MICHELON, Directeur Transition Energétique et Infrastructures de Déplacements ➤ Claire COSSERAT, Directrice Habitat et Urbanisme ➤ Laetitia DUGAND, Directrice gestion des déchets ➤ Véronique SAYER, Responsable service Prévention et Sensibilisation- service Déchets ➤ Franck BIOTEAU, Directeur de l'Assainissement ➤ Catherine FAURE, Directrice des Bâtiments et Ateliers Généraux ➤ Stéphane BESSON, Directeur des Relations Humaines ➤ Marine VALLE, chargée de projets transversaux, Service Prospective, DCRH ➤ Christelle ROBIN, responsable du service Développement Local et Environnement ➤ Lucile VERCOUTER, directrice santé famille environnement de la ville de valence, médecin de santé publique ➤ Julien VYE, Chef de projet Transition Energétique, directeur des SEM énergies renouvelables ➤ <p>Assistant à Maîtrise d'Ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vincent LEGRAND, Directeur Institut négaWatt ➤ Benoît VERZAT, Chargé de mission TEPOS Institut négaWatt ➤ Benoît LECLAIR, bureau d'études INDDIGO ➤ Sébastien Denis, Directeur eQuiNeo
--	---

Son implication : le Comité de Pilotage s'est réuni en plénière à chaque phase clé de la mission, soit 4 fois, pour valider les étapes importantes.

- **Le Comité de Pilotage partenarial**

<p>Membres du Comité de Pilotage partenarial</p> <p><i>(vice-présidents et institutions clés du territoire)</i></p>	<p>Animation politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Lionel BRARD, conseiller communautaire délégué à la transition énergétique et au PCAET ➤ Marie Hélène THORAVALE, vice-présidente chargée de l'attractivité ➤ Bernard DUC, vice-président chargé du développement durable ➤ Geneviève GIRARD, vice-présidente chargée de la gestion des déchets ménagers ➤ Pierre BUIS, vice-président chargé de l'administration générale ➤ Jacques BONNEMAYRE, vice-président chargé du développement économique ➤ Fabrice LARUE, vice-président chargé de l'aménagement du territoire ➤ Marylène PEYRARD, vice-présidente chargée du transport et de la mobilité ➤ Pascal PERTUSA, vice-président chargé de l'habitat et du logement ➤ Bernard RIPOCHE, conseiller délégué aux relations humaines ➤ Jean Luc CHAUMONT, conseiller communautaire ➤ Jean MEURILLON, conseiller délégué à l'offre de transport <p>Partenaires territoriaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Région Auvergne Rhône Alpes, Eric FOURNIER, Vice-Président délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux parcs naturels régionaux, Guillaume BACCIOTTI ➤ Conseil Départemental, Patricia BRUNEL-MAILLET, Vice-Présidente à la santé et l'environnement ➤ ADEME, Jacqueline ROISIL, Directeur Régional adjointe, Hervé BAFFIE, Ingénieur ➤ Chambre d'Agriculture, Anne Claire VIAL, Présidente, Jean Pierre ROYANNEZ, Vice-Président ➤ Chambre de Commerce et d'Industrie, Alain GUIBERT, Président ➤ Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Frédéric REGNIER, Président ➤ Syndicat mixte du SCOT du Grand Rovaltain Drôme-Ardèche, Olivier BAUDY, Directeur ➤ Syndicat mixte Energie SDED, Jean BESSON, Président, Jean Jacques CADET, Directeur Général, Bruno BLANCHARD, Directeur Adjoint ➤ Syndicat mixte VRD, Marylène PEYRARD, Présidente, Julien MICHELON, Directeur ➤ SEM Compagnie Eolienne du Pays de Romans, René BRET, Président
--	---

- SEML ROVALER, Bernard Duc, Président
- Laboratoire des Energies du Sud Rhône Alpes, Jean Marie BUSSEUIL, Président, Joël DANROC, Directeur scientifique
- SAGE molasse miocène, Patricia BRUNEL-MAILLET, Présidente, David ARNAUD, chargé de mission
- Eau de Valence, Maxime DURAND, Directeur
- SYTRAD, Serge BLACHE, Président, Frédéric LONDEIX, Directeur Général
- Direction Départementale des Territoires, Philippe ALIMANT, Directeur, Marie HECKMANN
- DREAL, Evelyne BERNARD, Adjointe au chef d'unité Climat Air Energie
- FCS ROVALTAIN, Wilfried SANCHEZ, Directeur Général
- ADIL, Hervé CHABOUD, Président, Philippe BOUCHARDEAU, adjoint de direction
- AIR RHONE ALPES, Marie Blanche PERSONNAZ, Directrice, Steve MICALLEFF
- CRIIRAD, Roland DESBORDES, Président
- Agence Régionale de Santé, Brigitte VITRY, pôle prévention et gestion des risques
- TENERDIS, Catherine CANDELA, déléguée générale
- Rhône Alpes Energie Environnement, Christian LABIE, Directeur
- Transitions, Bruno REBELLE, AMO Régional TEPOS
- Martine VINCENOT, personne qualifiée

Services :

- Patrick BARTHELON, Directeur Général Adjoint
- Julien MICHELON, Directeur Transition Energétique
- Julien VYE, Chef de projet Transition Energétique, directeur des SEM énergies renouvelables

Assistant à Maîtrise d'Ouvrage :

- Benoît VERZAT, chargé de mission Institut négaWatt, Vincent LEGRAND
- Benoît LECLAIR, bureau d'études INDIGGO
- Sébastien DENIS, conseiller Citergie, Directeur cabinet Equinéo
-

Son implication : le Comité de Pilotage partenarial s'est réuni en plénière à chaque phase clé de la mission, soit 4 fois, pour valider les étapes importantes.

- **Le Comité Technique**

<p>Membres du Comité Technique <i>(référents des services de l'agglo mobilisés dans la démarche)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Patrick BARTHELON, Directeur Général Adjoint ➤ Mourad HADER, Directeur du Développement Economique, de l'Emploi et du Tourisme ➤ Julien MICHELON, Directeur Transition Energétique et Infrastructures de Déplacements ➤ Claire COSSERAT, Directrice Habitat et Urbanisme ➤ Laetitia DUGAND, Directrice Gestion des Déchets ➤ Véronique SAYER, responsable service prévention des déchets ➤ Franck BIOTEAU, Directeur de l'Assainissement ➤ Loic TEYSSIER, responsable service exploitation assainissement ➤ Christelle ROBIN, responsable service développement local et environnement ➤ Gaelle WATTEL, responsable développement agricole ➤ Laetitia CAYUELLA, service éclairage public ➤ Alain LODO, responsable service éclairage public ➤ Antoine DUCLOUX, responsable service gestion de l'eau ➤ François ALBERT, responsable biodiversité ➤ Anais URBAIN, responsable sensibilisation campagnes pédagogiques ➤ Nicolas DAUJAN, chef de projets PLU ➤ Valérie LOMBARD, adjointe au chef de service voirie ➤ Catherine FAURE, directrice adjointe bâtiments et ateliers généraux ➤ Anne Frédérique COUCHAUD, responsable plateforme de rénovation énergétique ➤ Thomas SCHULZ-BELLIN, chef de projet PLH ➤ Aurélien JOURDAN, responsable cellule audit de gestion ➤ Stéphane BESSON, directeur relations humaines ➤ Marine VALLE, chargée de mission pôle relations humaines ➤ Valérie MATHIEU, responsable service santé familles environnement ➤ Luc BORNARD, technicien énergie à la direction bâtiments et ateliers ➤ Yves BOULINGUEZ, directeur enfance et jeunesse ➤ Sophie GRISON, chargée de mission agenda 21 à la ville de Valence ➤ Julien VYE, Chef de projet Transition Energétique, directeur des SEM Energies Renouvelables
---	---

Son implication : le Comité Technique s'est réuni à chaque phase clé de la mission, soit 4 fois, pour partager les étapes importantes et faire suite aux différentes séries d'entretien avec les services.

V. Déroulé détaillé de l'élaboration du PCAET

V.1. Lancement

Le lancement de la démarche d'élaboration du PCAET a été effectué le 25 juin 2015 lors du premier COPIL partenarial réuni à l'INEED sur la zone de Rovaltain, centre de ressources régional sur les filières bio, éco construction et éco innovation.

Le choix du lieu de ce premier COPIL a été fait pour ses liens forts avec l'un des sujets phares du PCAET, la rénovation énergétique.

Ce COPIL a été l'occasion de présenter le cadre d'élaboration du PCAET, les principaux enjeux et les différentes étapes de son élaboration.

V.2. Diagnostic

V.2.1. COTECH de lancement du diagnostic

Un comité technique (COTECH) a été réuni le 19 novembre 2015.

Les objectifs de cette réunion étaient les suivants :

- Partager une grille de lecture commune air-énergie-climat avec les services de l'agglomération
- Présenter la méthodologie globale et les temps forts de l'élaboration du PCAET
- Présenter la démarche Cit'ergie
- Initier les premières tâches

V.2.2. Entretiens avec les services

Dans le cadre de la démarche Cit'ergie, de l'élaboration du PCAET et de la consolidation du bilan carbone réglementaire, l'ensemble des services de la collectivité ont été sollicités pour participer à différentes séries d'ateliers. Ce format a été retenu pour l'état des lieux et le programme d'actions. Il le sera également pour le suivi annuel de la mise en œuvre du programme d'actions qui sera opéré pendant 3 ans dans le cadre de la démarche Cit'ergie (revue de projet et COPIL).

Les rencontres ont pris la forme d'entretiens individuels (pour approfondir des points précis et/ou à enjeux spécifiques) ou d'ateliers transversaux :

- Politique air énergie climat
- Planification du développement urbain et de l'habitat (construction, rénovation) en concertation avec les acteurs du territoire (y compris les communes)
- Patrimoine de la collectivité et éclairage public
- Production et distribution d'énergie
- Eau et assainissement
- Prévention, collecte et traitement des déchets
- Planification des déplacements, programmation en relation avec les acteurs compétents et locaux, transports en communs, aménagement des espaces publics
- Plan de Déplacements des Agents et flotte de véhicules
- Ressources humaines, formation, participation du personnel
- Budget, finances, commande publique durable, achats publics, PPI
- Développement économique
- Communication interne/externe

- Société civile, relais d'opinion, éducation à l'environnement, coopération avec les autres collectivités territoriales et avec les services de l'Etat, enseignement et recherche
- Adaptation au changement climatique, eau, agriculture

Ces ateliers se sont tenus à minima 2 fois sur toute la phase du Plan Climat (3 fois pour les secteurs à enjeux). L'ensemble des comptes rendus ont été consignés dans le Catalogue Cit'ergie (EMT) de l'Agglomération.

V.2.3. Questionnaire aux 56 communes

Afin d'alimenter le diagnostic du PCAET, un questionnaire a été envoyé aux 56 communes afin de recueillir leurs attentes vis-à-vis du PCAET, leurs enjeux et les projets potentiels de chaque commune (énergies renouvelables, travaux de rénovation...). Le taux de réponse est de 31 questionnaires retournés.

V.2.4. Entretiens avec les acteurs du territoire

En complément des entretiens avec les services, plus d'une dizaine d'acteurs clés du territoire ont été interviewés lors d'entretiens téléphoniques ou de rencontres physiques au cours de la phase de diagnostic puis lors de la définition de la stratégie. Les points abordés avec les personnes interrogées incluaient :

- Leur vision des enjeux air énergie climat du territoire
- Les projets et actions en cours ou en projet en lien avec ces thématiques
- Les attentes vis-à-vis de la collectivité dans ce domaine

Domaine/Thématique	Organismes
Mobilité/Déplacements/Aménagement	SCoT du Grand Rovaltain
	Conseil Départemental
	Syndicat Valence-Romans Déplacement
Agriculture/Sylviculture/eau	Chambre d'agriculture
	Eau de Valence
Entreprise, énergie, réseau	Energie SDED
	Laboratoire des Energies du Sud Rhone-Alpes
	CCI
	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
	Bel monnaie
	Pôle numérique
Adaptation - biodiversité - santé	LPO
	Météo France
	Air Rhône-Alpes - ATMO

Ces entretiens ont permis d'alimenter le rapport de diagnostic du PCAET et en particulier les sections « Etat d'avancement des politiques de VRA sur les enjeux climat-énergie » et « Capacité d'agir du territoire » .

V.2.5. COPIL politique du 31 mars 2016 : présentation du diagnostic

Cette réunion a permis de partager les points clés du diagnostic (maîtrise de l'énergie, développement des EnR, vulnérabilité au changement climatique, qualité de l'air, démarche Cit'ergie) et initier une réflexion sur les thématiques à aborder pour les ateliers thématiques avec les élus référents de l'Agglo.

A ce stade, la collectivité a pris connaissance des résultats de l'évaluation Cit'ergie faisant ressortir les domaines dans lesquels la collectivité a déjà bien avancé et les domaines dans lesquels un certain nombre de progrès peuvent encore être accomplis. Le niveau provisoire de labellisation atteint à ce stade est Cap Cit'ergie.

V.2.6. COPIL partenarial du 07 avril 2016 : partage du diagnostic

Cette réunion du COPIL partenarial a permis de partager une synthèse du diagnostic. Les potentiels EnR et maîtrise de l'énergie ont notamment été illustrés de manière visuelle à l'aide de cartes qui ont ensuite été mises en œuvre pour la définition concertée des trajectoires énergétiques.



Exemple de cartes pour la production d'énergies renouvelables

Cette réunion a permis de partager une vision commune sur les enjeux du territoire, débattre des orientations stratégiques et des ateliers thématiques.

V.3. Consolidation des orientations stratégiques du PCET et définition des objectifs

V.3.1. Entretiens avec les services et élus

En s'appuyant sur la démarche Cit'ergie et les actions permettant d'obtenir le label, les services ont été rencontrés de nouveaux, accompagnés de leurs élus référents respectifs. Ces réunions de travail ont permis de consolider un ensemble d'actions pouvant être portée par les services relevant du PCAET. Il s'agit de la seconde série d'entretiens Cit'ergie telle que décrite précédemment.

V.3.2. Entretiens avec les acteurs du territoire

En vue de préparer les ateliers thématiques mobilisant les acteurs clés du territoire plusieurs échanges préalables ont été tenus (CCI, Agence de l'eau, VoisiWatt, etc.) dans le prolongement de la 1^{ère} série d'entretiens.

V.3.3. COPIL partenarial du 9 janvier 2017

Les objectifs de cette réunion étaient les suivants :

- Définir à l'horizon 2025 (dans une perspective Territoire à Energie Positive 2050)
 - les actions structurantes en termes de maîtrise de l'énergie
 - le mix énergétique en énergies renouvelables
 - les impacts associés sur la qualité de l'air
- S'approprier les enjeux d'adaptation au changement climatique et prioriser les actions clés

Pour cela, l'AMO PCAET piloté par l'Institut négaWatt s'est appuyé sur l'outil de débat « Destination TEPos ». Cette méthode d'animation permet aux participants de s'approprier les ordres de grandeurs issues du diagnostic en traduisant les chiffres clés dans des unités facilement appréhendables : plutôt que de parler de mégawattheures, il est question de nombre de logements à rénover ou de nombre de toitures solaires. Le territoire et ses consommations énergétiques sont matérialisés sur un damier et les leviers d'action font l'objet de cartes à jouer¹. Répartis en groupes, les participants ont pour mission de définir les cibles du territoire à 2025 dans la perspective d'atteindre les objectifs TEPOS en 2050.



Ainsi à l'issue de la réunion une trajectoire énergétique issue de ce travail commun a pu être projetée et commentée. Les points de convergences et de divergences entre les participants ont été soulignés (voir compte rendu annexe).

Les cibles en termes de qualité de l'air ont également été présentées et discutées.

Enfin les thématiques des ateliers partenariaux et les dates associées ont été communiquées à cette occasion.

V.3.4. COPIL politique du 19 janvier 2017

Les résultats du COPIL partenarial ont été présentés aux vice-présidents de l'agglomération.

L'ensemble des cibles ont été maintenues à l'exception du rythme de rénovation thermique des logements dont la progressivité a été revue pour mieux traduire le contexte actuel au niveau national et local notamment en termes économique et mettre en évidence les freins à lever.

¹ La majorité des cartes représentant des potentiels de maîtrise de l'énergie étaient également évaluées en termes de bénéfices sur la qualité de l'air.

Les axes et les orientations stratégiques structurant du plan d'action ont été également validés à cette occasion, de même que les principales actions relevant de la responsabilité (exemplarité) directe de la collectivité identifiées au cours de la démarche Cit'ergie.

Une réunion spécifique du Comité de direction (DGS, DGA, équipe projet) a permis de passer en revue ces mêmes propositions d'actions et d'entériner la plupart d'entre elles.

V.4. Formalisation du plan d'action et mise en œuvre

V.4.1. Ateliers thématiques partenariaux

L'agglomération a organisé 6 ateliers thématiques partenariaux sur les thèmes suivants :

- Incidences sanitaires du changement climatique
- Planification territoriale intégrée dans une démarche TEPOS
- Vulnérabilité des pratiques agricoles, services éco systémiques
- Développement économique local et transition énergétique
- Electricité renouvelable et smart grid
- Chaleur renouvelable et ses usages

La plateforme de rénovation Rénov'Habitat Durable tout comme le Plan de Déplacements Urbains faisant référence dans leur domaine respectif et réunissant régulièrement les acteurs associés, il a été décidé avec ces mêmes acteurs de s'appuyer sur ces démarches pour consolider le plan d'actions du PCAET dans ces thèmes.

Les paragraphes ci-dessous reprennent la liste des 6 ateliers et les objectifs associés.

<p>Atelier n°1 : Incidences sanitaires du changement climatique</p> <p>Le 9 mars 2017 à 14h00 au Technosite Agglo, 26 rue Barthélémy de Laffemas, Valence</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager une vision commune sur les enjeux sanitaires liés au changement climatique sur le territoire • Renforcer la connaissance commune des projets en cours sur cette thématique • Consolider les propositions d'action pour une mise en œuvre collective <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'action notamment pour les fiches actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formaliser une politique santé environnement • Prévenir les risques d'inondation • Déployer un plan de maîtrise de l'ambroisie, des plantes allergènes invasives ainsi que des invertébrés vecteurs d'agents pathogènes • Sensibiliser sur la qualité de l'air dans les ERP communautaires • Améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau potable
--	---

Atelier n°2 : Planification territoriale intégrée dans une démarche TEPOS

Le 7 avril 2017 à 9h00,
salle des mariages, Mairie
de Bourg les Valence

Objectifs :

- Présenter le guide de recommandations PCAET pour la mise à jours des PLU des communes (VADEMECUM) et de son état d'avancement
- Approfondir les propositions
 - identifier les mesures/règles d'urbanisme
 - indispensables/prioritaires/obligatoires à mettre en place
 - recueillir des retours d'expérience

Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'action notamment pour les fiches actions suivantes :

- Assurer la cohérence territoriale des objectifs air énergie climat santé
- Former les acteurs de l'urbanisme
- Mettre en œuvre une planification urbaine résiliente en lien avec le SAGE, le SCOT et le PLH
- Outiller les communes pour la refonte de leurs PLU
- Conseiller les porteurs de projets de constructions et de demande d'urbanisme
- Accompagner les porteurs de projets sur la rénovation thermique performante des logements
- Mobiliser et former les acteurs de la rénovation
- Lutter contre la précarité énergétique
- Aider financièrement la rénovation de logement et la construction neuve de qualité (parc public et privé)
- Assurer un suivi de la biodiversité
- Réintroduire la nature en ville"
- Anticiper la pénurie de la ressource en eau, en lien avec les Plans de Gestion de la Ressource en Eau et le SAGE
- Protéger les milieux humides et aquatiques, en lien avec le SAGE et le SCOT
- Conseiller les porteurs de projet

<p>Atelier n°3 : Vulnérabilité des pratiques agricoles, services éco systémiques</p> <p>Le 6 avril 2017 à 9h00, salle Yves Perron, MJC Robert Martin, avenue Adolphe Figuet, Romans sur Isère</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager une vision commune sur les enjeux du territoire • Valider / s'assurer de la cohérence entre les différentes politiques menées sur le territoire • Formuler des leviers pour accélérer la transition et adapter le territoire aux changements climatiques <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'action notamment pour les fiches actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appel à projets agricoles - support de la mutation agricole du territoire en cohérence avec la charte agricole • Maximiser les services rendus par la biodiversité pour l'agriculture du territoire • Partager une vision commune des enjeux énergie climat de la politique agricole et sylvicole du territoire : Réalisation d'une étude prospective à l'échelle du territoire liant l'agriculture, l'alimentation et l'énergie dans un contexte de changement climatique (atténuation et adaptation)
--	---

<p>Atelier n°4 : Développement économique local et transition énergétique</p> <p>Le 14 mars 2017 à 18h00 au Technosite Agglo, 26 rue Barthélémy de Laffemas, Valence</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueillir les projets, freins et besoins, pour la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial et de l'ambition TEPos • Faire connaître les dispositifs d'accompagnement existants <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'action notamment pour les fiches actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir une stratégie VRA de Développement Economique en cohérence avec l'ambition TEPos • Mobiliser les acteurs économiques pour la transition écologique • Améliorer la performance environnementale des zones d'activités VRA • Améliorer la performance environnementale de l'immobilier d'entreprises • Soutenir les initiatives favorisant l'économie circulaire • Développer un tourisme durable
---	--

<p>Atelier n°5 : Electricité renouvelable et smart grid</p> <p>Le 7 mars 2017 à 14h00, salle Waldeck Rousseau, Mairie de St Marcel les Valence</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager l'état des lieux EnR électrique et les cibles 2025 et 2050 • Favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire • Impulser de nouveaux projets <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'action notamment pour les fiches actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer le PV sur le résidentiel • Développer le PV sur le patrimoine public (bâtiments, parkings, décharges fermées, etc.) • Développer des actions collectives (bailleurs, etc.) • Mobiliser le patrimoine des entreprises : grandes toitures et parkings • Développer des parcs de PV au sol • Soutenir la diffusion de l'information sur le PV en général et sur les actions engagées localement • Anticiper le raccordement des producteurs sur le réseau BT
---	---

<p>Atelier n°6 : Chaleur renouvelable et ses usages</p> <p>Le 23 mars 2017 à 14h00, salle Waldeck Rousseau, Mairie de St Marcel les Valence</p>	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager l'état des lieux EnR thermique et les cibles 2025 et 2050 • Favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire • Impulser de nouveaux projets <p>Cet atelier a permis d'alimenter le plan d'action notamment pour les fiches actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Schéma directeur énergie • Développer des plateformes territoriales et plans d'approvisionnement (PAT) • Développer les chaufferies bois • Structurer la filière bois • Solaire thermique
--	---

L'ensemble de ces ateliers a réunis plus de 180 acteurs du territoire (pour 500 environ invitations) dans une démarche d'élaboration constructive du PCAET.

V.4.2. Formalisation des fiches actions

Le travail réalisé durant les ateliers thématiques partenariaux ainsi que lors d'une nouvelle série d'entretiens avec les services et leurs élus a permis de consolider les 82 fiches actions où ont été détaillées en concertation avec les porteurs de projets les budgets et les calendriers associés. Ce travail de formalisation s'est déroulé d'avril à septembre 2017.

V.4.3. COPIL politique du 12 octobre 2017 : présentation du projet de PCAET

Cette réunion a permis de partager et de valider les points clés du projet de PCAET notamment la stratégie et le plan d'actions. De même, l'évaluation environnementale stratégique du PCAET, menée en parallèle de l'élaboration du PCAET, a été présentée.

Ce COPIL politique a permis de préfigurer également les grandes lignes de la délibération d'adoption du PCAET qui sera votée le 7 décembre 2017 par le conseil communautaire.

V.4.4. COPIL partenarial du 16 octobre 2017 : partage du projet de PCAET

Cette réunion du COPIL partenarial a permis de partager et de valider collégalement les points clés du projet de PCAET notamment la stratégie et le plan d'actions élaboré grâce à l'ensemble des travaux menés depuis 2 ans et décrits dans ce document.

A cette occasion, pour poursuivre et amplifier la dynamique territoriale enclenchée lors des ateliers territoriaux, l'ensemble des participants aux ateliers ont été conviés. Plus de 60 acteurs étaient présents à cette réunion.



V.4.5. Commission développement durable du 26 octobre 2017

Une commission développement durable composé d'élus membres du conseil communautaire a également été réunie au préalable du conseil communautaire du 7 décembre afin de partager le projet de PCAET.

Cette commission a permis de valider politiquement le projet présenté au conseil communautaire du 7 décembre.

V.5. Formalisation du Plan Climat Air Energie Territorial

V.5.1. Conseil communautaire du 7 décembre 2017

Le projet de Plan Climat Air Energie Territorial a été adopté par le Conseil Communautaire le 7 décembre 2017.

V.5.2. Consultation de l'autorité environnementale

Suite à cette délibération, le projet de PCAET a été soumis à l'avis de l'autorité environnementale le 12 décembre 2017. Un avis officiel a été rendu le 11 mars 2018.

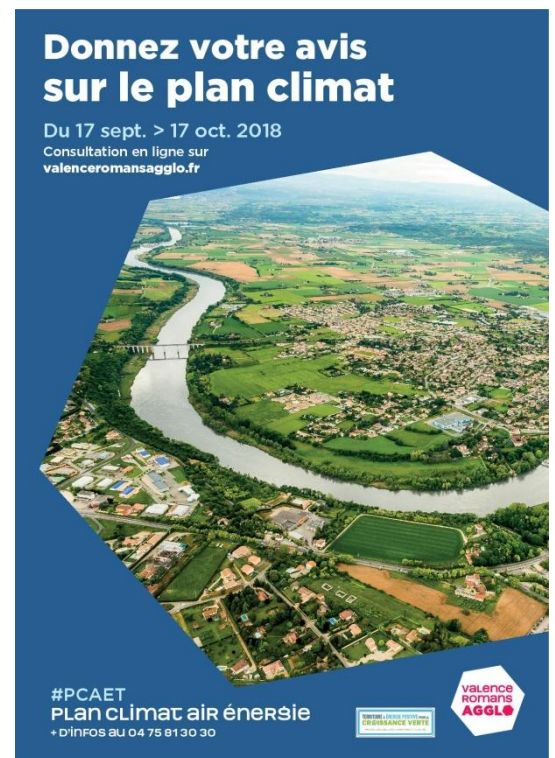
Plusieurs modifications ont alors été effectuées dans les différents documents constitutifs du PCAET avant le lancement de la consultation du public.

V.5.3. Modification du projet de PCAET et consultation du public

La consultation du public a été menée du 17 septembre 2018 au 17 octobre 18.

Une large campagne d'information a précédé cette consultation début septembre :

- Diffusion d'un communiqué de presse
- 2 articles parus dans la presse locale suite à ce communiqué
- Un courrier a été adressé à 100 établissements recevant du public sur le territoire avec une affiche destinée à informer largement la population (56 mairies, MJC, CCAS, médiathèques, piscines)
- Un courrier a été adressé à près de 400 partenaires avec le double objectif de recueillir leur avis et de relayer l'information sur la consultation par le biais d'une affiche :
 - o 147 courriers envoyés aux membres du Conseil Local de Développement ;
 - o 35 courriers envoyés par mail aux membres de l'atelier écologie urbaine de la ville de Valence composé d'associations locales ;
 - o 40 courriers envoyés aux partenaires institutionnels ;
 - o 86 courriers envoyés aux entreprises impliqués dans la démarche de PCAET ;
 - o 120 courriers envoyés aux entreprises leaders du territoire.
- L'ensemble des documents ont également été mis en ligne sur le site internet de l'agglomération et sur son intranet
- Un article a été publié dans le journal de l'agglomération d'octobre 2018 diffusé dans toutes les boîtes aux lettres du territoire



Les observations du public ont été recueillies par courrier, mail et via un formulaire mis en première page du site internet de l'agglomération.

Un registre des observations du public a été constitué et complété d'une note justifiant la prise en compte ou non des observations.



N° 3480
jeudi 13 au mercredi 19 septembre 2018
Page 6
279 mots



L'ACTU EN DRÔME – PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE

L'Agglo lance une consultation publique

Du 17 septembre au 17 octobre, entreprises, associations et particuliers sont invités à s'exprimer sur le projet de Plan Climat Air Énergie avant son adoption définitive par le conseil communautaire.

Le Plan Climat est à la fois un projet territorial et transversal. Territorial puisqu'il touche toutes les communes de l'Agglo. Transversal parce qu'il concerne de nombreux domaines : eau, air, énergie, climat, aménagement du territoire... Il s'inscrit dans le cadre de la Loi pour la Transition Énergétique pour la Croissance Verte. Au-delà de la réponse à l'obligation réglementaire, il vise à améliorer le cadre de vie et à promouvoir les innovations environnementales et définit également les objectifs de Valence Romans Agglo en

matière de transition énergétique, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation aux changements climatiques. Le public est invité à le découvrir et à donner son avis sur le site officiel de l'Agglo: www.valence-romansagglo.fr

Après plusieurs mois de concertation et d'élaboration, le projet Plan Climat a été défini. L'ensemble des acteurs locaux (entreprises, associations, particuliers) est invité à formuler ses observations afin de l'enrichir.

Une politique volontariste pour l'environnement

La collectivité poursuit sa politique volontariste pour l'environnement et l'amélioration de la qualité de vie. Des projets tels que le développement de parcs photovoltaïques, de parcs éoliens (Montrigaud et Montmiral), de la filière hydrogène ou bien encore des mobilités douces font de l'Agglo un territoire innovant. ■

V.5.4. Envoi pour avis au Préfet de Région et au Président du Conseil Régional

Suite à la consultation du public, le projet de PCAET a été transmis début décembre 2018 pour avis au Préfet de Région et au Président de la Région Auvergne Rhône Alpes par le biais de la plateforme internet de l'ADEME. L'avis du Préfet de Région a été reçu le 4 février 2019 et le Plan Climat a été adopté définitivement par délibération du conseil communautaire du 4 avril 2019.

Annexe 1 : listing des personnes et structures invitées par atelier thématique

Atelier 1: Incidences sanitaires du changement climatique

Structures externes conviées	Nom Prénom
Air Rhône Alpes	Steve MICALLEF
Réseau National de Surveillance Aérobiologique	Samuel MONNIER
Terres Inovia	Nicolas CERRUTTI
Chambre d'agriculture de la Drôme	Paul DESPESE
Fondation de Coopération scientifique Rovaltain	Wilfried SANCHEZ
Fédération National des Transports Routiers	
Agence Régionale de Santé - délégation de Valence	Armelle MERCUROL
Institut National de Veille Sanitaire	Jean Marc YVON
SCOT du Grand Rovaltain	Olivier BAUDY
Autoroute du Sud de la France	
DREAL	
Centre Hospitalier de Valence Président de la Commission Médicale d'Etablissement	Patrice FERNANDEZ
ADEME	Hervé BAFFIE
CEREMA	
SAGE Mollasse Miocene	David ARNAUD
CRIIRAD	Roland DESBORDES
VRD	Le directeur

Atelier 2: La planification territoriale intégrée dans une démarche TEPOS

Organisme/association/EPCI	Nom (en majuscule)	Prénom
PIERRE AVENIR GESTION	WARGNY	Jean-François
SDH Constructeur	TRUJILLO	Hubert
SAS Maisons Liberté	TAVENARD	Noël
Necs Promotion	SOULAS	Séverine
SDH Constructeur	SIMON	Jérémy
DESIGN'BATIMENT	RONCUZZI	Marc
OSSABOIS Maisons Individuelles	ROCHE	Jean-Michel
ADIS/LOGICOOP	REYSSET	Patrick
DEMEURES CALADOISES	POLOSSE	Régis
NEXITY Foncier Conseil	PINET	Robert
Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs	PERROT	Jean Pierre
PLURALIS	MONOT	
ADIS/LOGICOOP	MIAZZO	Claudio
Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs	MARCHAND	Yann
ADIS / SA HLM	MAISONNEUVE	Rémy
Immobilière	MAISONNAS	Laurent
Habitat Dauphinois	MAISONNAS	Laurent
Les Constructeurs Aménageurs - Fédération Française du Bâtiment (LCA-FFB)	LOUIS-VICTOR	Christian
MAISONS DES COMPAGNONS	GUIGAL	Thierry
Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs	FROMAGE	Xavier
Habitat Dauphinois	FESVRE	Henri
LCA FFB AUVERGNE RHONE-ALPES	FERRIERE	Jean François
Habitat Dauphinois	FERLAY	Jean-Luc
Maisons France-Confort	DUVERNE	Yves
VILLA SOLEIL	DUSSER	Arnaud
Les Constructeurs Aménageurs - Fédération Française du Bâtiment (LCA-FFB)	DUSSER	Arnaud
SDH Constructeur	DEJOUX	Philippe

ACADIE HOLLYWOOD Constructions	DEGRANGE	Pascal
Lugo Promotion	COUTURIER	
Les Constructeurs Aménageurs - Fédération Française du Bâtiment (LCA-FFB)	CORBIOLI	Fabrice
PAVILLONS CREATION	CONJARD	Thierry
Les Constructeurs Aménageurs - Fédération Française du Bâtiment (LCA-FFB)	CHENELAT	Claudy
Habitat Dauphinois	CHAZOT	Nathalie
MAISONS AXIAL	CERQUA	Dominique
MAISONS AVENIR ET TRADITION	CASSAR	Michel
ADIS/LOGICOOP	CALVIER	Nicolas
NEXITY Foncier Conseil	BRUNET	Jean-Remy
LA MAISON FAMILIALE - GEOXIA	BOYER	Philippe
BOUTEILLON Roger	BOUTEILLON	
PLURALIS	BONNARGENT	Alexis
VILLA SOLEIL	BEAUGIRAUD	Laurent
Habitat Dauphinois	ASTIC	
TCA Promotion	M. le Directeur	
Qualité Vie	M. le Directeur	
Arvindi	M. le Directeur	
ADIS/LOGICOOP	M. le Directeur	
ADIS/LOGICOOP	M. le Directeur	
ADIS/LOGICOOP	M. le Directeur	
ADIS/LOGICOOP	M. le Directeur	
ADIS/LOGICOOP	M. le Directeur	
PLURALIS	M. le Directeur	
SOCIETE PIERRE AVENIR	M. le Directeur	
PLURALIS	M. le Directeur	
GM BATIMENT	M. le Directeur	
FNECI	M. le Directeur	
Entreprise SILLAC	M. le Directeur	
ADIS/LOGICOOP	M. le Directeur	

ADIS/LOGICOOP	M. le Directeur	
BESAYES	MANTEAUX	Nadine
BESAYES	LACROIX	Paulette
BOURG-DE-PEAGE	STOLZENBERG	Isabelle
BOURG-LES-VALENCE	MOURIER	Marlène
BOURG-LES-VALENCE	LE BOULANGER	Christèle
CHABEUIL	PERTUSA	Pascal
CHATEAUDOUBLE	BELLIER	François
CHATEAUNEUF/ISERE	VASSY	Frédéric
CHATEAUNEUF/ISERE	PORTE-PHILIPPON	Maïté
CLERIEUX	LARUE	Fabrice
COMBOVIN	BOUIT	Séverine
GENISSIEUX	BORDAZ	Christian
GENISSIEUX	CLAPPIER	Louis
GEYSSANS	ROIBET	Evelyne
GRANGES-LES-BEAUMONT	ABRIAL	Jacques
JAILLANS	BONNET	Alain
JAILLANS	VINCENT	Annick
LA BAUME CORNILLANE	MEURILLON	Jean
MALISSARD	PELAT	Bernard
MARCHES	CHOVIN	Claude
MONTELEGER	PEYRARD	Marylène
MONTELIER	VALLON	Bernard
MONTVENDRE	SERVIAN	Bruno
MOURS	PALLAIS	Gil
PARNANS	BANDE	Pascal
PARNANS	DESCHAMP	Michel
PORTES-LES-VALENCE	GIRARD	Geneviève
PORTES-LES-VALENCE	GROUSSON	Daniel
PORTES-LES-VALENCE	KOSZULINSKI	Antonin

PORTES-LES-VALENCE	LAMBERT	Catherine
ROMANS/ISERE	LABADENS	Philippe
ROMANS/ISERE	LANGLUME	Elodie
ROMANS/ISERE	BAUDOUIN	Sandra
ROMANS/ISERE	TAPISSIER	Sarah
SAINT-BONNET-DE-VALCLERIEUX	DUC	Bernard
SAINT-MARCEL-LES-VALENCE	KIZERIAN	Céline
TRIRS	LABRIET	Gérard
TRIRS	CHABERT- BONTOUX	Annie
UPIE	BRUSCHINI	Jean- Jacques
VALENCE	DARAGON	Nicolas
VALENCE	BRARD	Lionel
VALENCE	SOULIGNAC	Franck
VALENCE	TENNERONI	Annie-Paule
VALENCE	CONTAT	Mathilde
VALENCE	LE FRANCES	Pascale
VALENCE	GRISON	Sophie

Atelier 3: Vulnérabilité des pratiques agricoles et services écosystémiques au changement climatique

Structures externes conviées	Nom Prénom
Chambre d'agriculture de la Drôme	Paul DESPESE
Chambre d'agriculture de la Drôme	Jean Pierre ROYANNEZ
Terres Inovia	Nicolas CERRUTTI
Agence de l'eau	Thomas PELTE
Régie Eau de Valence	Maxime DURAND
Syndicat Irrigation Drôme	M. le Directeur
SDIS DE LA DROME	M. le Directeur
SAGE	Patricia Brunel Maillet
SAGE	David ARNAUD
Office national de l'eau et des milieux aquatiques	
CCI	Agnès BALOGNA
INRA Institut National de Recherche Agronomique	
LPO Drome	Vivien CHARTENDRAULT
FRAPNA Drôme	Marc PAPIILLON
Météo France	Béatrice Charpiot
Fondation Rovaltain	Wilfried SANCHEZ
CORABIO	M. le Directeur
SCOT	Olivier BAUDY
DREAL	Evelyne BERNARD
NOE	Arnaud GRETH
Fédération Départementale des chasseurs de la Drome	M. le Directeur
Fédération de pêche de la Drôme	Christian Brely
CEREMA	M. le Directeur
	M. le Directeur
IFSTTAR	M. le Directeur
IRSTEA	M. le Directeur
	Martine VINCENOT

Atelier 4: Développement économique local et transition énergétique

Structures externes conviées	Nom Prénom
Chambre de commerce et d'industrie	M. le Directeur
Chambre des métiers et de l'artisanat	M. le Directeur
TENERDIS	Ingrid MILCENT
Stradevorg	
Chambre d'agriculture	Olivier THIERCY
ARCHER	M. le Directeur
Prodeval	M. le Directeur
Vertéol	M. le Directeur
Adventa	M. le Directeur
Ressourcerie	M. le Directeur
UIMM Drome Ardèche	M. le Directeur
ADEME	Hervé Baffie
A2i Conseil	M. le Directeur
ACCEPT	M. le Directeur
Acropose	M. le Directeur
ADEQUASYS France	M. le Directeur
AFPA	M. le Directeur
Agence Travailassocié	M. le Directeur
Agrana Fruit France SA	M. le Directeur
Appétit de France	M. le Directeur
Archer	M. le Directeur
ARDEJE	Mickaël Barret
Areva	M. le Directeur
Art Métal	M. le Directeur
Ascodi	M. le Directeur
ASF	Stéphane Aubaret
Association Club du Parc	M. le Directeur
Association Cœur de Ville de Romans	M. le Directeur
Association des Commerçants des Couleures	Julien Catteau
Association des entreprises de Romans - Bourg de Péage	Marie-Laure Galland
Association VITAVILLE (commerçants de Valence)	Pierre Deval
ATMP de la Drôme	M. le Directeur
BAULE	M. le Directeur
BDO	M. le Directeur
Bernard Royal Dauphiné SA	M. le Directeur
BILLON SA	M. le Directeur
Boiron Frères SAS	M. le Directeur
BUSSEUIL SAS	M. le Directeur
Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche	M. le Directeur
CALBERSON - Transporteur	M. le Directeur
Cansii	M. le Directeur
Carbone Zéro	M. le Directeur
Cari Electronic	M. le Directeur
CASTORAMA	Pascal Vizzavona
CDKL	Anne-Laure Henault-Renard

CEFT	M. le Directeur
Cegelec NDT - PSC	M. le Directeur
Céribois	M. le Directeur
Cheval Frères SA	M. le Directeur
CIBC Drôme	M. le Directeur
CILEC	M. le Directeur
Citron Bien	M. le Directeur
Citylogistics	Yves Guyon
CLUSTER LOGISTIQUE Rhône-Alpes	Eric Bonnac
CNR - Compagnie Nationale du Rhône	Pascal Albagnac
Cofely Ineo Réseau Sud-Est	M. le Directeur
Com.Edit	M. le Directeur
Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises Drôme	M. le Directeur
Corabio	M. le Directeur
Courbis Silicones	Hervé Courbis
Crédit Agricole Sud Rhône Alpes	M. le Directeur
Crouzet Automatismes SAS	M. le Directeur
CYCLOTEAM	Elisabeth Moitrier
DRACULA TECHNOLOGIES	Brice Cruchon
Eau de Valence	Maxime Durand
Eolane	M. le Directeur
Ets Chapon	M. le Directeur
Eximium	M. le Directeur
Fabricom Systèmes d'Assemblages	M. le Directeur
Faraglo	M. le Directeur
Fédération BTP Drôme Ardèche	M. le Directeur
Fédération des Entreprises de Transport et Logistique de France	Nicolas Bovero
Fédération Nationale des Transports Routiers	Béatrice Macqueron
Fingerprint technologies	M. le Directeur
FRANCE TURBO	Eddy Jehu
Gares & Connexions - Gare de Valence TGV	
Groupe Arthur Loyd Logistique - Immobilier de la Logistique	Brice Robert
Groupe SOGARIS - Immobilier de la Logistique	Serge Mercie
Groupement Habitat Faventines	M. le Directeur
HM Clause	M. le Directeur
Hyper U	M. le Directeur
ICARE DEVELOPPEMENT	Stéphane Bellamy
Ingenico	M. le Directeur
Inovertis Technologies Propres	Nathalie Ebertini
ISRA	M. le Directeur
IUMM	M. le Directeur
Kapt	M. le Directeur
Krohne	M. le Directeur
La Poste - Délégation régionale du groupe / Département de la Drôme	M. le Directeur
La Poste Grands Comptes	Wilfrid Caumette
LCL	M. le Directeur
LEROY-MERLIN	Philippe Delomier

LOGISEINE	M. le Directeur
LUTB - Pôle de compétitivité en matière de Transport et Mobilité	Philippe Gache
Markem Imaje	M. le Directeur
MGI Coutier	M. le Directeur
Michel Clément Agencements	M. le Directeur
Mini TP 26	M. le Directeur
MMD	M. le Directeur
MORY - Transporteur	André Lebrun
MS TRANSPORTS	M. le Directeur
Nature Cos	M. le Directeur
Norbert DENTRESSANGLE	M. le Directeur
Pépinière d'Entreprises de la CCI de la Drôme	M. le Directeur
Petit Forestier	M. le Directeur
SA Bonnardel	M. le Directeur
SAGEM DEFENSE SECURITE	M. le Directeur
Saint Jean	M. le Directeur
SALTI	M. le Directeur
Scapa France	M. le Directeur
SCOT ROVALTAIN	Olivier Baudy
SERT	M. le Directeur
SFS Intec SAS	M. le Directeur
Skipper	M. le Directeur
SNCF - GEODIS	Vincent Pichoud
SNCF Infrapôle LGV	M. le Directeur
SNEF	M. le Directeur
SNTV PERRENOT - Transporteur	Claude Séauve
Solystic	M. le Directeur
SPIE Sud Est	M. le Directeur
SPIT	M. le Directeur
Syndicat Départemental des Artisans taxis de la Drôme (SDAT 26)	Richard Bleton
Tanneries Roux	M. le Directeur
Thales Avionics SA	M. le Directeur
Thermatis Technologies Sofath	M. le Directeur
Thomasset Fils	M. le Directeur
TNT - Transporteur	M. le Directeur
Transdev	M. le Directeur
Transports LADREYT	Philippe Juliant
VALCOURSES - Transporteur	Diego Veny
Veolia	M. le Directeur
VNF - Voies Navigables de France	Monique Novat
XEROX BUSINESS SOLUTIONS	M. le Directeur
Thierry MARCHAND	Thierry Marchand

Atelier 5: Electricité renouvelable et smart grid - ville intelligente

Structures externes conviées	Nom Prénom
SDED	Bruno BLANCHARD
Energie Partagée Investissement	M. le Directeur
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	Cécile MAGHERINI
ENERPLAN	M. le Directeur
OSER	Benoit LEMAIGNAN
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	M. le Directeur
DROME AMENAGEMENT HABITAT	M. le Directeur
HABITAT DAUPHINOIS	M. le Directeur
VALENCE ROMANS HABITAT	M. le Directeur
ENERCOOP	M. le Directeur
TENERRDIS	Ingrid MILCENT
ENEDIS	Thierry POTTIER
EDF - Commerce Auvergne Rhone Alpes	Pascale MARION
EDF Energies Nouvelles Solaire	M. le Directeur
EDF Energies Nouvelles PWT	M. le Directeur
ENGIE	Guillaume NORMAND
ENERGIE RHONE VALLEE	M. le Directeur
POLE NUMERIQUE	M. le Directeur
ENERCON SERVICE France	M. le Directeur
SCHNEIDER ELECTRIQUE	M. le Directeur
ENECO France	M. le Directeur
Laboratoire des Energies du Sud Rhône Alpes	Joel DANROC
ADEME Rhône Alpes	Hervé BAFFIE
Région Auvergne Rhône Alpes	M. le Directeur
Conseil Départemental	M. le Directeur
IFP Energies Nouvelles	M. le Directeur
ADIL	M. le Directeur
LANGA	M. le Directeur
SOLAIRE DIRECT	M. le Directeur
QUADRAN	Stéphane SONPHEIMER
EOLFI	M. le Directeur
COMPAGNIE DU VENT	M. le Directeur
ARKOLIA ENERGIES	M. le Directeur
CONFORTO	M. le Directeur
CENTRE HOSPITALIER DE VALENCE	M. le Directeur
LECLERC Saint Paul lès Romans	M. le Directeur
WATT GROUP	M. le Directeur
FONROCHE	M. le Directeur
Parc Naturel Régional du Vercors	M. le Directeur
VOISIWATT	Marc LOPEZ
Communauté de Communes du Val de Drôme	Marianne BRETON
Renov Habitat Durable	Anne Frédérique COUCHAUD
Chambre d'agriculture de la Drôme	Olivier THIERCY
SARL PODIS	M. le Directeur
SAS GALVANISATION DE VALENCE	M. le Directeur
SAS BILLON	M. le Directeur

SAS RESIDENCES TRIGANO	M. le Directeur
SAS ENTREPRISE 26	M. le Directeur
SA VEYRET TECHNIQUES DECOUPE	M. le Directeur
SAS EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE	M. le Directeur
SAS OBOUSSIER TP	M. le Directeur
SAS STV FRANCE SOCIETE THERMIQUE DE VALENCE	M. le Directeur
SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CARTONNAGE	M. le Directeur
SA HM.CLAUSE	M. le Directeur
SAS UCC COFFEE France	M. le Directeur
SAS EUROPAGRO	M. le Directeur
SAS FAURE AUTOMATISME	M. le Directeur
SEC VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	M. le Directeur
SAS DTP	M. le Directeur
SAS FEHR TECHNOLOGIES RHONE ALPES	M. le Directeur
SAS SOLE MOI	M. le Directeur
SA ARCELOR MITTAL SOLUSTIL	M. le Directeur
SAS BONHOMME BATIMENTS INDUSTRIELS	M. le Directeur
SAS EQUIPEMENTS BOULANGERIE PATISSERIE	M. le Directeur
SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT	M. le Directeur
SA MGI COUTIER	M. le Directeur
SAS SFS INTEC	M. le Directeur
SAS SPIT	M. le Directeur
SAS SPIE SUD-EST	M. le Directeur
SAS BOIRON FRERES	M. le Directeur
SA ISRA	M. le Directeur
SAS ETABLISSEMENTS SOGAL FABRICATION	M. le Directeur
SAS COVESTRO ELASTOMERS SAS	M. le Directeur
SAS TANNERIES ROUX	M. le Directeur
SAS EXSTO	M. le Directeur
SAS GROUPE SCAPA FRANCE	M. le Directeur
SAS COLAS RHONE-ALPES AUVERGNE	M. le Directeur
SA CEGELEC	M. le Directeur
SAS OERLIKON LEYBOLD VACUUM FRANCE	M. le Directeur
SA VIGNAL ARTRU INDUSTRIES	M. le Directeur
SAS SOCIETE ROMANAISE DE LA CHAUSSURE	M. le Directeur
SA AGRANA FRUIT FRANCE	M. le Directeur
SAS RHODIA OPERATIONS	M. le Directeur
SAS CROUZET AUTOMATISMES	M. le Directeur
SAS CHEVAL FRERES	M. le Directeur
SA BERNARD ROYAL DAUPHINE	M. le Directeur
SAS CARROSSERIE VINCENT ET FILS	M. le Directeur
SA HM.CLAUSE	M. le Directeur
SAS AMPLITUDE	M. le Directeur
SAS SAGEM DEFENSE SECURITE	M. le Directeur

SA ONYX AUVERGNE RHONE ALPES	M. le Directeur
SAS EOLANE VALENCE	M. le Directeur
SA MGI COUTIER	M. le Directeur
SAS SFS INTEC	M. le Directeur
SAS SOCIETE DE PROSPECTION ET D'INVENTIONS TECHNIQUES	M. le Directeur
SAS PATISSERIE PASQUIER ETOILE	M. le Directeur
SA CONSTRUCTEL CONSTRUCTIONS ET TELECOMMUNICATIONS	M. le Directeur
SNC ANDROS	M. le Directeur
SA DELIFRANCE S.A.	M. le Directeur
SAS KROHNE	M. le Directeur
SAS SAINT JEAN	M. le Directeur
SA SNEF	M. le Directeur
SARL BIOMET FRANCE	M. le Directeur
SAS CROUZET AUTOMATISMES	M. le Directeur
SAS SOLYSTIC	M. le Directeur
SAS BRIOCHE PASQUIER ETOILE	M. le Directeur
SAS MANUFACTURE DE MAROQUINERIE DU DAUPHINE	M. le Directeur
SAS MARKEM-IMAJE INDUSTRIES	M. le Directeur
SNC FRANCO BELGE DE FABRICATION DE COMBUSTIBLES	M. le Directeur
SAS AREVA NP	M. le Directeur
SAS THALES AVIONICS	M. le Directeur
CHAMBOST	M. le Directeur
COLLADELLO	M. le Directeur
ERTM	M. le Directeur
EXSTO	M. le Directeur
GONDRAND	M. le Directeur
FERME MARGERIE	M. le Directeur
POLIALPES	M. le Directeur
POLITECH	M. le Directeur
SERT	M. le Directeur
SOLYSTIC	M. le Directeur
MARKEM IMAJE	M. le Directeur
CARI ELECTRONIC	M. le Directeur
COURBIS	M. le Directeur
AGRANA	M. le Directeur
SOLEMIO	M. le Directeur
DOUCEURS DE JACQUEMART	M. le Directeur
THALES	M. le Directeur
SUPER U	M. le Directeur
GEANT BOURG DE PEAGE	M. le Directeur
MONSIEUR MEUBLE	M. le Directeur
CENTRE LECLERC	M. le Directeur
GIRED	M. le Directeur

INTERMARCHE	M. le Directeur
ETS BELLIER	M. le Directeur
GRAND FRAIS	M. le Directeur
VILLAVERDE	M. le Directeur
GAMM VERT	M. le Directeur
LIDL	M. le Directeur
SUPERMARCHÉ CASINO	M. le Directeur
BERNARD PHILIBERT	M. le Directeur
BONNET MATERIAUX	M. le Directeur
VILLAVERDE	M. le Directeur
INTERMARCHE	M. le Directeur
BRICO DEPOT	M. le Directeur
INTERMARCHE	M. le Directeur
BRICOMARCHE	M. le Directeur
NETTO	M. le Directeur
PASSION NATURE/GAMM VERT	M. le Directeur
INTERMARCHE	M. le Directeur
MARCHÉ AUX AFFAIRES	M. le Directeur
MAC DAN	M. le Directeur
SUPERMARCHE CASINO	M. le Directeur
GEDIMAT BESSY CHAUVET	M. le Directeur
BUT	M. le Directeur
MOBICLUB	M. le Directeur
SUPER U	M. le Directeur
LIDL	M. le Directeur
DECOR DISCOUNT	M. le Directeur
DESTOCK TOUT	M. le Directeur
LA HALLE O CHAUSSURES	M. le Directeur
GRAND FRAIS	M. le Directeur
TROC DE L'ILE	M. le Directeur
VILLAVERDE	M. le Directeur
GAMM VERT//PASSION NATURE	M. le Directeur
TWINNER	M. le Directeur
L'ENTREPOT DU BRICOLAGE	M. le Directeur
GIFI	M. le Directeur
HYPER U	M. le Directeur
LE COMPTOIR DU CARRELAGE	M. le Directeur
KING JOUET	M. le Directeur
INTERSPORT	M. le Directeur
GEKA	M. le Directeur
GRAND FRAIS	M. le Directeur
CASTORAMA	M. le Directeur
ARTEIS	M. le Directeur
LEADER PRICE	M. le Directeur
BABOU	M. le Directeur
LECLERC	M. le Directeur
GEMO	M. le Directeur
FOIR FOUILLE	M. le Directeur
BRICOMARCHE	M. le Directeur
PASSION NATURE	M. le Directeur
CHARPAIL	M. le Directeur

BUT	M. le Directeur
LIDL	M. le Directeur
INTERMARCHE	M. le Directeur
LEROY MERLIN	M. le Directeur
GEANT VALENCE SUD	M. le Directeur
GEANT VALENCE 2	M. le Directeur
DIDIER MATERIAUX	M. le Directeur
PROMOCASH	M. le Directeur
L'ENTREPOT DU BRICOLAGE	M. le Directeur
CENTRE LECLERC	M. le Directeur
CONFORAMA	M. le Directeur
CHARPAIL	M. le Directeur

Atelier 6: Chaleur renouvelable et ses usages - ville intelligente

Structures externes conviées	Nom Prénom
Association Départementale des Communes forestières	Daniel BIGNON
FIBOIS RHONE	M. le Directeur
COFELY	M. le Directeur
DALKIA	M. le Directeur
Chambre d'agriculture	Olivier THIERCY
SYTRAD	M. le Directeur
Chambre de commerce et d'industrie	M. le Directeur
Thales	M. le Directeur
C'PRO Valence	M. le Directeur
Fingerprint	M. le Directeur
TENERDIS	Ingrid MILCENT
Veolia	M. le Directeur
SITA-SUEZ RR IWS Remediation	M. le Directeur
GRDF Drome Ardèche	Jean Luc CHAUMONT
Conseil Départemental - Direction des Collèges	M. le Directeur
ENGIE	Guillaume NORMAND
EDF	Pascale MARION
Rhone Alpes Energie Environnement	Christian LABIE
SDED	Bruno BLANCHARD
Région Auvergne Rhône Alpes - direction des lycées	M. le Directeur
Drôme Aménagement Habitat	M. le Directeur
Habitat Dauphinois	M. le Directeur
Valence Romans Habitat	le Directeur
FONROCHE	M. le Directeur
ADEME	Hervé BAFFIE
ADIL	M. le Directeur
SARL PODIS	M. le Directeur
SAS BILLON	M. le Directeur
SAS RESIDENCES TRIGANO	M. le Directeur
SA VEYRET TECHNIQUES DECOUPE	M. le Directeur
SAS EUROVIA DROME ARDECHE LOIRE AUVERGNE	M. le Directeur
SAS STV FRANCE SOCIETE THERMIQUE DE VALENCE	M. le Directeur
SAS COMPAGNIE EUROPEENNE DE CARTONNAGE	M. le Directeur
SAS UCC COFFEE FRANCE	M. le Directeur
SAS EUROPAGRO	M. le Directeur
SAS DTP	M. le Directeur
SAS FEHR TECHNOLOGIES RHONE ALPES	M. le Directeur
SAS SOLE MIO	M. le Directeur
SA ARCELOR MITTAL SOLUSTIL	M. le Directeur
SAS BONHOMME BATIMENTS INDUSTRIELS	M. le Directeur
SAS EQUIPEMENTS BOULANGERIE PATISSERIE	M. le Directeur
SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT	M. le Directeur
SA MGI COUTIER	M. le Directeur
SAS BOIRON FRERES	M. le Directeur
SA ISRA	M. le Directeur

SAS COVESTRO ELASTOMERS SAS	M. le Directeur
SAS TANNERIES ROUX	M. le Directeur
SAS EXSTO	M. le Directeur
SAS OERLIKON LEYBOLD VACUUM FRANCE	M. le Directeur
SA AGRANA FRUIT FRANCE	M. le Directeur
SAS RHODIA OPERATIONS	M. le Directeur
SAS CROUZET AUTOMATISMES	M. le Directeur
SA BERNARD ROYAL DAUPHINE	M. le Directeur
SA HM.CLAUSE	M. le Directeur
SAS SAGEM DEFENSE SECURITE	M. le Directeur
SA ONYX AUVERGNE RHONE ALPES	M. le Directeur
SAS EOLANE VALENCE	M. le Directeur
SA MGI COUTIER	M. le Directeur
SAS SFS INTEC	M. le Directeur
SAS SOCIETE DE PROSPECTION ET D'INVENTIONS TECHNIQUES	M. le Directeur
SAS PATISSERIE PASQUIER ETOILE	M. le Directeur
SNC ANDROS	M. le Directeur
SA DELIFRANCE S.A.	M. le Directeur
SAS KROHNE	M. le Directeur
SAS SAINT JEAN	M. le Directeur
SA SNEF	M. le Directeur
SARL BIOMET FRANCE	M. le Directeur
SAS SOLYSTIC	M. le Directeur
SAS BRIOCHE PASQUIER ETOILE	M. le Directeur
SAS MARKEM-IMAJE INDUSTRIES	M. le Directeur
SNC FRANCO BELGE DE FABRICATION DE COMBUSTIBLES	M. le Directeur
SAS AREVA NP	M. le Directeur
CHAMBOST	M. le Directeur
COLLADELLO	M. le Directeur
ERTM	M. le Directeur
EXSTO	M. le Directeur
GONDRAND	M. le Directeur
FERME MARGERIE	M. le Directeur
POLIALPES	M. le Directeur
POLITECH	M. le Directeur
SERT	M. le Directeur
SOLYSTIC	M. le Directeur
MARKEM IMAJE	M. le Directeur
CARI ELECTRONIC	M. le Directeur
COURBIS	M. le Directeur
AGRANA	M. le Directeur
SOLEMIO	M. le Directeur
DOUCEURS DE JACQUEMART	M. le Directeur

Annexe 2 : listing des partenaires économiques invités au COPIL partenarial du 16 octobre 2017 pour la présentation du projet de PCAET

ENTREPRISE	NOM	PRENOM
	VAILLANT	Jacques
ADTIM	PAULANDRE	Amandine
ADVENTA	MUSSOT	Jean Luc
AGRIBIODROME	MOLINIER	Nicolas
AGRIBIODROME		
APAVE	DIAU GUERRY	Nathalie
ARCHE AGGLO	PRADELLE	Jacques
ARCHE AGGLO	CHAPIER	Julien
ARCHE AGGLO	TALUT	Fanélie
ARCHER	LOPEZ	Marc
ARCHER	CHEVALIER	Christophe
ASSOCIATION ENTREPRISES ROMANS BOURG DE PEAGE	BENOIT	Emmanuelle
ASSOCIATION NATIONALE DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS ET USAGERS-CLCV	YSARD	Christine
ASSOCIATION NATIONALE DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS ET USAGERS-CLCV	BONNET	Alain
Banque Populaire Rhone Alpes	GRENIER	Pierre Henri
Banque Populaire Rhone Alpes	CASTELLO	Laurent
BEAUR	DELHOMME	Denis
BONHOMME BATIMENTS INDUSTRIELS	BONHOMME	Christophe
BOUYGUES CONSTRUCTION		
C PRO	FRELET	François
CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	POURCHAIRE	Laurent
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION (biodiversité)	FOLLIET	Caroline
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	BROSSE	Jocelyne
CAMPENON BERNARD DAUPHINE ARDECHE		
CAPEB		
CAUE	PLEYNET	Robert
CAUE	BOMPARD	Frédérique
CIBC Drôme Ardèche	MALSERT	elisabeth
COLAS RHONE ALPES AUVERGNE		
COLLECTIF DES ENTREPRISES DU BASSIN VALENTINOIS	RIGARD CERISON	Jean Yves
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	Français	Julien
CORIANCE		
CREDIT AGRICOLE Valence	MARTIN	Jean Marc
CREDIT AGRICOLE Valence		

DALKIA		
DILAX France	Roellinger	Christelle
DROME AMENAGEMENT HABITAT	VILLARD	Alain
DROME AMENAGEMENT HABITAT	ROMESTAING	Cédric
ECHY	LONGA	Florent
EDF "Une Rivière un territoire" Sud Isère Drôme	LENAS	Manuel
EDF DROME ARDECHE	COLOMER	Anne Isabelle
EIFFAGE ENERGIES RHONE ALPES	CHEVALLIER	Pierre
ENECO	DEMANGEL	Thierry
ENEDIS	BONNAURE	Laurent
ENEDIS	DOPPEL	Jeanine
ENERCON	SCHUSTER	Peter
ENGIE	RAEVEL	Thierry
ENGIE Photovoltaïque	CASTEX	Vincent
ENTREPRISES CHEVAL	CHEVAL	Patrice
ENTREPRISES CHEVAL	CHEVAL	Jean Pierre
ENTREPRISES CHEVAL	MEFFRE	Nicolas
EOLFI	DELAMARE	Caroline
ERGOSUP - HEVATECH	PAILLIERE	Patrick
ESISAR	COURBIS	Hervé
Fédération de chasse	MOULIN	Joel
Fédération de pêche	BRELY	Christian
FEDERATION DU BTP DROME ARDECHE	PAYEN	Gérard
FEDERATION DU BTP DROME ARDECHE	CELLIER	Stéphane
FEDERATION DU BTP DROME ARDECHE	SAUSSAC	Serge
FIBOIS	BOUCHER	Boris
FNTR Drôme Ardèche	MACQUERON	Béatrice
FRAPNA Drome Nature Environnement	DICIACCIO	Renée
FRAPNA Drome Nature Environnement	PERSICO	Danielle
FRAPNA Drome Nature Environnement	ARIAGNO	Agnès
FRAPNA Drome Nature Environnement	PAPILLON	Marc
GRDF DROME ARDECHE	BOUTEILLE	Magalie
GRDF DROME ARDECHE	LEROY	Christophe
GREEN YELLOW	BERGERAC	Christophe
GROUPE COOPERATIVE AGRICOLE DAUPHINOISE	LAFLEURIEL	Philippe
GROUPE GIAMATTEO	GIAMATTEO	Jean- Christophe
HEVATEC	BOUCHARD	Patrick
ICARE DEVELOPPEMENT	BELLAMY	Stéphane
INEO AUVERGNE RHONE ALPES		
LA POSTE	MOULLET	Joelle
LA POSTE	DERUY	Valery
LA POSTE	CELICOURT	Colas
LA POSTE (BIODIVERT)	PROST	Yohann



LA POSTE (BIODIVERT)	BATILLIOT	Adeline
LANGA	SOUVRAS	Vincent
Les Compagnons de la terre	JONET	Christian
LIGHT AND SAVE	FONTENOY	Philippe
Ligue de Protection des Oiseaux de la Drôme	CHARTENDRAULT	Vivien
Ligue de Protection des Oiseaux de la Drôme	DAVID	Gilbert
Mairie de Bésayes	BOUCHERAT	Yann
Mairie de Chateaudouble	REVOL	Gérard
Mairie de Montéleger	VANDERMOERE	Francis
Mairie Génissieux	BORDAZ	Christian
Mairie Génissieux	CLAPPIER	Louis
MC PHY ENERGY	MAUBERGER	Pascal
METEO France	CHARPIOT	Béatrice
MFR de Mondy	BARDE	Jerome
NEOPOLIS	FLEURY	Carinne
ONF		
Préfecture de la Drôme	SPITZ	Eric
PRODEVAL	PAOLOZZI	Sébastien
QUADRAN	SONPHEIMER	Stéphane
RAMPA	RAMPA	Pierre
RAVIOLE ST JEAN	BLANLOEIL	Guillaume
SAFER	GELLAY TOURTAUT	Aude
SAUR	MENEROUX	Franck
Société OSER	GRENIER	Pierre Henri
Société OSER	LEMAIGNAN	Benoit
SOLAIRE DIRECT	DELEIGNE	Olivier
SPIE CITYNETWORKS		
SPIE SUD EST		
SUEZ	LECOMTE	Bruno
SUN'R	GUERRIER	Pierre
SYNERGETIK		
Terre de liens	MONDON	Denis
TI'EOLE	HUDNALL	Jay
UFC QUE CHOISIR	TABARNEL	Guy
VALECO	PIGEYRE	Florent
VALENCE ROMANS HABITAT	HOBERG	Bernard
VALSOLEIL	Christophe	PELLETIER
VEOLIA EAU- COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	FOREY	Philippe
VEOLIA PROPLETE	BERTINI	Bruno
VERTEOLE	CHEVALIER	Patrick
VINCI FACILITIES		
VOISIWATT	ETIENNE	Alain
AREALIM (DEJOANNES IMMOBILIER)	DEJOANNES	Michel
AREVA NP ROMANS	DEPEYRE	Céline
CLUSTER BIO		

CLUSTER BIO		
COMPAGNIE DU VENT	CONIL	Thierry
COSMEBIO		
COSMEBIO		
COVESTRO ELASTOMERS SAS EXIMIUM	BRAIG	Thomas
DECATHLON VALENCE	BEJAT	Elie
DEKRA	DESESTRET	Sylvain
EDF Tricastin	BRUNEL	Denis
FONROCHE ENERGIE AGENCE SUD		
GAZ ELECTRICITE DE GRENOBLE GEG		
GRUPE AVENIR	TEBER	Dervis
INOVATION FLUIDES SUPERCRITIQUES (IFS)	LEGROS	Benoît
KEOLIS DROME ARDECHE	MAMMAD	Abdelkrim
LA DROME LABORATOIRE	HENNETIN	Muriel
LABORATOIRE DES ENERGIES SUD RHONE ALPES	DANROC	Joel
LAFFARGE CIMENT VDR		
ONYX AUVERGNE RHONE ALPES VEOLIA	BERTINI	Bruno
ORANGE		
PARKING EFFIA GARE DE VALENCE-TGV		
ROVALTAIN RESEARCH COMPANY	BULLE	Stéphane
SNCF RHONE ALPES		
SOCOTEC	PLAZAS	Yannick
TRANSDEV VALENCE-CUTEBUS DES 2 RIVES	MARTIN	Ludovic

Annexe 3 : liste de présence du COPIL partenarial du 16 octobre 2017 pour la présentation du projet de PCAET

COMITE DE SUIVI PARTENARIALE DU PCAET DU 16 OCTOBRE 2017

EVEDIS Laurent Boumberet

Lionel BRARD, conseiller communautaire délégué à la transition énergétique et au PCAET	Présent		
Marie Héléne THORAVAL, vice-présidente chargée de l'attractivité			
Bernard DUC, vice-président chargé du développement durable	excusé		
Geneviève GIRARD, vice-présidente chargée de l'environnement			
Pierre BUIS, vice-président chargé de l'administration générale	excusé		
Jacques BONNEMAYRE, vice-président chargé du développement économique			
Fabrice LARUE, vice-président chargé de l'aménagement du territoire			
Marylène PEYRARD, vice-présidente chargée du transport et de la mobilité	excusée		
Pascal PERTUSA, vice-président chargé de l'habitat et du logement			
Bernard RIPOCHE, conseiller délégué aux relations humaines			
Jean Luc CHAUMONT, conseiller communautaire			
Jean MEURILLON, conseiller délégué transport mobilité			
Région Auvergne Rhône Alpes, Eric	Stéphanie	RUGUET	

FR Rousseau



FOURNIER, Vice-Président délégué à l'environnement, au développement durable, à l'énergie et aux parcs naturels régionaux, Guillaume BACCIOTTI	CHAPPUIS - présente	
Conseil Départemental, Patricia BRUNEL-MAILLET, Vice-Présidente à la santé et l'environnement	Présente David ARNAUD - présent	P. BRUNEL MAILLET excusée
ADEME, Jacqueline ROISIL, Directeur Régional adjointe, Hervé BAFIE, Ingénieur		
Chambre d'Agriculture, Anne Claire VIAL, Présidente, Jean Pierre ROYANNEZ, Vice-Président	Olivier THIERRY - présent	S. Pierre ROYANNEZ B. Baccioti
Chambre de Commerce et d'Industrie, Alain GUIBERT, Président	Agnes BAUDINA - présente Thierry LABOUR	B.
Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Frédéric REGNIER, Président		
Syndicat mixte du SCOT du Grand Rovaletain Drôme- Ardèche, Olivier BAUDY, Directeur	Olivier BAUDY - présent	
Syndicat mixte Energie SDED, Jean BESSON, Président, Jean Jacques CADET, Directeur Général, Bruno BLANCHARD, Directeur Adjoint	Bruno BLANCHARD - présent	M. Baccioti SS cadet excusé.
Syndicat mixte VRD, Marylène PEYRARD, Présidente, Julien MICHELON, Directeur		
SEM Compagnie Eolienne du Pays de Romans, René BRET, Président	excusé	
SEM ROVALER, Bernard Duc, Président		
Laboratoire des Energies du Sud Rhône Alpes, Jean Marie BUSSEUIL, Président, Joël DANROC, Directeur scientifique		

DDT BROYE

Nathalie Savallone - Vice
Marie Hakham

Av

SAUSSAC sur
Fédération - 15/11/2014
Ang. Durigon - 15/11/2014

SAGE molasse miocène, Patricia BRUNEL-MAILLET, Présidente, David ARNAUD, chargé de mission	ARNAUD David	BRUNEL-MAILLET Patricia
Eau de Valence, Maxime DURAND, Directeur		
SYTRAD, Serge BLACHE, Président, Frédéric LONDEIX, Directeur Général	F LONDEIX - excusé	
Direction Départementale des Territoires, Philippe ALIMANT, Directeur, Marie HECKMANN	M HECKMANN - présente Laurence BOF - présente Martine CAVALLERA LEVI - présente	ALIMANT Philippe HECKMANN Marie
DREAL, Evelyne BERNARD, Adjointe au chef d'unité Climat Air Energie		
FCS ROYALTAIN, Wilfried SANCHEZ, Directeur Général	Joséphine PALANCA - présente	
ADIL, Hervé CHABOUD, Président, Philippe BOUCHARDEAU, adjoint de direction	P. BOUCHARDEAU - présent	
AIR RHONE ALPES, Marie Blanche PERSONNAZ, Directrice, Steve MICALIEFF	Steve MICALIEFF présent	
CRIRAD, Roland DESBORDES, Président	présent	
Agence Régionale de Santé, Brigitte VITRY, pôle prévention et gestion des risques	présente	
TENERRDIS, Catherine CANDELA, déléguée générale	Ingrid MILCENT excusée	
Rhône Alpes Energie Environnement, Christian LABIE, Directeur	Catherine PRETHER	LABIE Christian
Transitions, Bruno REBELLE, AMO Régional TEPOS	Nicolas BEAUPIED - excusé Baptiste ARNAUD - présent	

Martine VINCENOT, personne qualifiée		
Florence GIRAUD, DSP pôle santé publique	Transfert à Valérie MATHIEU	- Florence Giraud, présente
Caroline ROQUES	présente	
Julien MICHELON, Directeur Transition Energétique	<i>HC</i>	
Julien VYE, Chef de projet Transition Energétique, directeur des SEM énergies renouvelables	présent	
Assistant à Maîtrise d'Ouvrage :		
Benoit VERZAT, chargé de mission Institut négawatt, Vincent LEGRAND	<i>Ben</i> Vincent LEGRAND	
Benoit LECLAIR, bureau d'études INDIGGO		
Sébastien DENIS, conseiller Citergie, Directeur cabinet Equinéo	excusé	

Yohan Prost - Biodivert Val
 Yohan.prost@valerie-mathieu.com
 Adeline Babilist - Biodivert
 Adeline.babilist@gmail.com



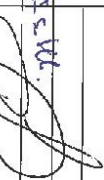
HESRA DAVOZ
 JAV

Valérie de Valence
 DSP GIRAUD Florence
de Valence

Stocardon
 Valérie de Valence
 JM

**COMITE DE SUIVI PARTENARIALE DU PCAET
DU 16 OCTOBRE 2017**

ENTREPRISE	NOM	PRENOM	SIGNATURE	MAIL
	VAILLANT	Jacques		
ADTIM	PAULANDRE	Armandine		
ADVENTA	MUSSOT	Jean Luc		
AGRIBIODROME	MOLINIER	Nicolas		Jim.Dod-Vent@univ
AGRIBIODROME				
APAVE	DIAU GUERRY	Nathalie		
ARCHE AGGLO	PRADELLE	Jacques		
ARCHE AGGLO	CHAPIER	Julien		
ARCHE AGGLO	TALUT	Fanélie		frédéric@cauchamp.fr
ARCHER	LOPEZ	Marc		
ARCHER	CHEVALIER	Christophe		
ASSOCIATION ENTREPRISES ROMANS BOURG DE PEAGE	BENOIT	Emmanuelle		
ASSOCIATION NATIONALE DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS ET USAGERS-CLCV	YSARD	Christine		
ASSOCIATION NATIONALE DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS ET USAGERS-CLCV	BONNET	Alain		
Banque Populaire Rhone Alpes	GRENIER	Pierre Henri		
Banque Populaire Rhone Alpes	CASTELLO	Laurent		laurent.castello@brava.com
BEAUR	DELHOMME	Denis		
BONHOMME BATIMENTS INDUSTRIELS	BONHOMME	Christophe		
BOUYGUES CONSTRUCTION				
C PRO	FRELET	François		
CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	POURCHAIRE	Laurent		
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	ROSSI	Sylvain		jean-luc.guennadon@st.fr
CDC BIODIVERSITE	FOLLET	Caroline		caroline.follet@cdc-biodiversite.fr
MEVATECH	BOUCHARD	Patrick		patrick.bouchard@cauchamp.fr

CAMPENON BERNARD DAUPHINE ARDECHE				
CAPEB				
CAUE	PLEYNET	Robert		
CAUE	BOMPARD	Frédérique		
CIBC Drôme Ardèche	MAISERT	elisabeth		
COLAS RHONE ALPES AUVERGNE				
COLLECTIF DES ENTREPRISES DU BASSIN VALENTINNOIS	RIGARD CERISON	Jean Yves		
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	Frangals	Julien		
CORIANCE				
CREDIT AGRICOLE Valence	MARTIN	Jean Marc		
CREDIT AGRICOLE Valence				
DALKIA				
DILAX France	Roellinger	Christelle		
DROME AMENAGAGEMENT HABITAT	VILLARD	Alain		
DROME AMENAGAGEMENT HABITAT	ROMESTAING	Cédric		
ECHY	LONGA	Florent		
EDF "Une Rivière un territoire" Sud Isère Drôme	LENAS	Manuel		
EDF DROME ARDECHE	MARION COLONER	Pascal		
EIFFAGE ENERGIES RHONE ALPES	CHEVALIERE	Pascal		
ENECO	DENMANGEL	Thierry		
ENEDIS	DOPPEL	Jeanine		
ENERCON	SCHUSTER	Peter		
ENGIE	RAEVEL	Thierry		
ENGIE Photovoltaïque	CASTEX	Vincent		
ENTREPRISES CHEVAL	CHEVAL	Patrice		
ENTREPRISES CHEVAL	CHEVAL	Jean Pierre		
ENTREPRISES CHEVAL	MEFFRE	Nicolas		
EOLFI	DOUSSOT	Laurence		
ERGOSUP - HEVATECH	PAILLIERE	Patrick		
ESISAR	COURBIS	Hervé		
Fédération de chasse	GANDY	Rémy		
Fédération de pêche	BRELY	Christian		






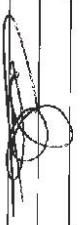
GRUPE CHEVAL
EQU DE VALENCE

CHEVAL
DUMANN

Jean-Pierre
M...





 + Laurence Doussot Présente





FEDERATION DU BTP DROME ARDECHE	PAYEN	Gérard		
FEDERATION DU BTP DROME ARDECHE	CELLIER	Stéphane		
FIBOIS	BOUCHER	Boris		
FNTR Drôme Ardèche	MACQUERON	Béatrice		
FRAPNA Drôme Nature Environnement	PAPILLON	Marc	<i>Dromacel, Andreas</i>	
GRDF DROME ARDECHE	BOUTILLE	Magalie		
GRDF DROME ARDECHE	LEROY	Christophe		
GREEN YELLOW	BERGERAC	Christophe		
GRUPE COOPERATIVE AGRICOLE DAUPHINOISE	LAFLEURIEL	Philippe		
GRUPE GIAMATTEO	GIAMATTEO	Jean-		
ICARE DEVELOPEMENT	BELAMY	Christophe		
INEO AUVERGNE RHONE ALPES		Stéphane		
LA POSTE	MOULLET	Joelle		
LA POSTE	DERUY	Valéry		
LA POSTE	CELICOURT	Colas		
LANGA	SOUVRAS	Vincent		
Les Compagnons de la terre	JONET	Christian		
LIGHT AND SAVE	FONTENOT	Philippe		
Ligue de Protection des Oiseaux de la Drôme	CHARTENDRAULT	Vivien		
Ligue de Protection des Oiseaux de la Drôme	DAVID	Gilbert		
Mairie de Bésayes	BOUCHERAT	Yann		
Mairie de Chateaudouble	REVOI	Gérard		
Mairie de Montéléger	VANDERMOERE	Francis		
Mairie Génissieux	BORDAZ	Christian		
Mairie Génissieux	CLAPIER	Louis		
MC PHY ENERGY	MAUBERGER	Pascal		
METEO France	CHARPIOT	Béatrice	<i>Béatrice</i>	
MFR de Mondy	BARDE	Jerome		
NEOPOLIS	FLEURY	Carinne		
ONF				
Préfecture de la Drôme	SPLITZ	Eric		
PRODEVAL	PAOLOZZI	Sébastien		

QUADRAN	SONPHEIMER	Stéphane		
RAMPA	RAMPA	Pierre		
RAVIOLE ST JEAN	BLANLOEIL	Guillaume		
SAFER	GELLAY TOURTAUT	Aude		
SAUR	MENEROUX	Franck		
Société OSER	GRENIER	Pierre Henri		
Société OSER	LEMAIGNAN	Benoit		
SOLAIRE DIRECT	KRISHNAMOORTHY	Shankar		DELEGATS OUVERTS PRESENT
SPIE CITYNETWORKS				
SPIE SUD EST				
SUEZ	LECOMTE	Bruno		
SUN'R	GUERRIER	Pierre		
SYNERGETIK				
Terre de liens	MONDON	Denis		
TI'FOLE	HUDNALL	Jay		
UFC QUE CHOISIR	TABARNEL	Guy		
VALECO	PIGEYRE	Florent		
VALENCE ROMANS HABITAT	HOBERG	Bernard		
VALSOLEIL	Christophe	PELLETIER		
VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	FOREY	Philippe		
VEOLIA PROPLETE	BERTINI	Bruno		
VERTEOLE	CHEVALIER	Patrick		
VINCI FACILITIES				

Di Cigacio *Renee* *Fragona*
PERSICO *Daniella* *Fragona*
ARIANO *J. Apus* *FRAPPA*
VOISINAST *ALAIN ETIENNE*
MERCURIO *Annella* *ARS/DBES*
Agence regionale de santé *U7 au Buisson*
CHARRIOT *Beatrice* *Toko. FRANCE*

patrick.forey@veolia.com

ENTREPRISES	NOM	PRENOM	SIGNATURE	MAIL
AREALIM (DEJOANNES IMMOBILIER)	DEJOANNES	Michel		crefine.dejoannes@arealim.com
AREVA NP ROMANS	DE PEREIRE	Corinne		
CLUSTER BIO				
COMPAGNIE DU VENT	CONIL	Thierry		
COSMEBIO				
COSMEBIO				
COVESTRO ELASTOMERS SAS EXIMIUM	BRAIG	Thomas		
DECATHLON VALENCE	BEJAT	Elie		
DEKRA	DESESTRET	Sylvain		
EDF Tricastin	BRUNEL	Denis		
FONROCHE ENERGIE AGENCE SUD				
GAZ ELECTRICITE DE GRENOBLE GEG				
GROUPE AVENIR	TEBER	Dervis		
INOVATION FLUIDES SUPERCRITIQUES (IFS)	LEGROS	Benoit		
KEOLIS DROME ARDECHE	MAMMAD	Abdelkrim		
LA DROME LABORATOIRE	HENNETIN	Muriel		
LABORATOIRE DES ENERGIES SUD RHONE ALPES	BUSSEUIL	Jean Marie		
LAFFARGE CIMENT VDR				
ONYX AUVERGNE RHONE ALPES VEOLIA	BERTINI	Bruno		
ORANGE				
PARKING EFFIA GARE DE VALENCE-TGV				
ROYALTAIN RESEARCH COMPANY	BULLE	Stéphane		
SNCF RHONE ALPES				
SOCOTEC	PLAZAS	Yannick		
TRANSDEV VALENCE-CUTEBUS DES 2 RIVES	MARTIN	Ludovic		
Barbara Bea Prilly	Adil			

VILLANT Jacques →

Solara Direct - EDF FI

DELEIGNS OLIVER
DELMARE Caroline

Caroline Delmare@edf.fr

Annexe 4 : compte rendu des entretiens avec les acteurs du territoire

Date : 8 mars 2016

Structure interrogée : Chambre d'agriculture de la Drôme, Bertrand CHAREYRON

Objectifs de l'entretien

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a lancé en 2015 l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial avec l'ambition de devenir territoire à énergie positive (TEPos).

L'objectif de cet entretien est de contribuer au diagnostic territorial sur les aspects suivants :

- Situation énergétique du territoire
- Projets et actions en cours ou en projet
- Enjeux du territoire, forces et faiblesses

Présentation synthétique de la démarche et son calendrier

- Pouvez-vous présenter l'organisation de votre Direction, sa place dans l'organigramme de la CA 26 et ses missions en quelques mots ?

On retrouve dans la Drôme une grande diversité de productions, de la betterave à l'olivier, y compris élevage (sauf l'élevage porcine, marginal). La CA 26 est organisée par filière.

Chaque filière intervient beaucoup en matière de conseil technique via l'accompagnement individuel des agriculteurs et la formulation de préconisations sur la fertilisation, la conduite, Ce qui est visé c'est la pérennité économique de l'exploitation.

Bertrand Chareyron est responsable du service Développement des Territoires à la Chambre d'Agriculture de la Drôme (CA 26). Ce service est en lien avec les collectivités territoriales sur les volets environnementaux. Cela concerne principalement les sujets suivants : foncier/urbanisme, diversification des activités des exploitations agricoles (tourisme, circuits courts, énergie ...), captage d'eau potable (volet qualitatif).

Dans les années 2007 à 2009 un chargé de mission énergie accompagnaient spécifiquement les agriculteurs dans leurs projets, principalement photovoltaïques à l'époque. Mais son poste n'a pas été reconduit en raison du ralentissement des demandes suite au moratoire de 2009.

Une réorganisation au niveau des chambres d'agriculture de la Région a été décidée avec la création d'un réseau régional des chargés de mission énergie. Un technicien arrive en avril à la CA 26. Il doit suivre les projets de territoire, et les projets collectifs ou individuels d'agriculteurs. Au sein de la CA 26, il y a également un technicien spécialisé dans les bâtiments d'élevage qui assure la mise en œuvre du plan de performance énergétique.

- Quelles sont les actions menées par la CA 26 en matière de maîtrise de la demande énergétique ? en matière de développement des énergies renouvelables ? en matière d'adaptation au changement climatique ?

Le volet agriculture biologique est un axe de développement important de la CA 26.

Concernant l'élevage, la CA 26 réalise des diagnostics autonomie alimentaire, des diagnostics de performance des bâtiments d'élevage, etc.

PV et méthanisation sont à ce jour les deux filières les plus encouragées par la CA26.

Concernant la méthanisation, la CA 26 se positionne comme facilitateur et encourage plutôt le développement de projets collectifs, qui présentent moins de risques. A ce jour, 3 projets sont bien avancés.

PV : on constate un regain d'intérêt pour cette filière. Des demandes d'agriculteurs sur ce sujet émergent de nouveau.

La CA 26 axe ses actions sur l'amélioration au quotidien des pratiques vers plus de performance : optimisation des itinéraires techniques, valorisation maximale de la matière organique, diminution des intrants.

Travail sur l'adaptation au changement climatique à travers le choix variétal. La CA 26 a une ferme expérimentale à Etoile sur Rhône qui mène beaucoup d'expérimentation sur la résistance des cultures à la sécheresse.

Un travail est également fait sur le pilotage de l'irrigation. Un bulletin est transmis chaque semaine à tous les irrigants de Valence pour optimiser l'irrigation. Des expérimentations en goutte à goutte enterré sur grandes cultures sont en cours.

Evolution des consommations d'eau pour l'irrigation sur le département :

2011 : 130 000 000 m³

2014 : 95 000 000 m³

2015 : 140 000 000 m³ (2015 a été une année très consommatrice en raison de la sécheresse)

- **Quels sont les projets en réflexion dans ces domaines ?**

Une démarche Clim'agri a été lancée.

Maîtrise de la demande d'énergie

- **Comment percevez-vous la dynamique de réduction des consommations d'énergie sur le territoire de VRSRA ? Comment les exploitants agricoles prennent-ils (ou non) en considération cette question ?**

Bâtiment d'élevage : les diagnostics sont obligatoires pour les aides de la PAC pour construire et rénover les bâtiments donc l'étude de solutions d'isolation, de récupération de chaleur est quasi-systématique.

Tracteurs : il existe un banc d'essai sur le département.

La mise en œuvre d'action d'amélioration de la performance énergétique dépend de la conjoncture économique. Lorsque les conditions sont favorables (cours élevés), les agriculteurs sont bien entendu plus enclins à investir et dans des équipements et des travaux d'adaptation de leurs bâtiments. A l'heure actuelle, ce n'est plus la priorité car la conjoncture est défavorable. les exploitants n'ont aucune visibilité.

Développement des EnR

- **Quelle est la dynamique de développement des EnR sur le territoire de VRSRA ? Comment les exploitations agricoles de VRSRA prennent-elles part (ou non) à cette dynamique ? Sont-elles porteuses de projet elles-mêmes ?**

Concernant les EnR, la conjoncture économique est aussi un facteur important de développement ou de ralentissement des investissements. Sur le PV, les tarifs d'achat ont été revalorisés mais le cours des céréales a diminué donc moins de ressources pour investir côté agriculteurs. Pour les éleveurs, malgré la chute du cours des céréales, les prix de l'alimentation ne diminuent pas contrairement au cours du lait.

- **Quels sont les atouts du territoire et des exploitations pour les développer ? Y a-t-il des opportunités à saisir ? Quels sont les freins à leur développement ?**

Les principaux freins sont la lourdeur administrative et les oppositions locales, en particulier sur la méthanisation. Beaucoup de temps est passé à convaincre ceux qui sont contre le projet (ex. sur un projet, opposition forte car un restaurant 2 étoiles est situé à 3 kilomètres).

L'acceptabilité sociale est un problème majeur.

La CA26 et le CD 26 ont adopté une motion pour exprimer leur désaccord de voir se développer les projets PV au sol sur terres agricoles. Il faut les privilégier sur les friches industrielles.

Quant à la chaleur renouvelable, le solaire thermique n'est pas une filière très développée au niveau du monde agricole et pour le bois énergie voir avec Fibois.

Culture énergétique : s'il y a un marché et qu'économiquement c'est rentable, les CIVE seront préconisées. La CA26 n'est pas défavorable sur le principe aux cultures énergétiques sauf le miscanthus car il nécessite beaucoup de transport, il est cher et présente d'importants besoins en eau.

Urbanisme/Aménagement

Sur VRSRA existe une énorme problématique de consommation d'espace agricole et naturel : 10 000 ha perdus en 20 ans soit 500 ha par an. La Drôme a perdu 12% de sa SAU durant les 10 dernières années. Recul de 20% en 20 ans est observé sur le territoire de VRSRA.

Les élus sont tous d'accord pour dire qu'il faut limiter la consommation d'espace et préserver les espaces agricoles cependant, les décisions ne suivent pas. Dans le SCoT Rovaltain, on est passé d'une proposition initiale de 25 lgt/ha à 13 lgt/ha dans le projet de SCoT.

Il y a aussi un problème de déprise agricole car les exploitants ne trouvent pas de repreneurs et vendent leurs parcelles.

La CA 26 intervient beaucoup sur les projets de PLU émet des avis systématiquement. Des alertes sont émises lorsque les projets d'urbanisation ne sont pas en lien avec les perspectives de développement démographique.

Vulnérabilité au changement climatique

- **Pensez-vous que la vulnérabilité au changement climatique est une problématique suffisamment traitée à l'heure actuelle dans la Drôme et à VRSRA en particulier ?**

Le critère résistance à la sécheresse est très pris en compte par les coopératives et les agriculteurs. Le changement climatique est un sujet controversé dans le monde agricole.

Une évolution est indéniablement observée mais le lien avec le changement global au niveau planétaire n'est pas dans les esprits ; Les agriculteurs s'adaptent en continu saison après saison comme lorsque les conditions météorologiques évoluent d'une année sur l'autre.

Cependant, on constate que certaines espèces végétales sont abandonnées sur le territoire car elles ne sont plus adaptées. Ex. la luzerne.

L'eau n'est pas une problématique majeure sur VRSRA : l'irrigation se fait à partir du Rhône et de l'Isère, sources « inépuisables ».

- **De quelle manière les exploitations agricoles sont-elles affectées par le changement climatique ?**

Ces dernières années on a observé d'importantes sécheresses début juin qui réduit les réserves liquides.

Synthèse

- **Si vous deviez citer trois actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire de VRSRA pour s'engager sur la voie TEPos quelles seraient-elles ?**
 - Développer des projets collectifs de type méthanisation, PV sur toiture
 - Associer le monde agricole pour ces projets
 - Continuer à accompagner les agriculteurs dans l'optimisation de leurs moyens et leurs matériels
- **Dans quels domaines les efforts et/ou les moyens seront les plus importants à fournir pour devenir TEPos ? Qu'attendez-vous de la démarche de VRSRA ?**

La coordination et l'articulation avec VRSRA se déroule très bien. La CA 26 apprécie d'être associée aux démarches.

Il faut être raisonnable dans les objectifs que l'on se fixe, ne pas courir trop de lièvres à la fois et éviter de se disperser.

- **Quels sont les acteurs les plus dynamiques dans le domaine de la transition énergétique sur le territoire de VRSRA ?**

Filière bois : Fibois, CRPF

Instituts techniques (élevage, ...)

FD CUMA

Coopératives agricoles : Valsoleil (coop. Dromoise de céréales), Agrovia (groupe Dauphinois), Valcré (lait de chèvre)

SYGRED : syndicat des gestions des réseaux d'irrigation drômois (organisme unique de gestion).

Personnes présentes :

Jean-jacques CADET, DGST Energie SDED

Jean-Christophe NIEMIEC, Responsable service Performance Energétique, Energie SDED

Benoît VERZAT, Institut négaWatt

Benoît LECLAIR, Inddigo

Marine JOOS, HESPUL

Claire LE STRAT, Espelia

Objectifs de l'entretien

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a lancé en 2015 l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial avec l'ambition de devenir territoire à énergie positive (TEPos).

L'objectif de cet entretien est de contribuer au diagnostic territorial sur les aspects suivants :

- Situation énergétique du territoire
- Projets et actions en cours ou en projet
- Enjeux du territoire, forces et faiblesses

Cadrage et missions d'Energie SDED

Présentation synthétique de la démarche et son calendrier (Benoît Verzat)

La démarche engagée par VRSRA en est à la phase de diagnostic qui devrait être restitué fin mars. Des ateliers seront organisés ensuite pour partager ce diagnostic et co-construire un plan d'actions. La démarche est menée conjointement à une démarche de labellisation Cit'ergie interne à l'agglomération.

- **Pouvez-vous présenter Energie SDED et ses missions en quelques mots ?**

Energie SDED est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité et de gaz sur la totalité de la Drôme. A ce titre, le Syndicat dispose d'une bonne connaissance des réseaux d'énergie. Energie SDED est un syndicat de communes.

Le SDED propose aussi une compétence optionnelle « réseau de chaleur ».

Quelles sont les actions menées par le Syndicat en matière de maîtrise de la demande énergétique ? en matière de développement des énergies renouvelables ?

Conseil et suivi énergétiques pour les communes : le syndicat accompagne les communes dans le suivi et le bilan des factures énergétiques de leur patrimoine. 70 communes environ sont accompagnées à ce titre et Energie SDED dispose ainsi d'une bonne vision des tendances par type d'usage/ énergie de la consommation d'énergie du patrimoine communal.

Le syndicat concentre son action sur un accompagnement pragmatique projet par projet des communes plutôt que la formalisation de PPI difficiles à mettre en œuvre. Le syndicat propose également une assistance technique (AMO) pour des projets de travaux de rénovation.

Très peu de communes de l'agglomération de Valence sont accompagnées dans ce cadre car souvent elles disposent de moyens suffisants en interne.

Valorisation des CEE : le syndicat agrège les CEE et les valorise pour le compte de ses communes. Energie SDED fait chaque année un appel à et procède à un dépôt commun des CEE.

VRSRA n'a pas souhaité participer à la valorisation commune.

Accompagnement des EPCI : A ce jour, les EPCI ne sont pas adhérents au syndicat. Cependant, ils font de plus en plus appel au syndicat en tant que structure ressource, par exemple pour la

collecte de données énergétiques et à l'occasion des candidatures TEPCV. Le syndicat ainsi répondre aux besoins des EPCI par un accompagnement sous différentes formes.

Pour ce faire, une délibération de portée générale pour cadrer les relations du syndicat avec les EPCI. Energie SDED souhaite s'adapter aux besoins des communes et des interco pour compléter les dispositifs existants sans se substituer à eux.

A ce stade, la volonté du syndicat est d'accompagner les EPCI dans l'élaboration de leurs démarches PCAET et TEPos, ainsi que le prévoit la Loi de Transition Energétique. Le syndicat prévoit notamment d'outiller les EPCI en matière de prospective énergétique via l'outil PROSPER dont il s'est porté acquéreur et qui devrait être déployé eu 2nd semestre 2016. L'articulation entre le déploiement de PROSPER et l'étude de prospective énergétique engagée par VRSRA doit être pensée. L'agglomération pourrait être un territoire test de Prosper.

MDE-micro : Actions pour éviter les renforcements de réseau mis en contrainte et mettre en place des alternatives : équilibrage de phases, par ex. Actions menées sur de très petites zones rurales, en tension identifiées par une compilation des données GDO du concessionnaire.

Sensibilisation : Diffusion d'une fiche de précaution sur le déploiement de PAC.

- **Quels sont les projets en réflexion dans ce domaine ?**

Plan chaleur solaire : le syndicat est signataire de la charte de l'agglomération Plan Chaleur Solaire. A ce titre, il se propose de faire le suivi des installations via la télé-relève afin de suivre et contrôler les performances des installations. Ce service s'adresse plutôt aux installations existantes, les neuves étant en général équipées. Un partenariat avec la ville de Valence a été mis en place. L'objectif global poursuivi est de proposer des services de monitoring énergétique pour les gestionnaires de patrimoine public.

Mobilité électrique : Energie SDED a répondu à l'AMI déploiement bornes de recharge pour véhicules électriques. Les bornes ont été acquises via un groupement de commande avec d'autres syndicats de la région. 114 bornes seront installées d'ici fin 2017, dont une trentaine sur l'agglomération. Pour leur déploiement, le syndicat traite avec le syndicat mixte de transport (VRD). Les bornes seront installées sur le domaine public et accessibles à tous. Un système de réservation de bornes et de tarification sera déployé conjointement.

Maîtrise de la demande d'énergie

- **Selon vous, quels sont les principaux gisements d'économie d'énergie sur le territoire de VRSRA ?**

L'habitat et transport sont a priori les deux secteurs les plus consommateurs sur le territoire.

- **Quels sont les atouts du territoire pour mobiliser ces gisements ? Y a-t-il des opportunités à saisir ?**

La dynamique se met en place : PTRE en cours, partenariat ADIL, EIE.

Développement des EnR

- **Quelle est la dynamique de développement des EnR sur le territoire de VRSRA ?**

Le syndicat a créé la SEM Energie Rhône Vallée qui a vocation à développer les Enr sur le département de la Drôme et de l'Ardèche. La SEM est plus à même de connaître les projets en cours et la dynamique de développement.

- **Quelles sont les filières renouvelables à fort potentiel sur le territoire ?**

Le territoire de VRSRA est vaste et très hétérogène alliant zones urbaines denses et zones rurales et de moyenne montagne. Des potentiels dans toutes les filières existent donc. L'agglomération devra s'appuyer sur un mix d'énergies variées.

Eolien : potentiel faible compte tenu des contraintes

Réseaux

- **Le réseau électrique actuel est-il en capacité d'absorber un développement important des énergies renouvelables dans les prochaines années ?**

Les capacités sont clairement limitées à ce jour et des arbitrages devront être faits. Des choix d'investissement (arbitrages budgétaires) ont été faits concernant le réseau de transport à l'occasion de l'élaboration du S3REN mais le syndicat regrette de ne pas avoir été associé à son élaboration.

Le syndicat regrette que ce soit la logique du « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi » qui préside aux arbitrages de raccordement. Au niveau du réseau de distribution, la difficulté vient de la multitude de petits projets qui, ensemble, peuvent mettre le réseau en difficulté. Cela concerne tout le territoire.

La seule façon d'y remédier serait d'organiser cette « dispersion » et de travailler globalement sur des investissements communs portés par tous et pas uniquement les derniers arrivés.

Mobilité électrique : l'impact du déploiement en cours sur le réseau sera faible car le véhicule électrique n'a pas vocation à se développer massivement dans le département. L'électricité fera partie du mix énergétique de la mobilité parmi d'autres énergies, l'hydrogène par exemple.

Pas de réflexion sur la méthanation (power to gas) pour l'instant

- **Des investissements sont-ils prévus dans cette perspective ?**

Cf. S3REN mais ce ne sera pas suffisant pour répondre à l'ensemble des besoins si on souhaite évoluer vers un TEPos.

- **Quelles seraient les mesures à prendre pour y faire face ? Y a-t-il des projets ou des réflexions sur les réseaux intelligents ?**

Pour l'instant tout ce qui peut être fait pour y remédier doit l'être à titre expérimental. Actions possibles :

- Projet smart grid : trouver un régulateur, mobiliser du potentiel en production et en consommation, ... projet lourd, peu rentable et compte tenu des faibles densités de consommation, le territoire n'est pas une zone de déploiement prioritaire. Des expérimentations sur l'autoconsommation seraient possibles.
- Anticiper les besoins et les investissements et construire une vision partagée de territoire avec ERDF. Pour cela, il faut parfaitement connaître l'existant et faire un travail prospectif sur les réseaux. : connaître les lieux où il existe une marge de manœuvre (liée au pallier technique par exemple), savoir où vont se développer les projets (via PROSPER par ex.) et partager ces éléments. Aujourd'hui ERDF est très

réticent à travailler sur ce genre de choses et à fournir des éléments. Il n'e semble pas avoir de vision sur le développement du réseau de distribution.

Le SDED est intéressé pour mener une expérimentation. Réfléchir à la marge de manœuvre des réseaux sur le territoire.

Vulnérabilité

Les zones rurales sont les plus impactées, notamment par les évènements climatiques extrêmes comme les orages. Les zones de moyenne montagne sont également touchées avec des conséquences parfois sur l'alimentation électrique.

Synthèse

- **Si vous deviez citer trois actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire de VRSRA pour s'engager sur la voie TEPos quelles seraient-elles ?**

Joker !

- **Dans quels domaines les efforts et/ou les moyens seront les plus importants à fournir pour devenir TEPos ?**

Le syndicat insiste sur les besoin forts d'évaluation et de suivi pour connaître les effets des actions menées. Le syndicat peut aider à démontrer les effets des actions entreprises via des systèmes de suivi.

- **Qu'attendez-vous de la démarche de VRSRA ?**

Souvent le syndicat d'énergie est loin des préoccupations quotidiennes des EPCI, il faut l'intégrer plus systématiquement dans les réflexions car la transition énergétique ne se fera pas sans les réseaux et donc les syndicats.

Energie SDED souhaite participer activement et mettre ses compétences au service de la démarche engagée par VRSRA, qui sera suivie par les autres EPCI. De manière générale, il souhaite renforcer les liens avec les EPCI. La Commission paritaire, instituée par la LTE, rassemblant AODE et EPCI constitue un premier lieu d'échange avec les EPCI.

Date : 3 mars 2016

Structure interrogée : Laboratoire des Energies du Sud Rhône Alpes

Objectifs de l'entretien

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a lancé en 2015 l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial avec l'ambition de devenir territoire à énergie positive (TEPos).

L'objectif de cet entretien est de contribuer au diagnostic territorial sur les aspects suivants :

- Situation énergétique du territoire
- Projets et actions en cours ou en projet
- Enjeux du territoire, forces et faiblesses

Cadrage et missions de la Direction Environnement du Département de la Drôme

Présentation synthétique de la démarche et son calendrier

- **Pouvez-vous présenter le Laboratoire des Energies du Sud Rhône-Alpes et ses missions en quelques mots ?**

Le LESRA a été créé par l'Alliance nationale coordination de la recherche sur l'énergie (ANTCE). Son objet est de faciliter la mise en œuvre de démonstrateurs industriels pour valider les aspects techniques et technico-économiques des technologies déployées et favoriser le développement de la formation sur ces nouvelles technologies.

Montélimar a été choisi comme terrain principal d'expérimentation par le LESRA car disposant de ressources riches et variées : énergie nucléaire, vent important, niveau d'ensoleillement correct, ressource biomasse, géothermie. C'est une ville dynamique, pas comparable à Valence sur ce point mais en croissance démographique. Franck Reynier, Député-Maire de Montélimar participe aux réflexions parlementaires sur l'énergie, il est Président du groupe d'étude sur les énergies.

L'IFPEN, le BRGM, le CEA sont membres fondateurs du LESRA qui rassemble également des industriels (EDF, ERdF, AREVA, Fonroche,...) et des collectivités (CD26, Energie SDED, agglomération de Montélimar, Tennerdis (pôle de compétitivité EnR à Grenoble), un cluster mobilité à Lyon (pôle de compétitivité) ,...

Le LESRA s'est rapproché de VRSRA pour trouver des synergies et développer des projets sur l'agglomération.

CEA : objectif création de société, création de valeur, création de business.

Le LESRA a convaincu l'agglomération de Montélimar à se lancer dans TEPoS. Montélimar : obtention du label TEPCV en oct. 2015, une chargée de mission a été recrutée pour la démarche tepos.

LEHR : véhicules électriques qui peuvent fonctionner en convoi aux heures de pointe et peuvent être séparés

Travail sur les usages

- Quelles sont les actions menées par le LESRA en matière de maîtrise de la demande énergétique ? en matière de développement des énergies renouvelables ?

Travail sur le stockage sous forme d'hydrogène, par batterie

- Quels sont les projets en réflexion dans ce domaine ?

Bus et véhicules hydrogène à Montélimar. Développement de chaudières hydrogène. La première année, l'hydrogène sera produit par hydrocarbure puis par électricité verte.

80% des acteurs de l'hydrogène sont en RA.

Pb hydrogène : il faut faire des stations.

Valence va avoir sa station hydrogène et des véhicules (voir Toyota Mirai). C'est encore cher mais ça va baisser.

Mélange d'hydrogène avec le gaz dans le réseau c'est un vecteur très important mais il faut que ce soit de l'hydrogène vert ou fatal (des industries comme à Dole ou Anvers qui rejettent de l'hydrogène qui utilisent du chlore).

La LESRA va également travailler sur les smart-grid, l'avenir c'est la convergence des réseaux avec une gestion intelligente.

Déploiement de pile à combustible qui permet de stocker.

Projet de solaire thermodynamique sur friche pour alimenter des petites usines ou un parc touristique (faire du froid, du chaud, de l'élec)

Lohr/ véhicules Crystal : vont être déployés à Strasbourg et Montélimar : financé par UE, (FCH fuel cell hydrogen JU joint undertaking), aide ademe, lohre en fp, subvention, crédit impo recherche

Filière hydrogène

- Quelle est la dynamique de développement de la filière hydrogène sur le territoire ? Quelles sont les installations existantes ou en projet ?
- Quels sont les atouts du territoire pour la développer ? Y a-t-il des opportunités à saisir ?
- Quels sont les freins à son développement ?
- Quelles actions faudrait-il mettre en place pour accélérer son développement ?
- En quoi la filière hydrogène représente-t-elle un atout pour le territoire ?

Développement des EnR

- Quelle est la dynamique de développement des EnR sur le territoire de VRSRA ?
La dynamique est engagée, il faut la renforcer.
- Quelles sont les filières renouvelables à fort potentiel sur le territoire ?
Filière liées aux richesses naturelles : vent, soleil, géothermie (projet entre Montélimar et Valence)
- Quels sont les atouts du territoire pour les développer ? Y a-t-il des opportunités à saisir ?
Pépinière INEED.
- Volonté politique forte de faire avancer les choses, c'est très important.
- **Quels sont les freins à leur développement ?**
Pb lié à la qualité de l'air
- Quelles actions faudrait-il mettre en place pour accélérer leur développement ?
Installer de nouvelles sociétés dans les métiers futurs.

- Disposez-vous de données ou d'études sur la production d'énergie renouvelable du territoire de VRSRA ? sur les potentiels ?

Maîtrise de la demande d'énergie

- Comment percevez-vous la dynamique de réduction des consommations d'énergie sur le territoire de VRSRA ?
- Selon vous, quels sont les principaux gisements d'économie d'énergie sur le territoire de VRSRA ?
Bâtiment
Pollution /mobilité
- Quels sont les atouts du territoire pour mobiliser ces gisements ? Y a-t-il des opportunités à saisir ?
- Quels sont les freins ?
- Quelles actions faudrait-il mettre en place pour les mobiliser ?

Synthèse

- Si vous deviez citer trois actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire de VRSRA pour s'engager sur la voie TEPos quelles seraient-elles ?

Lutter contre la qualité de l'air ?. C'est pas évident car il y a l'autoroute, pb à régler au niveau national. Particules/oxyde d'azote

Des solutions hydrogène ont

Développer les infra (stations hydrogène), acheter des véhicules hydrogène, développer les centre-villes piétons. Valence fait partie du corridor de l'hydrogène.

Efficacité énergétique :

EnR :

- Dans quels domaines les efforts et/ou les moyens seront les plus importants à fournir pour devenir TEPos ?

Mobilité : les gens sont souvent auto-solistes

Cela manque d'étudiants. Le fait d'être un territoire de formation/qui attire les étudiants étrangers est un atout pour aller vers la TE.

Il faut agir sur l'autoroute

- Qu'attendez-vous de la démarche de VRSRA ?

Garder la spécificité hydrogène de RA (éviter les boîtes qui s'en vont). Renforcer ces sociétés qui sont fragiles (McPhy, Symbio). Garder les sociétés. Attention au rachat par des Américains (favorisés par l'euro fort).

Les aider pas compliqué = diffuser et commander leurs produits et les promouvoir dans les démonstrations,

D'autres régions dynamiques : Manche, Bordeaux, PDC (stratégie de Rifkin)

Approches socio et comportementale pour voir comment les gens réagissent par rapport à l'hydrogène.

Etre associé à la démarche, participer aux ateliers,

A Valence, le fait que l'ambition TEPos soit affichée facilite les choses et les projets.

Développer l'économie circulaire.

⇒ Recevoir des docs

⇒ Recevoir le PV du dernier CA (ne pas diffuser)

- Quels sont les acteurs les plus dynamiques dans le domaine de la transition énergétique sur le territoire de VRSRA ?

Les élus s'il n'y a pas de volonté politique forte

Rovaltain, pépinière, ineed,

Ce qui est remarquable c'est le spectre large des domaines et sujets investis.

Des entreprises et industriels dynamiques : architecte ineed, Thales, Corima (roues carbone), IAA, pôle ecotox

- Quels sont ceux à associer à la démarche ?

Objectifs de l'entretien

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a lancé en 2015 l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial avec l'ambition de devenir territoire à énergie positive (TEPos).

L'objectif de cet entretien est de contribuer au diagnostic territorial sur les aspects suivants :

- Situation énergétique du territoire
- Projets et actions en cours ou en projet
- Enjeux du territoire, forces et faiblesses

Cadrage et missions de la CCI de la Drôme

Présentation synthétique de la démarche et son calendrier

- **Pouvez-vous présenter l'organisation de la CCI, de son service Environnement et ses missions en quelques mots ?**

Fanny Boutarin est en charge du service Performance industrielle et innovation. Agnès Balogna est chargée de mission Environnement.

Le service accompagne les entreprises de la Drôme dans leur développement. Les principales missions assurées concernent le conseil en stratégie, les aides financières à l'innovation, l'intelligence économique et l'environnement. Le service est également chargé des programmes et partenariats européens.

- **Quelles sont les actions menées par la CCI en matière de maîtrise de la demande énergétique ? en matière de développement des énergies renouvelables ?**

De manière générale, beaucoup d'actions sont programmées et conçues au niveau régional puis déployées par les CCI territoriales.

La CCI accompagne tous les secteurs d'activité et toutes tailles d'entreprises, dans les faits, l'accompagnement se fait principalement dans les secteurs de l'industrie et du tourisme.

Plusieurs types d'accompagnement sont possibles pour les entreprises :

- Les « **visites énergie** », selon un format calibré au niveau régional : visite gratuite d'une demi-journée avec collecte des informations principales et remise d'un rapport en deux parties :
 - o Point sur les contrats de fourniture d'énergie et marges d'optimisation (analyse dérives, pénalités, contrat, etc.), transmission d'un tableur de suivi des consommations énergétiques ;
 - o Préconisations d'actions d'efficacité énergétique sur le bâti, le process et les utilités

Environ une dizaine de visites énergie sont réalisées par an depuis 2011 sur le département. Compter 2,5 jours de travail par entreprise. Les visites sont financées par l'ADEME, la Région et la CCI.

Suite à ces visites, les entreprises peuvent être orientées vers un accompagnement plus poussés par un bureau d'études en fonction du besoin d'expertise. La CCI référence des BE et en propose quelques-uns aux entreprises. La CCI accompagne également les entreprises au montage de dossier de demande d'aides.

⇒ *Les retours de l'évaluation du dispositif visite énergie sont très positifs (cf. enquête téléphonique 2014).*

- Le programme régional CAP Energie dont la CCI se fait le relais (financé en partie par la région + 2900 € à la charge de l'entreprise). Des BE réalisent un diagnostic énergétique plus poussé et accompagnent les entreprises dans la mise en œuvre de solutions. Ce programme est réservé aux entreprises éligibles au Plan PME et ayant une facture d'énergie supérieure à 100 k€/an. Les entreprises Vignal Artru et Boiron Frères (IAA), par ex., sont accompagnées par ce dispositif. L'accompagnement se fait par vague. Piloté par le CETIM (tous secteurs sauf agro) et Coop de France (secteur agro), le programme combine des sessions collectives d'échange (par vague) et des interventions individuelles d'expert en entreprise.

⇒ *Transmettre la liste des entreprises accompagnées dans la Drôme.*

⇒ *Une demande de la part de l'agglo pourra être formulée à la CCI pour récupérer la liste des contacts au sein des entreprises ayant bénéficié de ces accompagnements afin de les convier aux ateliers du PCAET.*

- Accompagnement à la certification ISO 50 001 financé par l'ADEME et piloté par la CCI régionale.

- Participation au programme européen STEEEP (Support and Training for an Excellent Energy Efficiency Performance) : 5 entreprises accompagnées sur 2 ans et demi par la CCI sur l'efficacité énergétique avec l'organisation d'ateliers techniques, la mise en place de tableau de suivi, l'accompagnement à la définition et à la mise en œuvre d'actions, etc. 60 PME sont suivies au niveau régional, 600 au niveau européen.

En complément, la CCI anime une communauté QSE/RSE créée il y a un an et demi au sein de son réseau Ecobiz. 2 réunions par mois sont organisées sur des sujets variés : processus qualité, nouvelles normes, outils, développement durable. Une centaine d'inscrits et 30 à 40 personnes aux soirées.

Bilan 2015 de la communauté Clubs QSE-RSE de Drôme Ecobiz : 100 adhérents, 20 évènements, 500 participants au total

Exemples d'évènements sur l'énergie et l'environnement :

- Février 2015 : ISO 50 001, comment tirer parti d'un système de management de l'énergie ? - (23 participants)

- Mars 2015 : Anticiper la fin des tarifs réglementés en électricité et maîtrisez vos contrats - (32 participants)

- Septembre 2015 : Version 2015 des normes ISO 9001 et ISO 14001 - (30 participants)

- Janvier 2016 : Le changement climatique et ses effets : une réalité pour la Drôme - en partenariat avec l'ADIL (82 participants)

- Février 2016 : La méthanisation des déchets, moteur de la transition énergétique du territoire - en partenariat avec VRSRA (48 participants)

Le sujet mobilité est aussi traité au sein d'une communauté dédiée du réseau ecobiz dont un des objectifs est de faire émerger des PDE. La mobilité des marchandises est traitée de façon marginale.

Une communauté est en cours de création sur l'ESS.

La CCI régionale procède également à un référencement des BE qui peuvent intervenir sur l'énergie. Une cinquantaine d'entreprises sont à ce jour référencées par la CCI.

A travers ses réseaux et lors des différents contacts avec les entreprises, la CCI se fait le relais de dispositifs et réglementations existants : information et conseil sur les audits énergétiques obligatoires (cela concerne quelques entreprises sur l'agglomération : Raviolles St Jean, Thales,...) ; ouverture des marchés de l'énergie ; accompagnement des transporteurs routiers sur la Charte Objectif CO2, accompagnement sur la réglementation environnementale (eau, bruit, déchets, etc.).

Il n'y a pas d'action de sensibilisation de masse mais une approche de réponse aux demandes avec solution adaptée à chaque besoin car les préoccupations sont très variées d'une entreprise à l'autre.

Le service commerce met en place des démarches liées au circuit courts.

- **Quels sont les projets en réflexion dans ce domaine ?**

Ecologie industrielle : la CCI de Grenoble et la CCI Nord-Isère font une expérimentation de la méthode NISP (ou PNSI - Programme national de synergies inter-entreprises) pour la recherche de synergies industrielles. Elle se traduit par l'organisation d'atelier avec 50 entreprises pour faire émerger des voies de synergie./possibilité de faire un de ces ateliers sur la Drôme.

Plus d'infos sur : www.pnsi.fr

Biovallée est également lauréat d'un appel à projet régional d'écologie industrielle mis en place selon une approche différente : un chargé de missions a fait plein de rencontres individuelles avec des entreprises et abouti à un plan d'actions mais ce projet est a priori en stand-by depuis le départ du chargé de mission.

L'agglomération VRSRA a demandé à la CCI de s'impliquer sur les sujets méthanisation, ombrières photovoltaïques, solaire thermique. A ce titre, Castorama et Leclerc Bourg les Valence ont été rencontrés pour évoquer les installations PV sur ombrières.

Maîtrise de la demande d'énergie

- **Comment percevez-vous la dynamique de réduction des consommations d'énergie sur le territoire de VRSRA ? Comment les entreprises prennent-elles (ou non) en considération cette question ?**

L'énergie est une préoccupation qui ressort de plus en plus chez les entreprises en raison de l'actualité et des obligations réglementaires croissantes. Cela concerne toutes les tailles d'entreprises et domaines d'activité.

En outre, l'ouverture des marchés de l'énergie a permis de se faire se poser des questions à beaucoup d'entreprises. La principale motivation réside dans les aspects financiers.

Finalement, même les grosses entreprises ne gèrent pas forcément très bien l'énergie.

- **Selon vous, quels sont les principaux gisements d'économie d'énergie sur le territoire de VRSRA ?**

Le bâti industriel est très énergivore et très peu performant. Or il existe peu de financement : ni CEE, ni subvention. Les actions d'isolation ne sont pas rentables (TRI > 20 ans).

Beaucoup d'action peuvent être faites pour réaliser des économies de chauffage : régulation, isolation des circuits calorifiques, comportements, L'éclairage est également un gisement d'économie important.

Les utilités représentent également des gisements importants, parfois très rentables (ex. sur l'air comprimé : gestion des fuites, éviter le surdimensionnement,...)

Sur le process, des marges de manœuvre existent mais elles nécessitent des investissements lourds (ex. plasturgistes : passer de système pneumatique à système électrique).

La récupération de chaleur constitue aussi un axe important mais c'est souvent compliqué sur l'existant. (ex. un céramiste peut récupérer chaleur du four pour chauffer ses locaux).

De manière générale, le gisement est souvent lié à des solutions de bon sens et d'organisation de la production. Les responsables de la maintenance ont souvent des idées de solutions efficaces mais sont généralement peu écoutés.

- **Quels sont les atouts du territoire pour mobiliser ces gisements ? Y a-t-il des opportunités à saisir ?**

Pour les territoires engagés dans une démarche TEPoS : bonification de 10% des aides Ademe.

Développement des EnR

- **Quelle est la dynamique de développement des EnR sur le territoire de VRSRA ? Les entreprises de VRSRA se positionnent-elles sur ce marché ? Sont-elles porteuses de projet elles-mêmes ? Quelles sont les filières renouvelables les plus dynamiques sur le territoire ?**

La CCI accompagne des projets d'innovation ou de développement d'entreprises qui proposent des solutions énergétiques en matière de domotique, éclairage, éco-matériaux, production d'énergie. Ainsi plusieurs entreprises intervenant dans le champ de la transition énergétique et proposant des produits et services favorisant les économies d'énergie se créent sur le territoire, notamment sur la pépinière de Rovaltain.

Ex : Light and Save est une entreprise située à Valence (qui a débuté à la pépinière de Rovaltain), qui propose de l'éclairage performant par LED et des solutions d'automatisation.

La filière hydrogène est également dynamique dans la Drôme. Ex. le Laboratoire des énergies du sud RA (LESRA) met en place des projets pilote de véhicule hydrogène en lien avec un laboratoire et des industriels.

La géothermie est également une source d'énergie renouvelable intéressante dans le département.

- **Quels sont les atouts du territoire et des entreprises pour les développer ? Y a-t-il des opportunités à saisir ?**

Beaucoup d'ensoleillement (2 200 h /an) et donc un gisement solaire important. La dynamique autour du solaire PV semble repartie après un coup d'arrêt suite au moratoire.

Les entreprises se lancent dans des projets directement ou louent leur toiture. Plusieurs sont démarchées par des tiers financeurs (montage en crédit-bail) et ont besoin de conseil juridique.

Des questions émergent sur l'auto-consommation.

La solaire thermique est une bonne solution dans le tourisme (hôtels et campings), parfois dans l'industrie.

- **Disposez-vous de données ou d'études sur la production d'énergie renouvelable du territoire de VRSRA ? sur les potentiels ?**

Des études sur les déchets ont été faites (pour mettre en place une bourse de déchets Drôme /Ardèche) en 2007-2008.

Etudes en Nord Drôme sur la sécurisation de l'approvisionnement énergétique des entreprises – récupérer le guide pour trouver une valorisation.

Vulnérabilité au changement climatique

- **Est-ce que la vulnérabilité au changement climatique est une problématique prise en compte par les entreprises de la Drôme et de VRSRA en particulier ?**

Pour l'instant ce n'est pas un sujet qui les touche, sauf les activités touristiques d'hiver. Une soirée sur les impacts du changement climatique a été organisée par la CCI en partenariat avec Météo France et l'OREC.

Synthèse

- **Si vous deviez citer trois actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire de VRSRA pour s'engager sur la voie TEPos quelles seraient-elles ?**

Répondre au besoin d'ingénierie et d'accompagnement par ex/. en créant un guichet unique de conseil et accompagnement auprès des entreprises qui regrouperait l'agglo, la CCI, la CMA. Pour l'instant, seules les études sont financées par l'ADEME . Il faudrait étudier la possibilité de subventionner les investissements.

Proposer des montages financiers permettant de financer des actions de MDE grâce à la production d'EnR.

Trouver le moyen de faire des visites en nombre sur l'agglo, de généraliser les audits/ optimisation tarifaire et contractuelle.

- **Qu'attendez-vous de la démarche de VRSRA ?**

Ne pas oublier les entreprises !

L'agglo pourrait mettre en place des financements locaux spécifiques aux entreprises.

C'est très positif que le territoire s'engage dans cette dynamique. La CCI souhaite être associée aux ateliers et à la co-construction du plan d'actions. La CCI pourrait également relayer de l'info aux entreprises.

- **Quels sont les entreprises (ou assimilés) les plus dynamiques dans le domaine de la transition énergétique sur le territoire de VRSRA ?**

Les entreprises qui se sont engagées dans Cap Energie.

Cibler les IAA car elles présentent de gros enjeux de chaud et froid.

Cibler également les entreprises de logistique.

Ecobiz : possibilité de faire une communication pendant une soirée éco-biz et sur le web sur le PCAET pour faire venir des entreprises lors des ateliers.

- **Quels sont ceux à associer à la démarche ?**

Néopolis, centre de formation de la CCI Drôme a une action forte dans la filière bâtiment : ex. plateau pédagogique/technique pour installation EnR sur le bâti.

25/03 : évènement des 1^{ères} rencontres du bâtiment de l'éco-construction.

23/06 à l'iNEED : journée smart cities / territoires connectés / intelligents pour le compte de la représentation de la commission européenne en France.

Noms d'entreprises locales engagées dans les énergies renouvelables :

- McPhy (hydrogène)
- Ecobatec (régénération de batteries)
- CARI (capteurs bâtiment)
- Vert'Eole (éolien)
- Light & Save (conseil éclairage LED)

Date : 18 février 2016

Structure interrogée : SCOT du Grand Rovaltain

Objectifs de l'entretien

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a lancé en 2015 l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial avec l'ambition de devenir territoire à énergie positive (TEPos).

L'objectif de cet entretien est de contribuer au diagnostic territorial sur les aspects suivants :

- Situation énergétique du territoire
- Projets et actions en cours ou en projet
- Enjeux du territoire, forces et faiblesses

Cadrage et missions de la Direction Environnement du Département de la Drôme

Présentation synthétique de la démarche et son calendrier

- **Pouvez-vous présenter l'organisation du Syndicat Mixte et ses missions en quelques mots ?**

Le Syndicat Mixte du SCoT a pour vocation d'animer la démarche d'approbation du SCoT (en cours) et, ensuite, de faire vivre le schéma sur le territoire à travers sa déclinaison dans les documents de planification locaux (PLU, ODU, PLH).

Le SCoT couvre 103 communes sur les départements de la Drôme et l'Ardèche, dont 51 au sein de VRSRA. Le projet de schéma a été retenu et devrait être approuvé fin 2016.

Sur les aspects énergie-climat, la loi a récemment modifié l'ordre de prise en compte et de compatibilité des documents de planification : désormais le PCAET doit être compatible avec le SCoT.

Ce SCoT est le premier sur le territoire, il y a donc eu un fort travail de pédagogie nécessaire..

- **Comment le SCoT traite-t-il les problématiques relatives à la maîtrise de la demande énergétique et au développement des énergies renouvelables sur le territoire de VRSRA en particulier?**

Les orientations du SCoT en matière d'énergie sont principalement portées sur l'urbanisme, l'habitat, les déplacements. Ces sujets sont traités de manière transversale dans le SCoT et sont dispersés, il n'y a pas de chapitre spécifique à l'énergie et au climat. D'ailleurs l'entrée qualité de l'air est privilégiée dans le SCoT par rapport à l'entrée énergie-climat. Pas de commande politique de traiter prioritairement l'énergie (changement politique oblige) mais plutôt sur l'axe qualité de l'air. Cependant dans le cadre du projet Coopenergy, le RAEE a fait un travail d'analyse du SCoT et identifié les points liés à l'énergie. Il a mis en évidence pas mal de points sur lesquels le SCoT est intéressant.

Le SCoT porte également attention au phénomène de précarité énergétique. Dans ce cadre, une approche statistique de la vulnérabilité énergétique en croisant logement/ménage. Cela a permis de renforcer certaines dispositions du scot : rapprocher habitat et emploi, rénovation de l'habitat,...

En matière de rénovation de l'habitat, le Scot comporte des objectifs chiffrés territorialisés par EPCI. Pour VRSRA, l'objectif est de rénover 15 600 logements d'ici 2040. Le SCoT préconise que le PLH prévoit ce niveau d'objectif.

L'aspect réseaux d'énergie n'est pas traité dans le SCoT.

Un diagnostic sur la capacité de production d'EnR est présent dans le SCoT. Y figurent : un recensement des barrages hydro-électriques, des parcs éolien et des installations PV. Un croisement de données pour identifier les capacités de production du territoire sur ces deux filières a été réalisé dans les études préalables au SCoT. Sur la biomasse, l'approche est moins poussée.

Préconisations du SCoT pour le PV au sol : pas sur terres agricoles, ni sur des espaces naturels.

Dans le cadre d'une révision du SCoT le sujet pourra être traité plus finement et territorialisé. La lutte contre l'étalement urbain est un des points d'entrée principaux du SCoT dont l'objectif est de réduire de moitié la consommation d'espace telle que constatée durant la décennie 2000 par la recherche d'optimisation (dents creuses, optimisation du foncier d'activité proposé par les EPCI, augmenter la densité d'habitat à l'hectare).

Le Scot introduit également des axes de travail sur les formes urbaines en mettant l'accent sur l'habitat intermédiaire et accolé. Il y a cependant un travail d'acculturation à faire et de changement de comportement.

Maîtrise de la demande d'énergie

- Selon vous, quels sont les principaux gisements d'économie d'énergie sur le territoire de VRSRA ?

Un état initial de l'environnement a été réalisé dans le SCoT (obligatoire) qui a fait ressortir les déplacements, l'agriculture et l'habitat comme secteurs à plus forts enjeux.

La mixité fonctionnelle visant à rapprocher lieux de vie et lieux de travail ainsi que l'évolution des formes urbaines pour favoriser la compacité des bâtiments, sont également identifiées comme des leviers d'action importants du SCoT.

- Quelles actions faudrait-il mettre en place pour les mobiliser ?

Il faudrait intégrer l'énergie dans le guide de déclinaison du SCoT.

Il faudrait que les BE d'urbanisme soient sensibilisés sur cet aspect. Les BE ne sont pas tous très compétents en la matière. Des réunions de sensibilisation avec la DDT sont organisées.

Développement des EnR

- Quelles sont les filières renouvelables à fort potentiel sur le territoire ?
- Quels sont les atouts du territoire pour les développer ? Y a-t-il des opportunités à saisir ?

L'énergie solaire, abondante, est un atout. Il faut la valoriser en privilégiant le PV sur toiture. Le bois-énergie est également une ressource importante. Via le SCoT, les communes sont incitées à entretenir leurs forêts et à veiller au maintien des activités sylvicoles.

Vulnérabilité au changement climatique

- De quelle manière le SCoT aborde les impacts changement climatique ?

Risque incendie/risque inondation sont traités. Les îlots de chaleur sont peu traités (les villes de la Drôme ne sont pas particulièrement vulnérables de ce point de vue).

Synthèse

- Si vous deviez citer trois actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire de VRSRA pour s'engager sur la voie TEPos quelles seraient-elles ?

Pédagogie et formations nécessaire pour les élus et techniciens et les BE si l'on souhaite que les problématiques soient prises en compte dans les PLU.

Articulation multi-acteurs/multi-échelle à penser (projet coopenergy).

Le PCAET pourrait se doter de cette entrée pour préconiser, voire imposer des choses aux PLU.

En matière d'ingénierie, les communes sont démunies. Elles se tournent vers l'agglo (service de J. Vye) et vers le CAUE. Pas connaissance de BE spécialisés la dessus, et pas d'agence d'urbanisme sur l'agglo,

- **Dans quels domaines les efforts et/ou les moyens seront les plus importants à fournir pour devenir TEPos ?**

Déjà beaucoup de production hydroélectrique. Le PV et l'éolien se développent. La réduction des consommations doit aussi être une priorité, notamment en matière de déplacements. Il faut offrir des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle et développer les modes actifs.

De forts enjeux pèsent sur le péri-urbain car l'habitat y est dispersé, et le taux d'équipement en voiture très important. Le SCoT dispose qu'autour des arrêts de transport en commun efficace (offrant une desserte fréquente en période de pointe), un cos de 0,5 est nécessaire. Malgré une sollicitation du SCoT, VRD n'a pas souhaité définir un réseau de desserte des espaces péri-urbains à 40 ans.

- **Qu'attendez-vous de la démarche de VRSRA ?**

Qu'il puisse y avoir une traduction et un accompagnement concret dans les documents d'urbanisme des préconisations du SCoT sur les EnR, les formes urbaines, la densification, la rénovation, etc.

- **Quels sont les acteurs les plus dynamiques dans le domaine de la transition énergétique sur le territoire de VRSRA ? Quels sont ceux à associer à la démarche ?**

Il faut associer l'ingénierie en général, y compris l'ingénierie privée.

Objectifs de l'entretien

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a lancé en 2015 l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial avec l'ambition de devenir territoire à énergie positive (TEPos).

L'objectif de cet entretien est de contribuer au diagnostic territorial sur les aspects suivants :

- Projets et actions en cours ou en projet
- Synergies entre Bel Monnaie et la démarche TEPOS

Présentation de Bel Monnaie

Bel monnaie est une association dont l'objectif est de **dynamiser l'économie locale** à travers un projet citoyen. Le lancement effectif de la monnaie est récent : le **19 janvier 2015**.

Selon Philippe Leduigou, membre fondateur de l'association, cette monnaie constitue un nouveau type de **réseau**, un nouvel **espace de dialogue** entre consommateurs, commerçants et collectivités.

L'association développe à la fois une monnaie locale complémentaire sur l'agglomération et un système d'échange local inter-entreprise.

Ce projet s'inscrit dans un mouvement national des monnaies locales complémentaires qui s'est reconnu dans les valeurs suivantes :

- « Réappropriation de l'usage de la monnaie par le citoyen, pas seulement comme outil mais aussi pour le sens de son usage et de sa nature »
- « La monnaie comme symbole, porteuse de solidarité, d'entraide et de coopération »
- « La monnaie porteuse de valeur éthique, écologique et sociale »
- « La monnaie comme moyen d'échange permettant de créer des mécanismes de solidarité. »

Les soutiens financiers de la démarche

M. Leduigou est salarié de l'association, avec en soutien, une personne en service civique et une personne en emploi aidé.

En dehors d'une subvention délivrée lors du lancement du projet (17kEuros de la Région) l'association ne bénéficie pas d'autres financements publics outre la mise à disposition d'un local par la ville de Valence.

L'ambition de l'association est de ne pas dépendre des subventions mais d'être autoalimenté par le prélèvement effectué à chaque transaction auprès des commerçants. Les commerçants financent en effet le système et bénéficient d'un phénomène de fidélisation. L'objectif de l'équilibre financier est fixé à 3 ans. Un « bel » peut potentiellement être reconverti en euro mais sous réserve du paiement d'une taxe.

Périmètre

La bel monnaie a vocation à être utilisée sur l'ensemble de VRSRA et quelques communes d'Ardèche limitrophes de Valence.

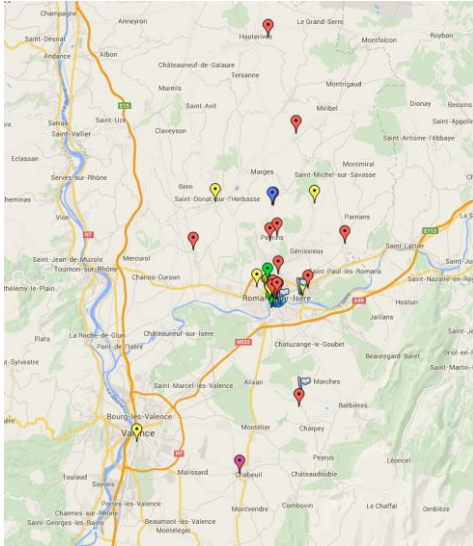


Figure 3: lieux d'utilisation possible de la mesure sur le territoire

Synergies entre « bel monnaie » et la démarche TEPOS

Bel monnaie est un animateur de réseau qui a vocation à se renforcer de manière importante. Une lettre d'info est diffusée à plus de 3000 personnes par mail et 1200 personnes suivent leur page facebook.

Comme pour « la mesure » les commerçants qui adhèrent s'engage à relever un défi par an sur les thèmes : environnemental social et gouvernance. Ce mécanisme de mobilisation prendra effet à partir de 2017.

Le caractère numérique de la monnaie (les consommateurs payent avec une carte et un mot de passe, les commerçants disposent d'une borne spécifique) va rendre possible des analyses statistiques que ne permet pas une monnaie papier.

Attentes et perspectives vis-à-vis de VRSRA

Tout en restant une démarche citoyenne, l'association pourrait à terme évoluer en SCIC en intégrant des organismes publics dans le capital.

L'attribution des subventions locales en « bel monnaie » est un bon moyen de s'assurer que l'argent va bien au bénéfice du territoire. Cette approche a été retenue en région midi Pyrénées.

Philippe Leduigou est intéressé à participer aux ateliers thématiques.

Date : 11 février 2016

Structure interrogée : Pôle Numérique

Personnes présentes :

Jean-Philippe Falavel, chargé de développement économique, Pôle numérique

Jean-Claude Blachier, Directeur, Pôle numérique

Benoît VERZAT, chargé de mission TEPOS, Institut négaWatt

Objectifs de l'entretien

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a lancé en 2015 l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial avec l'ambition de devenir territoire à énergie positive (TEPos).

L'objectif de cet entretien est de contribuer au diagnostic territorial sur les aspects suivants :

- Acteurs du territoire en lien avec les enjeux énergétiques et le numérique
- Projets et actions en cours ou en projet

Cadrage et missions

Présentation synthétique de la démarche et son calendrier (Benoît Verzat)

Présentation du pôle numérique

Le pôle est une structure associative de 6 salariés dont la mission est de renforcer l'appropriation des outils numériques sur le territoire de la Drôme. Les financements de l'association proviennent essentiellement des appels à projet.

Les activités du pôle incluent :

- L'accompagnement des entreprises dans leurs projets numériques (ex. e-commerce)
- L'animation d'un réseau de tiers lieux (espaces de travail en commun notamment)
- La formation aux outils numériques au sein des entreprises et à leur utilisation comme mode d'animation, de renforcement d'équipe,
- La définition et la mise en œuvre d'outils de facilitation de la communication au sein de l'entreprise
- La consolidation d'information et la diffusion de pratiques sur l'innovation en lien avec le numérique

Projets et initiatives identifiés par le pôle en lien avec la transition énergétique

Projet européen Sustain ICT

<http://www.sustainict-eu-life.org/sustainICT/introSUSTAIN.html>

C'est un projet déposé dans le cadre du programme européen Life+ qui vise à mettre à profit les outils numériques pour améliorer la performance énergétique du résidentiel.

600 logements collectifs de bailleurs sociaux ont été équipés de capteurs des consommations d'électricité et d'eau. La collecte de données et le suivi des consommations se fait sur des tablettes fournies aux occupants. Le bailleur utilise également ce support comme outil de communication aux occupants en leur transmettant notamment des analyses comparatives sur leurs consommations et en

leur envoyant des alertes dans le case de consommation anormale. Des propositions de service supplémentaires sont également proposés sur l'interface de suivi des consommation (ex. plateforme de covoiturage).

La sélection des logements collectifs a été pensée pour considérer un large panel de situation en termes de date de construction et de modes de chauffage.

Le Pôle Numérique a été le porteur principal du projet, avec comme partenaire notamment CARI electronic qui a fournir les capteurs. Le projet touche à sa fin. L'ADIL est actuellement en train de réaliser une analyse statistique des données collectées. Le projet touche à sa fin, une réunion de clôture avec les bailleurs sociaux est planifiée.

Au cours de ce projet, Clément salarié du pôle a consolidé une expérience de terrain précieuse sur les aspects sociaux et psychologiques des enjeux de la consommation énergétique dans le résidentiel.

8fablab à Crest

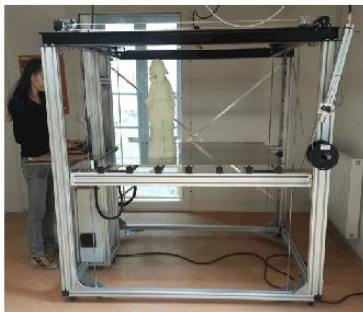
<http://www.8fablab.fr/accueil2>



machines

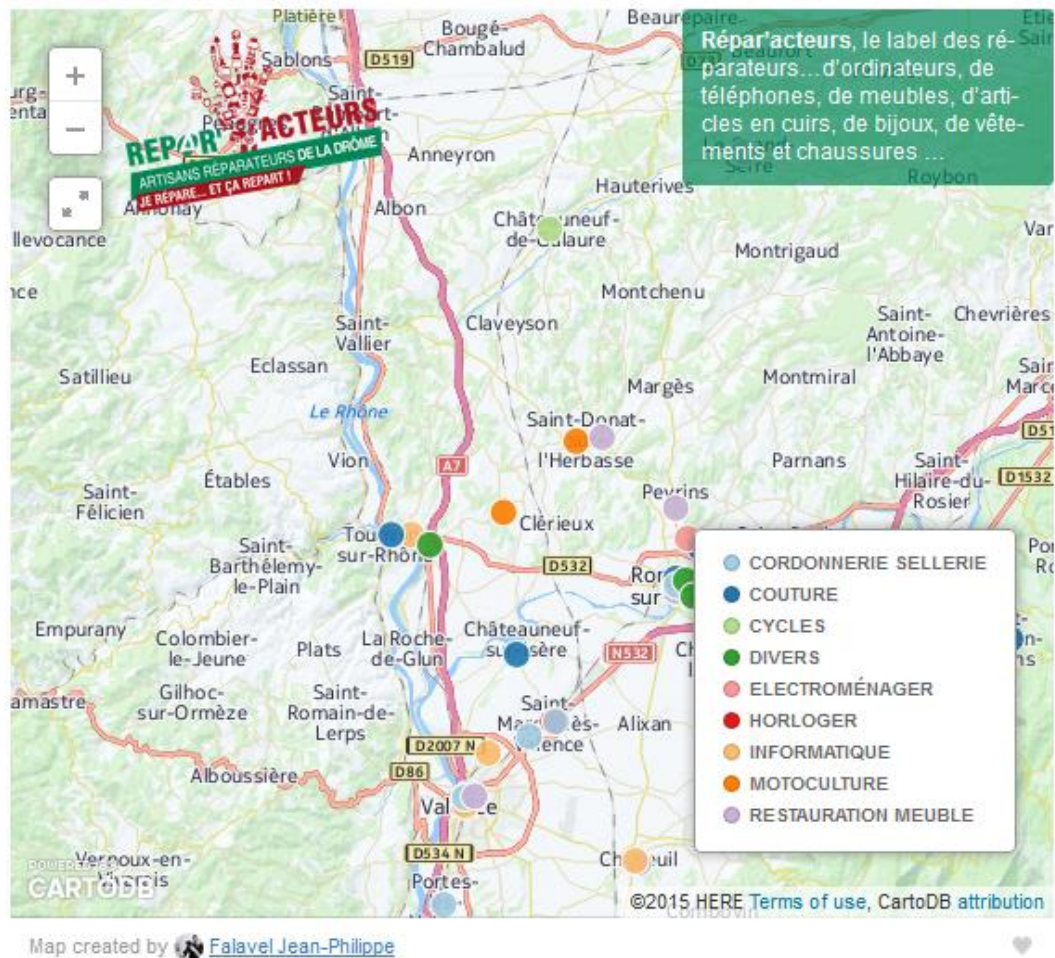
« Dans un fablab, on ne fait pas faire, on fait soit même ». Le pôle numérique est membre du premier fablab de la drôme et l'accompagne sur la structuration d'une offre commerciale sur la réparation et la réutilisation.

Imprimantes 3D



Répar'acteurs

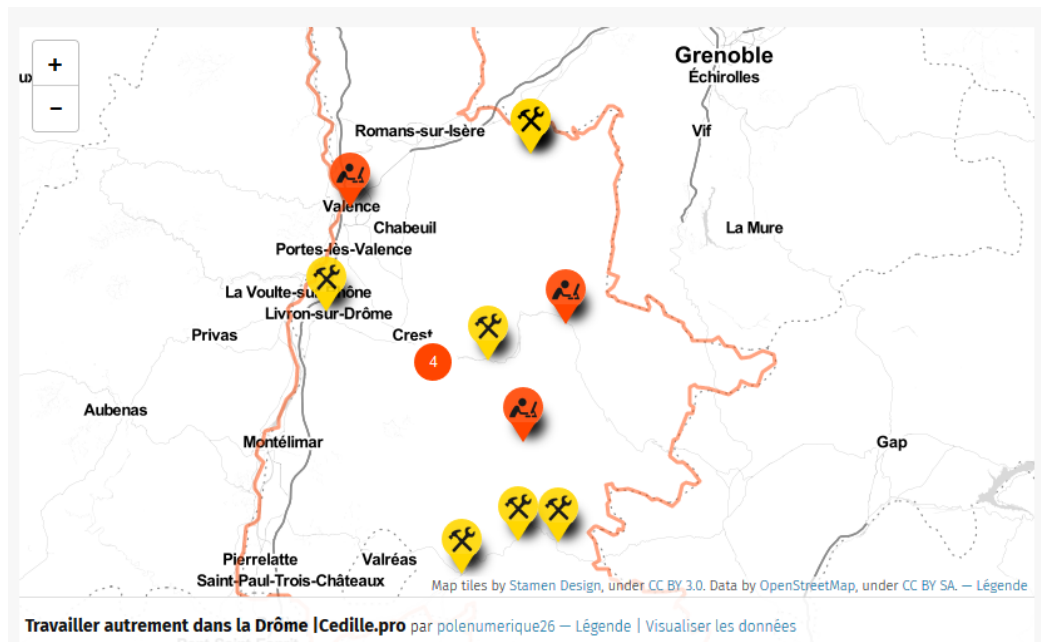
<http://www.cma-drome.fr/Artisans/Environnement/Actionscollectives/R%C3%A9parateurs.aspx>



L'association « Les répar'acteurs » regroupe une cinquantaine d'artisans de la Drôme travaillant dans la réparation des biens manufacturés. Pour être labélisé il faut qu'ils aient X% de leur chiffre d'affaire liés à la réparation. Cette carte des répar'acteurs a été élaborée par le pôle numérique.

Espaces de coworking – la cedille

<http://www.cedille.pro/>



Le pôle anime un réseau de 15 lieux de coworking dans la Drôme en s'appuyant notamment sur la plateforme numérique www.cedille.pro

12 personnes en contrat aidé salariés du pôle vont travailler au sein de ces espaces de coworking pour contribuer à leur animation.

Mise en commun de ressources numériques

Une étude a été lancée sur l'opportunité pour la création d'un data center commun. 20 entreprises se sont montrées intéressées.

Mardinov

<http://www.mardinov.com/>

Le pôle anime cette plateforme drômoise de mise en valeur de l'utilisation d'outils numériques dans des contextes innovants. Certaines innovations portent sur les enjeux énergétiques comme l'outil d'ICARE <http://www.mardinov.com/icare-developpement/>

Smart Grid – smart city

Avec Drôme Aménagement habitat le pôle a initié début 2015 une réflexion sur les potentialités d'un projet de quartier numérique dans le cadre du réaménagement du quartier de l'enclos à Donzère.



<http://www.mairie-donzere.fr/pageLibre000114e3.aspx>

Pour l'instant, le pôle n'a pas eu connaissance de suites données à cette première réflexion qui a permis de lister toutes les idées de services et solutions qui pourraient voir le jour dans un tel quartier.

Pour info à Renne a été installé sur rayon de 4 km un réseau « LORA FABian» qui permet de faciliter la communication entre les différents appareils numériques grâce à une couverture radio longue portée.

Gestion de l'éclairage public

Plusieurs entreprises spécialisées sur cette question sont présentes sur le territoire.

L'entreprise ASNEF basée à Valence a un laboratoire sur l'optimisation des consommations pour la gestion des points lumineux. Axione dont la maison mère est ADETIM possède un démonstrateur sous la forme d'un boîtier qui se branche sur les points lumineux et permet d'adapter l'éclairage en fonction de la présence de passants, de la luminosité, etc.

Fracture numérique

Le pôle anime un réseau d'EPI (espace public internet) ouvert au grand public. Le Pôle a joué un rôle de vérification de respect du cahier des charges des EPI et rôle d'animation de ce réseau.

Le pôle est acteur du développement d'un réseau wifi « cigale » qui permet une connexion simplifiée sur tout le territoire. Il est utilisé notamment par les collectivités et les tiers lieux.

Synthèse

- Si vous deviez citer trois actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire de VRSRA pour s'engager sur la voie TEPoS quelles seraient-elles ?
 - Améliorer les possibilités de télétravail – de travail à distance. Sensibilisation des salariés et management. Formation des personnes en charge des services informatiques.
 - Développer les circuit cours (contacter Bel-monnaie Philippe Leduigou)
 - Développer les transports en commun

Date : 18 février 2016

Structure interrogée : Conseil Départemental

Objectifs de l'entretien

La communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes a lancé en 2015 l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial avec l'ambition de devenir territoire à énergie positive (TEPos).

L'objectif de cet entretien est de contribuer au diagnostic territorial sur les aspects suivants :

- Situation énergétique du territoire
- Projets et actions en cours ou en projet
- Enjeux du territoire, forces et faiblesses

Cadrage et missions de la Direction Environnement du Département de la Drôme

Présentation synthétique de la démarche et son calendrier

- **Pouvez-vous présenter l'organisation de votre Direction, sa place dans l'organigramme du CD 26 et ses missions en quelques mots ?**

La Direction de l'environnement compte 45 à 50 personnes - (y compris du personnel saisonnier). Elle est rattachée à la DGA Aménagement (qui regroupe également les déplacements, bâtiments, laboratoire d'analyse et politiques territoriales).

La Direction Environnement regroupe 3 services : gestion de l'eau (dont ingénierie publique) ; espaces naturels sensibles (6 000 ha d'ENS à gérer), environnement (énergie, déchets, PPRT, - 5 personnes). Le budget annuel de la Direction est d'environ 10 M €.

- **Quelles sont les actions menées par le Conseil Départemental en matière de maîtrise de la demande énergétique ? en matière de développement des énergies renouvelables ?**
 - Amélioration de la performance énergétique du patrimoine du CD avec des objectifs plus importants que la réglementation sur le neuf (BEPOS systématique en neuf, ex. collège de Beaumont les Valence). La rénovation énergétique est prise en compte lors des travaux de rénovation globale. Dans ce cadre, un travail de sensibilisation et d'accompagnement des usagers (personnels, visiteurs, ...) à l'usage post-travaux est mené ;
 - Soutien aux EnR : aides au solaire thermique collectif pour les bailleurs sociaux et au bois-énergie collectif. Pas d'évaluation du dispositif. Le CD se pose la question de poursuite de ces aides, elles sont pourtant décisives dans le passage à l'acte des bailleurs, d'après ces derniers. Sans ces aides le passage du fioul au bois ne se ferait pas d'après les bailleurs.
 - Solaire thermique individuel : à un moment le CD aidait le solaire thermique individuel mais cette aide a été arrêtée car l'effet d'aubaine était trop important pour les installateurs.
 - Aide aux communes : dans le cadre d'un dispositif de droit commun de contractualisation territoriale. Des contrats spécifiques avec les grandes villes sont adoptés. Une refonte du dispositif est prévue pour 2016.

- La réflexion sur le besoin d'ingénierie des communes sur l'énergie a émergé mais comme le SDED se positionne sur le CEP, le CD ne s'est pas positionné en doublon. Cependant, de l'avis du CD 26, il faudrait peut-être optimiser le service.
- Bois : le CD a adopté et met en œuvre un plan filière bois global (tous usages : bois-énergie, bois d'œuvre, etc.) triennal (2015-2017) avec un budget de 3 M€.
- Dans ce cadre, accompagnement des Plans d'approvisionnement territoriaux.4 PAT existent sur le département. Certains (Vercors et Chambaran par ex.) recouvrent partiellement VRSRA.
- Le CD a été MOa en 2015 d'une étude générale départementale sur l'énergie dans l'industrie qui a donné lieu à la rédaction d'un guide à destination des entreprises. Dans ce cadre, une étude de cas sur la papèterie Emin Leydier (40 M €/an de facture gaz par an et donc très dépendants de la volatilité des couts d'énergie) a été faite. A ce jour, il n'y a pas d'animation autour du guide pour sa mise en œuvre. A définir en 2016
- Le CD s'est engagé assez fortement depuis 5-6 ans dans l'animation du dispositif Famille à Energie Positive, avec une orientation sur le public en situation de précarité énergétique. Ainsi, l'opération a été retravaillée avec les services sociaux pour une meilleure coordination. Le défi est la généralisation de l'opération (gain moyen de 200 €/an par foyer). Tous les ans, de nouvelles familles entrent dans le dispositif, 700 - 800 familles ont été touchées en cumulé (env. 200 familles accompagnées par an).

Désormais les bailleurs sociaux sont entrés dans le dispositif : des personnels de bailleurs pourront être capitaine d'équipe et animer le défi à l'échelle d'un immeuble.

C'est compliqué de maintenir les moyens sur ce type d'actions, peu visibles.

Drome Ardèche numérique (pôle numérique) : équipement des foyers de boitiers sur les logements sociaux. Opération financée par l'UE.

D'une manière générale, le CD 26 se positionne fortement sur la dynamique d'accompagnement du changement (SLIME). En 2016, des propositions seront faites aux élus pour en faire une politique de droit commun, c'est-à-dire que tout ménage qui va dans un CMS soit aussi pris en charge sur le point de vue énergétique. Pour cela il faudra débloquer des crédits de fonctionnement.

- **Quels sont les projets en réflexion dans ce domaine ?**

Projet de faire un PAT Drôme courant 2016 – qui permettra de couvrir les zones blanches. Cette idée a émergé au moment de la concertation avec les acteurs du plan triennal.

Projet CSR nord Drôme- Ardeche avec le Sytrad. Sur le sud un projet similaire avec le SYPP (syndicat déchets) pourrait être envisagé. Un projet TMB avec production de CSR était en réflexion mais rien ne sort. Actuellement les déchets ménagers sont traités en décharge.

Maîtrise de la demande d'énergie

- **Selon vous, quels sont les principaux gisements d'économie d'énergie sur le territoire de VRSRA ? Comment sentez-vous la dynamique ?**

Beaucoup de gisement dans les transports, l'urbanisme et la lutte contre l'étalement urbain. Des actions sont menées : PDU, PDIE, développement du co-voiturage. Des efforts vont dans ce sens au travers du SCoT mais il ya encore du potentiel d'amélioration. Le problème est le positionnement de certains élus qui trouvent que le SCoT est encore trop densifiant alors que les objectifs initiaux étaient bien plus contraignants.

Les efforts sont réellement à porter sur le transfert de la sensibilisation au passage à l'acte des gens pour une prise de conscience traduite dans le quotidien.

Le potentiel sur l'industrie n'est pas énorme car beaucoup d'efforts ont été faits et les gisements ont déjà été mobilisés.

Des marges existent sur les collectivités (patrimoine), et sur l'individuel.

Développement des EnR

- **Quelles sont les filières renouvelables à fort potentiel sur le territoire ? Quels sont les atouts du territoire pour les développer ? Y a-t-il des opportunités à saisir ?**

Les secteurs agricoles agro-alimentaires sont développés sur le territoire et représentent donc un potentiel en matière de production d'EnR, notamment par méthanisation.

Géothermie profonde : projet à Valence pour une installation d'essai pour alimenter un réseau de chaleur. Filière à étudier.

- **Quels sont les freins à leur développement ?**

Cependant les projets ont des difficultés à sortir en raison du manque d'acceptabilité locale et du phénomène NIMBY (ex. projet SIPER qui n'est toujours pas sorti : opposition des riverains et des industriels). Le défaut de concertation en amont explique parfois ces difficultés.

Concernant les réseaux de chaleur bois, il y a un problème de coordination. Il faudrait croiser les opérateurs de logements sociaux, les communes, les EPCI, le CD et les gros utilisateurs de chaleur sur le territoire. On passe à côté de projets parfois en raison d'un manque de communication et de coordination. Il manque un lieu où se croisent toutes les infos. Energie SDED pourrait être à l'initiative d'une cellule « bois-énergie »/ou « réseau de chaleur » (comme cela se fait en Côte-d'Or).

Quelles actions faudrait-il mettre en place pour accélérer leur développement ?

- **Disposez-vous de données ou d'études sur la production d'énergie renouvelable du territoire de VRSRA ? sur les potentiels ? (filières bois notamment)**

Eolien : le CD a porté avant le SRE un schéma départemental éolien qui contient notamment des préconisations en termes de paysage.

Un certain nombre de projets sont à l'étude dans le Nord Drôme (pays de Romans). La position du CD est plutôt favorable au développement éolien (de façon plus générale au développement des énergies renouvelables, dans le cadre de la progression vers un mix énergétique diversifié) malgré une forte opposition locale (de la part d'associations).

Quant à la dynamique sur l'éolien, on sent que des projets sont en bonne voie de se réaliser mais stagnent depuis longtemps. Et peu de nouveaux projets sont en cours, en raison de l'instabilité tarifaire notamment.

Vulnérabilité au changement climatique

- Pensez-vous que la vulnérabilité au changement climatique est une problématique suffisamment traitée à l'heure actuelle dans la Drôme et à VRSRA en particulier ?
- De quelle manière le Conseil Départemental a-t-il été affecté par les événements climatiques sévères par le passé ?

- dégâts d'orage sur le patrimoine départemental (principalement routes) + financement exceptionnel en complément de l'Etat) de travaux de réparation des dégâts d'orage auprès des communes lors d'intempéries sévères.

Le CD prend également en compte la problématique du changement climatique dans différentes politiques :

- Accompagnement à la reconversion des stations de moyenne montagne. Le CD 26 a porté un projet de recherche et prospective nommé DECLIC (drome eau climat impact changement) qui visait à évaluer les impacts du CC dans la Drôme (agriculture, tourisme, eau). Conclusion : la pratique des sports d'hiver en moyenne montagne est, en l'état actuel des connaissances, très largement compromise voire condamnée d'ici la fin du siècle et ça a déjà commencé. (ex. la station Valdrome a été fermée cette année pour les activités hivernales). Le CD va prioriser les investissements sur les stations susceptibles de durer un peu Et conduire une réflexion en interne pour définir comment les accompagner dans la reconversion en s'appuyant sur le développement des activités estivales notamment. L'appropriation des impacts du changement climatique par les élus est très inégale mais progresse globalement.
- Dans le cadre du plan bois : animation d'un réseau de placette vigie pour voir l'évolution des essences en fonction du climat. Test d'un programme d'expérimentation sur la plantation d'espèces résilientes au changement climatique. De manière globale, les forestiers prennent bien en compte ces problématiques car ils ont nécessairement une vision long terme de leur activité.

Agriculture : la problématique est connue mais encore pas complètement intégrée ; aujourd'hui par exemple l'orientation des assolements reste dominée par des considérations d'ordre principalement économique, sans intégrer une modification des assolements en anticipation du changement climatique prévisible (disponibilité de la ressource en eau, adaptation des cultures aux futures conditions de température,...)

- Schéma départemental d'irrigation : le CD 26 est structure porteuse du SAGE Molasse Miocène du Bas Dauphiné qui est la ressource clé en eau du territoire VRSRA. La vulnérabilité de la ressource en eau est identifiée comme un enjeu majeur de l'état des lieux du SAGE (en cours). Il va falloir décider quels usages on privilégie et assurer un partage de la ressource.

Il faut réduire les forages non autorisés ou ceux soumis uniquement à déclaration et de mauvaise qualité car ils mettent en relation des nappes de surface polluées et la nappe profonde. Cela pose un problème sur la qualité de la ressource.

- **Quelles mesures pensez-vous pouvoir mettre en place afin de réduire les impacts des événements climatiques sévères ?**

GEMAPI : le service eau ne fait pas d'accompagnement à GEMAPI ou alors marginalement. VRSRA n'est pas en retard sur la question car l'agglomération intègre un syndicat de rivière et traite déjà des problématiques GEMAPI.

Synthèse

- **Qu'attendez-vous de la démarche de VRSRA ?**

Globalement le département et l'agglomération pourraient mieux travailler ensemble et améliorer leur coordination sur beaucoup de sujets.

- **Quels sont les acteurs les plus dynamiques dans le domaine de la transition énergétique sur le territoire de VRSRA ?**

Des acteurs sont assez dynamiques sur l'hydrogène : par ex. le laboratoire des énergies Sud Rhône Alpes. Le CD va acquérir des véhicules hydrogène et financer les premières stations de recharge. Travail en cours avec VRSRA d'identification des acteurs publics et privés qui pourraient s'équiper.

Projet d'étudier la production d'hydrogène vert via centrale hydro-électrique (voie de stockage pour barrage au fil de l'eau) sur l'Isère.

- **Quels sont ceux à associer à la démarche ?**

Acteurs à associer : la CNR, EDF, FIBOIS

Date : 18 février 2016
Structure interrogée : Eau de Valence

L'irrigation agricole :

- Syndicat d'irrigation Drômois – raccordement à l'Isère par le canal de la Bourne
- Autres solutions pour les irrigants :
 - autorisation de prélèvements directs sur la nappe alluviale peu profonde – multiplication des puits depuis qq années.
 - Faire des puits plus profond sur la nappe molasse-miocène (problèmes de coûts)

La nappe alluviale est également un captage d'eau potable dit prioritaire (au sens du Grenelle de l'Environnement) – le bassin d'alimentation représente 14 000 ha (près du 1/3 de la SAU arable de VRSRA)

Les problèmes soulevés par les activités agricoles :

- Pollution par les nitrates (> 50 mg/l en augmentation) du captage d'eau potable (pratiques agricoles + puits sur nappe alluviale = points d'entrée)
- Traces de pesticides (produit de dégradation de l'atrazine)
- Qq conflit d'usage en été entre irrigation et AEP (mal documenté)

Les classements administratifs de la nappe alluviale (+ nappe profonde):

- Zone vulnérable (nitrates) depuis 2012 – Directive Nitrates
- Zone de répartition des eaux (ZRE) en attendant la mise en place du SAGE

Les réflexions en cours sur le territoire :

- Mise en place d'un SAGE (nappe alluviale + nappe profonde) :
 - Diagnostic usages et ressources attendu pour été 2015
 - Finalisation du SAGE – plusieurs années :
 - Quelles priorités dans les usages ?
 - Quelles ressources pour quels usages ?
 - Quels ouvrages ?
 - ...
- Plan d'action sur la zone de captage prioritaire :
 - Définition du plan d'action : 2014 – 2015
 - Mise en route : à partir de 2015 (pilotage de l'azote, désherbage mécanique, bande enherbée, aire de lavage phytosanitaire, rien sur l'irrigation)

Autres informations :

- RAS du côté de l'imperméabilisation des surfaces artificialisées et la recharge des nappes
- Nouvelles substances polluantes (résidus médicamenteux)

En bref, le SAGE est le principal document qui devra arbitrer les usages, les ressources et les ouvrages (si besoin contact Conseil Départemental de Drôme – M. David Arnaud) – le diagnostic d'état des lieux est attendu pour cet été.

Annexe 5 : compte rendu des ateliers thématiques

Atelier Incidences sanitaires du changement climatique Compte rendu

Mardi 9 mars 2017 – 14h à 16h30, Technosite de Valence

Objectif de l'atelier

Cet atelier fait suite à la phase de diagnostic qui a mis notamment en lumière des enjeux sanitaires en lien avec le changement climatique en cours et à venir sur le territoire. L'ambition de cet atelier est de rassembler des acteurs clés en lien avec cette thématique pour :

- Partager une vision commune sur les enjeux sanitaires liés au changement climatique sur le territoire
- Renforcer la connaissance commune des projets en cours sur cette thématique
- Consolider les propositions d'action pour une mise en œuvre collective

L'atelier s'est déroulé de la façon suivante :

1. Tour de table de présentation des personnes et structures présentes
2. Résumé des éléments de contexte et diagnostic par l'Institut négaWatt et ATMO Auvergne Rhône Alpes
3. Exposé et échange autour des actions envisagées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial et de sa mise en œuvre

1. Tour de table de présentation

- ATMO Auvergne Rhône Alpes – réalise un travail de surveillance, d'information et d'accompagnement des collectivités sur les enjeux de la qualité de l'air
- ARS – Agence Régionale de la Santé : interlocuteur des professionnels de santé des services de l'état et des collectivités territoriales sur les sujets de santé
- Louis Clapier : élu du territoire intéressé par la thématique, souhaitant être proactif sur le sujet
- Direction Santé de la Ville de Valence, dont une personne mise à disposition de l'Agglo sur le thème du bruit
- CRIIRAD – Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité : association notamment active sur le territoire à travers des mesures de Radon et actions de remédiation
- Fondation Rovaltain : œuvre à la diffusion de l'information sur les enjeux de pollution, créer des lieux de rencontre et d'échanges entre le monde scientifique et les parties prenantes impliquées dans la protection de la santé humaine et des écosystèmes ; Pilote également des programmes de recherche
- Département de la Drôme : notamment impliqué sur les enjeux de la gestion de l'eau avec l'élaboration en cours du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- Institut négaWatt – AMO PCAET de l'agglomération, incubateur pour la transition énergétique
- Agglomération Valence Romans : pilote le PCAET dont le volet sanitaire est clé pour la collectivité

2. Présentation du contexte et diagnostic

Plusieurs informations complémentaires au diagnostic présenté ont été apportées par les participants, notamment :

- *Il n'existe pas de réglementation nationale actuellement sur la pollution de l'air liée à l'utilisation des pesticides, des travaux sont en cours sur le sujet.*
- *L'évolution du climat peut causer des difficultés accrues aux agriculteurs dans la lutte contre certains parasites ; ce qui explique que certaines cultures sont aujourd'hui traitées alors qu'elles ne l'étaient pas avant (ex. des noix). Les produits phytosanitaires utilisés se retrouvent dans l'air et dans l'eau.*
- *Avec la modification des régimes pluviaux (pluies plus intenses en hiver) cela entraîne une moins bonne assimilation des nitrates. Ce phénomène, selon certains agriculteurs, justifie des besoins supplémentaires en capacité d'irrigation.*
- *La mesure de la concentration en radon dans les établissements recevant du public est rarement faite alors que cela est obligatoire selon un arrêté de décembre 2015.*

Les cibles proposées pour la qualité de l'air dans le cadre du Plan Climat sont acceptées telles quelles par les participants à une exception près. Une modification est en effet apportée pour la cible du SO₂ où la valeur actuelle est déjà en dessous de la cible initialement proposée. La valeur cible retenue par les participants à l'horizon 2025 est donc celle de la valeur actuelle (point corrigée dans le support de présentation en pièce jointe).

Les participants soulignent le fait qu'idéalement ces cibles en termes d'émission doivent être traduites en impacts sur la santé pour être plus parlantes.

3. Exposé et échange autour des actions envisagées dans le cadre du Plan Climat et de sa mise en œuvre

Des réunions de travail préalables à cet atelier réunissant élus et agents de la collectivité ont permis de consolider un tableau synthétisant les actions à faire figurer au PCAET relevant de la thématique incidences sanitaires du changement climatique. Sur cette base, les participants ont formulé les éléments suivants : Offre - Projets en cours ou proposition de projet / Demande - Quels freins la collectivité peut lever par rapport aux enjeux évoqués ? / Modification - Reformulation suppression des actions évoquées dans le tableau.

Les paragraphes ci-dessous retranscrivent leurs contributions.

Veiller à systématiser la vision cycle de vie dans les actions mises en œuvre pour ne pas déplacer les enjeux d'une thématique à une autre. Parmi les exemples donnés :

- Encourager la récupération d'eau de pluie avec des réceptacles ne favorisant pas le développement des moustiques tigres
- Développer le bois énergie pour le chauffage des logements **avec** des chaudières efficaces énergétiquement et faiblement émettrices de particules fines

Améliorer la communication sur les enjeux sanitaires pour impulser des changements durables

- Avec la bonne temporalité, de manière concertée pour augmenter l'impact
- En priorisant les enjeux, et en utilisant des messages pérennes dans le temps

- En s'appuyant sur des relais adaptés (ex. du ramoneur pour diffuser l'information sur les aides pour le renouvellement des systèmes de chauffage au bois)

Limiter le risque sanitaire associé à la gestion des cendres du bois énergie

La CRIIRAD signale que brûler du bois concentre le potassium 40 dans les cendres, élément légèrement radioactif. Il faut donc veiller à ce que le développement du bois énergie, prenne en compte cet enjeu en formulant des recommandations adaptées aux utilisateurs. En effet plus le système de chauffage au bois est efficace plus la pollution est concentrée dans les cendres.

Pouvoir appuyer la politique sanitaire sur des obligations réglementaires

Les participants soulignent le besoin d'un travail commun pour faire remonter les besoins de leviers réglementaires pour s'assurer une évolution effective des pratiques sur certains sujets.

Prévenir les risques d'inondation

Réduire les différences de coûts entre les revêtements classiques et les revêtements perméables pour les aménagements :

- En définissant des standards à l'échelle de l'agglo
- En organisant des groupements de commandes

Anticiper les conséquences des évènements extrêmes et les implications notamment sur le lessivage des sols

Améliorer la qualité de l'approvisionnement en eau potable

Reformulation de l'action : précisions sur le lien à faire sur les programmes d'action sur les captages prioritaires, sur l'importance de croiser les données des différents observatoires (agence, département, agglo)

Atténuation du changement climatique et qualité de l'air

Politique de rénovation : point de vigilance sur les enjeux de qualité de l'air intérieur (décliner sur les différentes mesures)

Renforcer les moyens de communication auprès des particuliers pour les informer des dispositifs en place

Encourager les réseaux de chaleur avec EnR

Favoriser les habitats groupés (chauffage collectif)

Formaliser une politique de santé environnement

Relier aux actions de formation sensibilisation des agents sur l'impact sanitaire des problématiques environnementales en s'appuyant sur les acteurs du territoire

Systématiser une analyse des conséquences sanitaires du changement climatique au niveau des services dont celui l'assainissement

Promouvoir les études d'impacts sanitaires (EIS) dans les projets urbains en s'appuyant sur les agences d'urbanisme pour sensibiliser les élus

Atelier Développement de l'électricité renouvelable, des smart grids et ville intelligente

Compte rendu

Mardi 7 mars 2017 – 14h à 17h, Saint Marcel les Valence

Objectif de l'atelier

Cet atelier fait suite à la phase de diagnostic EnR du territoire, qui a fait ressortir l'importance du développement du photovoltaïque parmi les EnR électriques. En effet, la filière éolienne est déjà investie par les développeurs, le potentiel hydroélectrique est très faible au regard des enjeux, et la cogénération dépend des besoins en chaleur et de la disponibilité de la ressource méthanisable le cas échéant.

L'objectif de l'atelier est d'impulser des projets à différents niveaux (toits communaux, privés, agricoles, friches, etc.) et si possible d'identifier les projets PV émergents.

L'atelier s'est déroulé de la façon suivante :

- Partage de l'état des lieux EnR du territoire
- 1^{er} temps en groupe pour la bonne appropriation du sujet
- Mise à niveau sur le montage de projets PV par maître d'ouvrage
- 2^{ème} temps en groupe sur l'identification de projets PV
- Synthèse et conclusion

Les groupes ont abordé les thématiques découlant des indications de 24 communes ayant répondu en préalable au questionnaire, à savoir : toitures publiques, grandes toitures, participation citoyenne, PV au sol.

Synthèse des ateliers

Groupe « participation citoyenne »

Dans ce groupe, les principaux échanges ont porté sur les différents modes de financement citoyen (développement, fonds propres, obligations, dette) ainsi que sur le retour d'expérience de certains participants, notamment la CNR (positif sur l'investissement citoyen sur des projets éoliens) et Toitures solaires (négatif du fait du sentiment d'intrusion des particuliers à l'idée de mettre leur toiture à disposition d'un tiers).

La CNR s'est déclarée ouverte, dans des conditions restant à définir, à l'investissement citoyen dans ses futurs projets de parcs PV au sol.

Voisiwatt, qui se présente comme une « start-up de territoire » (un concept porté par le groupe Archer basé à Romans dont les objectifs sont insertion sociale et le développement économique local) a décrit son projet de création d'une « coopérative de toits solaires » reposant sur la location par les particuliers de leur toiture pour installer des systèmes PV financés par de l'investissement citoyen local.

L'hypothèse que les toitures des bâtiments publics appartenant aux Communes ou à la Communauté d'agglomération puissent être mis à disposition de Voisiwatt ou de démarches de type « Centrales villageoises » a été évoquée et favorablement accueillie : ce gisement pourrait permettre l'installation à relativement court terme de systèmes PV faisant appel à l'investissement citoyen pouvant assurer de ce fait une certaine visibilité à la démarche de VRA et susceptible d'amorcer une dynamique plus large.

De manière générale le développement de l'investissement participatif demanderait un effort de sensibilisation, d'informations et de pédagogie auprès des habitants de la part de VRA ou de structures locales légitimes.

Groupe « grandes toitures »

Les projets PV sur grande toiture sont soumis aux appels d'offre de la Commission de Régulation de l'Energie pour pouvoir bénéficier des tarifs d'achats.

Un premier temps d'échange rassemblant ENECO, Biovallée Energie, SEM Energie Rhône Vallée, la coopérative Valsoleil, Véolia déchets et la chambre d'agriculture, a permis de mettre en lumière les freins et les opportunités associés aux différents types de toiture.

Toitures agricoles

La chambre d'agriculture de la Drôme à travers son chargé de mission accompagne les agriculteurs en pré-étude, analyse des devis, etc.

Le montage de projets collectifs peut permettre d'augmenter les retombées pour les agriculteurs mais s'avère complexe à mettre en place (gestion du collectif). Les collectivités (Biovallée, Agglo Valence Romans, etc.) souhaitent renforcer les échanges avec la chambre d'agriculture pour mutualiser les conseils auprès des agriculteurs.

Toitures privées

Deux grands propriétaires privés font un travail de recensement de leur patrimoine et se préparent à mener des pré-études pour ensuite engager une discussion avec les opérateurs PV.

Toitures du patrimoine communal

Les principaux freins sont dus aux procédures administratives nombreuses, au surcoût du raccordement en limite de propriété, aux délais.

Biovallée témoigne d'un travail de recensement de toitures par poste de DP pour des projets en auto-conso collective en cours.

SEM Energie Rhône Vallée signale que si par le passé elle n'équipait que de petites toitures, elle ambitionne de réaliser des installations plus conséquentes, et de répondre aux appels d'offres CRE.

Le SDED mentionne la mise en place d'une commission de médiation non officielle entre les producteurs et ENEDIS pour résoudre les litiges avant le CORDIS afin d'optimiser les coûts de raccordement notamment pour les projets supérieurs à 36 kVA.

Les propriétaires de toitures privées sont globalement en recherche d'opérateurs pour équiper leurs toitures.

Groupe « toitures publiques »

Les premiers échanges ont permis de prendre connaissance des projets de quelques communes présentes, les contacts avec Energie Rhone Vallée n'ont pas débouché pour la toiture de l'église de Besayes, les autres projets (Genissieux, Chateaudouble, Montéléger) sur de petits bâtiments sont à l'étude ou simplement envisagés.

Dans le cas de bâtiments neufs, il est rappelé l'intérêt d'intégrer les objectifs EnR dans le programme de l'opération afin de permettre à la maîtrise d'œuvre de l'intégrer dans son projet (couverture complète de la toiture par exemple).

Les nombreux freins sont par ailleurs évoqués. Le plus important restant la perception des décideurs quant au photovoltaïque et son image négative d'ex « poule aux œufs d'or » qui persiste dans l'esprit des gens.

Un autre frein concerne l'investissement bien que les tarifs d'achat pour des installations inférieures à 9kW permettent un amortissement sur 10 à 15 ans suivi d'une production gratuite d'électricité. Les tarifs d'achat sont aujourd'hui de 20 ans et la poursuite d'une vente au prix du marché sera en outre possible au-delà pendant la durée de vie de l'installation). Ce seuil ne devrait pas bouger dans le nouvel arrêté tarifaire toujours en attente. Il conduit souvent, comme l'autoconsommation, à une limitation des puissances installées, néfaste pour la valorisation du potentiel du territoire.

On peut noter cependant que certaines installations légèrement supérieures à 100 kW peuvent obtenir des tarifs intéressants dans le cadre d'appels d'offre CRE.

Les autres freins concernent le montage de projet et la complexité administrative ou tarifaire (parmi lesquelles la réponse à des appels d'offres CRE et les nouvelles dispositions de complément de rémunération) qui peuvent être aisément levés par le recours à un AMO.

Au-delà des bâtiments, des installations peuvent être envisagées sur des équipements publics comme les stations d'épuration (recensement en cours) ou les périmètres de protection des captages d'eau par exemple ou encore les ombrières de parking (plus grandes surfaces).

L'expérience de la Biovallée qui a lancé un recensement des installations possibles et créé une SEM dédiée, montre l'intérêt d'une démarche systématique même si les questions d'endettement ont pu limiter les réalisations (3 toitures sur 10).

L'ADIL rappelle qu'elle est à disposition des communes de l'agglo pour faire un tel recensement, évaluer les bâtiments favorables et faire une première approche de production possible. Au-delà les communes peuvent saisir le syndicat d'énergie ou la SEM ROVALER.

La proposition de rassembler différentes opérations pour réaliser un groupement d'achat est évoquée. Enfin le financement participatif reste un outil permettant simultanément une mobilisation de la population et une partie du financement de projet.

Groupe « parc photovoltaïque au sol »

Ce groupe a rassemblé des représentants de développeurs de parcs PV au sol, du fond OSER, du SDED et M. Brard.

M. Brard a formulé le souhait de développer les parcs au sol au-delà des zones actuellement autorisées. Il existe notamment un potentiel important notamment sur les zones de captage. La transformation de surfaces cultivées actuellement en maïs irrigué par du maraichage couplé à du PV au sol pourrait être une évolution positive. Le cadre réglementaire actuel ne permettant ce type de projet pourrait être amené à évoluer rapidement. Dans tous les cas, ces projets devront se faire avec un portage du monde agricole.

Les développeurs ont mis en avant le besoin de soutiens politiques appuyés des projets de parc au sol pour faciliter le processus de validation réglementaire.

M. Brard a formulé la volonté d'approfondir l'exercice de planification de développement du PV à l'échelle du territoire. Cela pourrait à terme permettre de donner une meilleure visibilité sur les coûts de raccordement aux développeurs en planifiant et fractionnant ces coûts au regard de l'ensemble du potentiel envisagé.

Planification du PLH / PCAET / PDU / SCOT
« Mise en œuvre des documents d'orientations communautaires
dans les projets urbains des communes »

Compte rendu

vendredi 7 avril 2017 de 9h00 à 13h00

Table ronde introductive : 9h20-10h30

Succession d'interventions de 10 mn environ, guidées par Frédérique Bompard (directrice adjointe CAUE) qui introduit la matinée avec l'ordre du jour.

Intervention de Pascal Pertusa, Vice-président à l'Habitat sur les objectifs et moyens du PLH

Présentation de l'objectif de construction du PLH (1200 logst/an) dans un contexte de faible croissance démographique (TVAM 0,4%, avec un solde migratoire nul) et donc d'une perte d'attractivité du territoire. Dans ce marché immobilier détendu, on observe une surproduction de logements qui engendre la disqualification du parc ancien et l'augmentation de la vacance, mais aussi des déplacements des populations entre les centres et la périphérie, l'étalement urbain.

L'Agglomération se caractérise également par une forte spécialisation des territoires : des villes centres qui se paupérisent et une périphérie qui s'enrichit, mais en déséquilibre de classes d'âge. Ce constat pose l'enjeu de la diversification de l'offre de logement et de son rééquilibrage entre les pôles urbains et les périphéries. En conclusion, pour atteindre les objectifs du PLH, VRA invite les élus à programmer une production diversifiée et recentrée sur les villes. Dans cette perspective, le PLH se renforce sur son volet foncier et urbain et permet d'avancer dans la réflexion du besoin d'un PLU intercommunal.

Intervention pour Lionel Brard (excusé), Conseiller communautaire délégué à la transition énergétique, au bruit et au PCAET, Président du SCOT du Grand Rovaltain

Olivier Baudy, Directeur du SCoT, sur les orientations du SCOT et la prise en compte des enjeux énergétiques

Le schéma oriente le devenir du territoire à l'horizon 2017-2040 autour de 7 orientations fondatrices, dont : une réduction de moitié de la consommation de terres agricoles et d'espaces naturels par rapport à la décennie précédente, une urbanisation répartie équitablement entre les villes, les bourgs et les villages avec des densités adaptées permettant la construction d'un nombre suffisant de logements et la mise en œuvre de formes urbaines et d'habitats attractives

Le SCOT approche l'énergie et le climat de manière transversale, en développant 5 leviers : l'organisation spatiale du territoire, la préservation des ressources, la mobilité, l'économie, l'aménagement et le foncier. Conscient qu'il s'agit d'une transition importante et difficile, le SCoT mise sur un document « imparfait » qui insuffle

progressivement le changement vers une nouvelle façon d'habiter notamment par une attention particulière portée à la végétalisation des espaces, l'orientation des bâtiments, et la réduction de l'imperméabilisation des sols. En outre, il encadre les dispositifs de production d'énergie renouvelable.

**Julien Vye, chef de projet transition énergétique et climat, Directeur des SEM
Energies Renouvelables, sur les objectifs et orientations du PCAET**

Depuis 2012, plusieurs réformes ont été menées au niveau réglementaire pour renforcer les PCAET, réformes qui ont permis entre autres une plus grande intégration de ces plans dans l'environnement territorial avec notamment le renforcement de la hiérarchie des normes et des liens entre les documents, la définition d'une procédure d'approbation des PCAET par les intercommunalités avec l'obligation de soumettre le projet de plan à l'avis de l'Autorité Environnementale ce qui nécessite de justifier des choix portés dans le PCAET au regard d'enjeux nationaux et régionaux qui peuvent parfois être déconnectés de la réalité mais également l'obligation de mettre le projet de plan en consultation publique avant l'approbation par délibération du conseil communautaire et enfin, l'intégration d'un volet air renforçant la transversalité du plan en introduisant une dimension de santé publique dans les plans climat avec toute la réflexion sur l'amélioration de la qualité de l'air et la prise en compte d'effets antagonistes entre air et énergie pouvant apparaître mais également la réflexion sur les effets des changements climatiques à venir sur les espèces invasives et allergènes, les pratiques agricoles, les nouvelles pathologies infectieuses véhiculées par des espèces favorisées par un climat plus chaud ou bien encore la prévention des vagues de chaleur...

Le PCAET est un exercice réglementaire mais va bien au-delà pour notre Agglo qui est d'une part reconnu TEPOS pour ses engagements spécifiques sur la transition énergétique mais qui également souhaite porter cet exercice comme un véritable vecteur de développement économique et de développement local d'une manière générale.

VRA a engagé d'ores et déjà plusieurs actions structurantes avec la création d'outils d'interventions sur le territoire que ce soit pour la MDE (PLRE) ou encore la production d'ENR avec deux satellites que sont la CEPR pour l'éolien, et ROVALER pour le solaire et la métha aux côtés d'un autre acteur majeur de l'aménagement local à savoir la CNR.

Sur le territoire, plusieurs orientations stratégiques guident le PCAET :

- 1- L'aménagement du territoire dans la logique d'un TEPOS résilient aux CC (planification et urbanisme, rénovation énergétique, santé environnement...)
- 2- L'exemplarité du patrimoine public et du fonctionnement des services
- 3- Le développement des EnR et l'intégration dans les réseaux
- 4- Le développement d'une mobilité durable respectueuse de l'environnement et de la santé
- 5- La mobilisation des acteurs locaux et la contribution au dynamisme économique

L'aménagement du territoire est au cœur des enjeux de qualité de l'air, de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets que ce soit par la programmation et la localisation des zones d'urbanisme et des zones économiques qui peuvent être génératrices de déplacements, la programmation de la rénovation énergétique, l'orientation des projets

urbains des communes devant dorénavant prendre en compte ces enjeux en orientant les voiries et les parcelles de manière à être compatible avec le solaire, les charpentes renforcées pour les grandes et moyennes toitures toujours pour être compatible avec les EnR, la réflexion sur l'imperméabilisation des sols et l'infiltration des eaux pluviales... etc etc...

Intervention de Jean-Luc CHAUMONT, 1er vice-Président de VRD sur les objectifs et moyens du PDU

- a. Enjeux, objectifs quantitatifs et orientations du PDU
- b. Focus sur l'accompagnement des communes pour la déclinaison et mise en œuvre du PDU
- c. Actions phares du PDU

Intervention de Fabrice Larue, vice-président à l'aménagement du territoire, sur l'enjeu d'accompagnement des communes

La commune intervient plus ou moins dans le processus d'aménagement et à différents stades, allant d'un rôle peu actif à un rôle d'impulsion. On observe alors que les élus peuvent endosser plusieurs rôles :

- un **rôle de planificateur-régulateur**, en prévoyant de réaliser des opérations précises par le PLU : secteurs AU strict, échancier d'ouverture du foncier, OAP....
- un **rôle d'aménageur** pour maîtriser le foncier.
- ou un **rôle de négociateur** dans le dialogue avec les opérateurs, pour adapter le projet aux meilleures conditions de réalisation en amont du programme

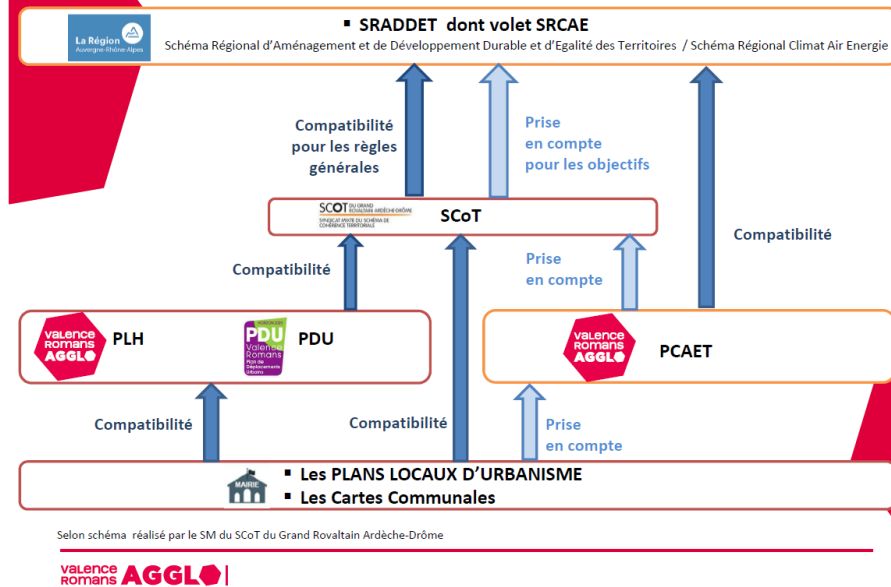
Endosser les trois postures est essentiel pour négocier le projet territorial et ne pas subir le marché immobilier. Le SCOT et l'Agglomération accompagne les mairies à la conception des outils réglementaires (guide, conseils...). En développant une politique foncière, l'Agglomération et son PLH soutiennent également l' élu aménageur (observatoire du foncier, plan stratégique, aide à l'équilibre des opérations immobilières. Enfin, l'Agglomération apporte une aide à la négociation avec les promoteurs / aménageurs de l'Agglo par la pérennisation de la mission d'architecte conseiller notamment.

Frédérique Bompard conclue la séance plénière sur la hiérarchie des normes et la présentation des 3 ateliers.

Définitions :

- Rapport de compatibilité : les dispositions d'un document ne doivent pas faire obstacle à l'application des dispositions du document de rang supérieur
- Rapport de prise en compte : les dispositions d'un document ne doivent pas ignorer les objectifs généraux d'un document de rang supérieur.

La hiérarchie des normes



Ateliers thématiques : 10h45-12h30

Animation de trois ateliers parallèles de 1h45, avec libre choix des participants

- Atelier 1 : Comment décliner les **objectifs et orientations des documents supra communaux ainsi que les objectifs d'adaptation aux évolutions climatiques** dans les projets communaux (animation Elodie Delaveau, Tekné et Benoit Verzat, Institut Negawat)
- Atelier 2 : Comment décliner les **objectifs de diversité/qualité/densité urbaine** dans les projets communaux, les formes urbaines et architecturales (animation Michèle Fréaux du CAUE)
- Atelier 3 : Comment décliner les **objectifs de mixité sociale et d'aménagement du territoire** dans les projets communaux (animation Grégory Dintre, Urbanis)

Atelier Acteurs économiques

Compte rendu

Mardi 14 mars 2017 – 18h à 20h, Technosite

Présentation et préparation des ateliers :

La séance débute par une présentation des enjeux du PCAET ainsi que des dispositifs d'accompagnement existants (CCI, CMA, ADEME, VRA) puis les participants sont invités à écrire sur des post-it de différentes couleurs leurs propositions d'actions, les freins qu'ils identifient et les demandes de soutien.

Ces post-it seront réunis par thématiques. Des groupes de travail seront organisés pour discuter des propositions d'action et pour les hiérarchiser.

Présentation des dispositifs CCI et CMA :

- Réalisation de diagnostics sur site : Visite énergie. ½ journée de visite sur site au terme de laquelle est remis un rapport de préconisations. L'action est gratuite pour les entreprises (financement ADEME et chambres consulaires) ;
- Pré-diagnostic flux : énergie, eau, matières et déchets. Approche plus économique de chiffrage de préconisations (par rapport à la Visite énergie). 2 RDV sur site sont à prévoir. L'action est gratuite (financement ADEME et chambres consulaires).
- Dispositif éco-conception : objectif d'expliquer aux entreprises ce qu'est l'éco-conception, comment cela se décline dans leurs activités. Il concerne plutôt des entreprises qui conçoivent des produits ou des services (choix de matériaux, de fournisseurs, de procédés, etc.). Cette action s'inscrit dans un programme régional plus large baptisé PRIME.
- Ecobiz Mobilité et déplacements et Ecobiz qualité sécurité environnement & RSE : réunion thématiques de réseau pour partager l'information et les retours d'expériences.
- Action Repar'Acteurs : valoriser les métiers de la réparation pour augmenter la durée d'usage des produits. L'action dure depuis 3 ans et fonctionne très bien.

Présentation des dispositifs de l'ADEME :

- ECLAIRA est une plateforme financée par la Région RA en partenariat avec l'ADEME. Elle est dédiée à l'économie circulaire (matières premières, éco - conception, déchets, etc.).
- Fonds chaleurs et aides TEPOS ;
- Charte CO2 sur le transport de marchandises visant la baisse de consommation de carburant des transporteurs (cofinancement ADEME) ;
- Opérateur de l'Etat sur les Programmes d'Investissement d'Avenir ;
- INNOV'R : guichet unique des éco-innovations, soutien financier de projets éco-innovants
- Plan PME : soutien aux stratégies d'innovation et aux politiques de RSE en région.

Présentation des dispositifs Valence Romans Agglo :

- Mise en place de la plateforme Renov'Habitat Durable : site internet qui permet d'être référencé et de mettre en lien des artisans avec des particuliers qui souhaitent rénover leur logement ;
- Partenariat CCI VRD notamment pour accompagner les plans de déplacement d'entreprise ;

- Présentation du système national des Certificats d'Economie d'Energie.

Dans le cadre du Plan Climat, l'Agglomération travaille à la définition de mesures spécifiques aux entreprises en s'appuyant sur les structures et les dispositifs déjà en place. L'objectif, par exemple, est de porter à connaissance les dispositifs de l'Agglo et des tiers pour soutenir les acteurs économiques, de collaborer avec les associations d'entreprises pour inciter à la diffusion de bonnes pratiques et à l'émergence d'actions collectives, d'avoir une approche plus vertueuse dans l'aménagement et la requalification des zones d'activité, etc.

Organisation des ateliers

Les participants sont divisés en 3 sous-groupes :

- 1) Cleantech réduction des consommations et des émissions
- 2) Matières premières et déchets
- 3) Mobilité et formation

Les propositions faites par les participants lors des ateliers sont les suivantes :

1) Cleantech réduction des consommations et des émissions

Communication

- Appuyer et renforcer la communication d'entreprises porteuses de projets innovants en leur permettant de bénéficier de l'image de la collectivité pour valoriser ce qu'ils font. La collectivité pourrait organiser des rencontres entreprises sous un modèle « speed dating » à la suite de présentation de projets innovants
- Renforcer la communication de la collectivité sur les dispositifs d'accompagnement pour la rénovation thermique ambitieuse des maisons individuelles
- Financer par la collectivité la distribution de kits de réduction des consommations (mousseurs, ampoules économes, etc.). Ce type d'action est mis en œuvre par l'ADIL avec les bailleurs sociaux

Energies renouvelables

- Soutenir le développement de la filière solaire thermique et solaire photovoltaïque
- Collecter de manière sélective les déchets organiques pour les valoriser en méthanisation
- Favoriser les usages locaux du bois (matériaux et énergie)

Réseaux électriques villes intelligentes

- Réduire les investissements sur les réseaux électriques en généralisant la gestion en place sur le parc d'activité Rovaltain aux autres zones d'activité
- Soutien de la collectivité à des solutions innovantes pour la visualisation et le suivi des consommations électriques
- Solutions/services portés par des entreprises du territoire proposées : utiliser des lumières autonomes pour les besoins d'éclairage loin des zones connectées ; utilisation de systèmes de chauffage solaire air dans les cantines & bureaux

Simplification des mécanismes financiers

- Faciliter l'accès aux financements pour les ménages qui veulent faire une rénovation ambitieuse
- Formaliser une organisation pour que la collectivité puisse être porteuse de CEE collectifs

Economie d'énergie dans les bâtiments et procédés

- Renforcer les offres de service & compétences pour la réduction des consommations au sein des entreprises et des collectivités
- Mutualiser le recrutement d'économies de flux, être leader sur un projet innovant mobilisant les entreprises
- Mettre en valeur les projets d'amélioration de l'éclairage tertiaire
- Renforcer la performance énergétique des bâtiments de la collectivité

2) Matières premières et déchets

Au sein de ce groupe l'essentiel des discussions ont porté sur les enjeux de la gestion des déchets dans le secteur du BTP. Le projet inventR qui vise à massifier le réemploi des matériaux de construction a été exposé et débattu. Il a suscité un vif intérêt et des contacts se sont établis entre porteur de projet et bénéficiaires potentiels.

La collectivité peut agir dans ce domaine en étant mettant en œuvre ré-emplois de matériaux pour les équipements publics avec notamment une intégration d'une obligation de réemplois dans les marchés publics.

Les participants ont souligné l'importance de s'assurer que les solutions pour réduire les consommations de matières premières et déchets soient viables économiquement pour qu'elles ne s'arrêtent pas dès l'arrêt d'éventuelles aides financières publiques. L'ADEME va proposer prochainement un accompagnement destiné aux entreprises où la mise à disposition d'un consultant est financée par les économies financières engendrées par la réduction des déchets.

D'autres propositions ont été identifiées sans être débattues faute de temps :

- Collecte des papiers cartons cartouches pour les collectivités, entreprises par le facteur
- Développer des projets d'écologie industrielle (déchets d'une entreprise utilisés comme matière première par une autre entreprise)
- Mutualisation de services comme la collecte de déchets dangereux sur une zone d'activité
- Développer les filières de production et de distribution d'isolants locaux (ex. paille de lavande)

3) Mobilité des personnes et des marchandises, formation

Les participants ont repris ensemble les propositions affichées sur les post-it, les ont rassemblées et en ont discuté :

- **Transports en communs, desserte ferroviaire et en bus, continuités cyclables** : il faut améliorer le maillage du territoire et les cadencements des transports en communs d'une façon générale. Aujourd'hui, l'espace occupé par les zones d'activités et les zones commerciales est très important. L'offre de stationnement est tout aussi importante n'incitant pas le recours aux modes actifs ou aux transports en commun. Il est donc important de développer l'offre alternative à la voiture et à prendre en compte la question de la mobilité durable à l'occasion de la création des zones d'activités ou de leur requalification.

Thèmes connexes abordés : développer le télétravail, augmenter la sensibilisation des employeurs, développer les liaisons bourgs - centres urbains, travailler entre autorités compétentes sur les continuités cyclables, le réseau de gares est sous-exploité.

- **Réseaux numériques, digitalisation** : l'aménagement du territoire nécessite des réseaux de communication fiables et rapides (fibre). La digitalisation des activités

permettra de diminuer les besoins de déplacement, à la fois pour les entreprises et pour les usagers des services.

Thèmes connexes : il faudrait identifier les bonnes pratiques, faire un état des lieux des technologies existantes et celles en place sur le territoire, recenser les compétences existantes et les compétences requises, identifier les besoins que certaines entreprises peuvent avoir en commun.

- **Plans de déplacement d'entreprises (PDE)** : les entreprises sont génératrices de déplacements, notamment de leurs employés mais aussi de leurs fournisseurs et de leurs clients. Il y a de gros employeurs sur le territoire ou des regroupements d'employeurs sur une même zone géographique mais peu d'organisation de la mobilité, peu d'initiatives inter-entreprises. Il faut encourager la réalisation de PDE et de PDIE (inter-entreprises) pour les gros employeurs et à l'échelle des zones d'activité.

Thèmes connexes : Mettre en place une Charte Mobilité pour les parcs d'activités de l'Agglo.

- **Formation éco-conduite** : au-delà du recours au véhicule individuel, la façon dont on le conduit influence les émissions de GES et les consommations d'énergie. Les formations éco-conduite permettent à tous les conducteurs d'adopter des gestes plus sobres et plus économes. Les collectivités mais aussi les employeurs peuvent initier des formations éco-conduites groupées. Le Groupe la Poste a une filiale experte de l'éco-mobilité aux entreprises et aux collectivités (Mobigreen) qui propose entre autres des formations éco-conduites. Les résultats au sein de l'entreprise ont été très importants (30 à 50% de réduction des consommations de carburant).
- **Logistique et transport de marchandises** :
 - o Expertise et expérience du Groupe La Poste sur l'enjeu de la livraison du dernier KM en ville avec des véhicules propres ;
 - o Diffuser la Charte et le Label « Objectif CO2 »
- Proposer des **formations** Développement Durable et Ecoresponsabilité sur le territoire. Promouvoir le **Plan Climat** de l'Agglo ;
- **Faire connaître les dispositifs d'aides** et d'accompagnement présentés ce jour au cours de l'atelier à toutes les entreprises sur le territoire. Ces dispositifs sont inconnus et pourraient intéresser de nombreuses entreprises, commerçants et artisans.

Atelier Développement de la chaleur renouvelable, de ses usages – ville intelligente

Compte rendu

Jeudi 23 mars 2017 – 14h à 17h, Saint Marcel les Valence

Objectif de l'atelier

Cet atelier fait suite à la phase de diagnostic EnR du territoire, qui a fait ressortir le besoin de développer la production de chaleur renouvelable sur le territoire.

La méthanisation a déjà fait l'objet d'ateliers spécifiques et plusieurs projets sont en cours sur le territoire. Cet atelier se concentre donc sur trois filières de production de chaleur renouvelables : le bois énergie, le solaire thermique et la géothermie.

L'objectif de l'atelier est d'impulser des projets sur ces filières et de favoriser la mise en réseau des acteurs du territoire.

L'atelier s'est déroulé de la façon suivante :

- Partage de l'état des lieux EnR du territoire
- 1^{er} temps en groupe pour la bonne appropriation du sujet
- Mise à niveau sur le montage de projets
- 2^{ème} temps en groupe pour l'approfondissement des sujets traités au temps 1
- Synthèse et conclusion

Résumé des actions identifiées

- Elaborer un schéma directeur chaleur pour cartographier les filières à privilégier suivant le contexte local
- Recenser les projets bois énergie du territoire pour cumuler plus de 100 tep et bénéficier des aides financières ADEME associées aux « contrats territoriaux »
- Faire connaître les actions de l'ACDF et relayer l'enjeu bois énergie auprès des communes du territoire

Synthèse des échanges du groupe bois énergie

En amont des échanges il est précisé que la combustion de bois provenant d'une forêt gérée durablement ne contribue pas au changement climatique : les émissions de CO₂ générées lors de la combustion ont été captées par l'arbre lors de sa croissance.

A l'échelle nationale, les scénarios ADEME et négaWatt ont montré le rôle clé de la ressource bois pour le respect des objectifs français de réduction des gaz à effet de serre.

Mobilisation de la ressource amont

L'agglomération a signé une charte pour une stratégie agricole et forestière fin 2016².

La clé de la mobilisation de la ressource est dans l'animation. Ce type de démarche est indispensable pour développer le bois énergie à la hauteur des objectifs du PCAET. En effet, l'essentiel des 26 000 ha de ressource bois est composé de petites parcelles d'un à deux hectares.

Il existe de nombreux dispositifs permettant de mieux gérer la forêt privée morcelée, comme les bourses d'échange de parcelles, la procédure des biens vacants et sans maîtres, etc. Ces dispositifs nécessitent des moyens humains dans la durée.

Ainsi, l'association ACDF joue un rôle actif sur le territoire pour sensibiliser les propriétaires de forêts du territoire et favoriser une gestion commune à travers la création d'associations

² <http://www.valenceromansagglo.fr/developpement-agricole-forets>. La charte fixe des objectifs de développement de l'activité forestière, de diversification (construction, énergie), d'encourager l'aménagement forestier et l'organisation de la filière forestière et ses débouchés locaux.

syndicales libres de gestion forestière (ASLGF), ou à travers d'actions telles que la Fête du Bois³. Au sein de cette association, tout en restant maîtres de leur parcelle, les propriétaires rédigent ou font rédiger par un expert un plan simple de gestion concerté qui prévoit les coupes et travaux pour l'ensemble des parcelles, sur une durée de 10 à 20 ans. A ce stade il n'existe que 3 – 4 ASLGF sur la Drôme.

Or, la rentabilité financière ne peut pas être un levier pour ces petits propriétaires : l'exploitation de leur forêt ne rapporte que quelques euros par an (à raison de 1 € le stère de bois sur pied et d'une productivité de 5 à 10 stères par an) et n'est pas un moteur suffisant pour les inciter à exploiter plus et/ou mieux

Il faut donc envisager la gestion forestière comme un enjeu patrimonial : les espèces présentes actuellement sont en partie vulnérables au changement climatique. Mieux exploiter la forêt c'est accélérer son renouvellement et privilégier des espèces mieux adaptées pour résister aux maladies, incendies et autres aléas du changement climatique⁴.

La question qui reste non résolue est donc celle du financement des moyens d'animation. Si les propriétaires privés sont en incapacité d'entretenir le patrimoine forestier, dans quelle mesure la collectivité territoriale peut-elle jouer un rôle dans ce qui relève d'une problématique des « biens communs », du fait des fonctions multiples jouées par les espaces boisés en termes d'environnement, de biodiversité, de paysage ?

L'utilisation du bois charrié par le Rhône au niveau de Valence est évoquée mais ne représente pas des volumes conséquents.

Le code des marchés publics ne permet pas d'exiger une provenance géographique pour l'approvisionnement en bois, cependant l'utilisation de critères qualitatifs de type empreinte carbone permet de favoriser les ressources à proximité.

En complément de ce type de critère, M. Brard souligne l'existence d'une plateforme multimodale sur le territoire qui peut faciliter l'approvisionnement.

Concernant la qualité de la ressource et la gestion durable de la forêt la référence, il est possible de faire référence au label PEFC en mentionnant dans le cahier des charges une phrase de type « respectant les exigences du label PEFC ou équivalent ».

Développement des débouchés bois énergie

L'ADIL indique que depuis quelques années il y a un ralentissement de la croissance de l'utilisation de la ressource bois énergie dans le secteur résidentiel. Un travail de mobilisation des bailleurs sociaux et des entreprises doit être entrepris. Des aides financières conséquentes existent pour les projets bois énergie (50 % sur certains projets).

Pôlénergie en Ardèche a fait une étude pour le développement des réseaux de chaleur pour l'ensemble du département. Une telle étude n'existe pas pour la Drôme.

Le SDED⁵ peut proposer de prendre en charge la réalisation de chaufferies communales par délégation de compétence (transfert de compétence distribution de chaleur depuis Décembre 2009), il a conduit une réalisation de cette manière à Vassieux-en-Vercors, mais qu'il semble difficile de reproduire ailleurs. Le SDED considère que les réseaux de chaleur bois énergie doivent s'appuyer sur des situations favorables, avec par exemple la présence d'établissements tertiaires gros consommateurs de chaleur. Faute de quoi le modèle économique est mal assuré du fait d'une faible densité thermique dans les communes rurales : aussi, il propose actuellement surtout des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes. L'option granulée est également envisagée par ailleurs, y compris sur des bâtiments performants.

³ <http://feteforet2016.wixsite.com/fete-foret-2016/blank-nlj94>

⁴ Il faut souligner également que la ressource reste mal connue, par exemple l'on ne sait pas si la production augmente ou diminue. FIBOIS n'a pu être présent lors de cet atelier.

⁵ A noter que le département de la Drôme finance le bois énergie.

Synthèse des échanges du groupe autres ENR thermiques

Solaire thermique

Drôme Aménagement Habitat a fait un travail d'analyse des nombreuses défaillances de ses installations solaire thermique il y a quelques années ce qui a permis pour des investissements modestes (de l'ordre de 1000 euros) de les remettre en état.

Pour l'individuel si le fond de remplacement des foyers bois ouverts, existant rencontre un fort succès, l'opération toiture solaire n'a pas fonctionné. Le solaire collectif perçoit aussi difficilement en copropriété. Cependant la plateforme intègre dans ces préconisations la production ECS solaire.

Pour les installations nouvelles, un partenariat existe avec ENERTEC et l'INES pour le commissionnement des installations.

Chaleur fatale et géothermie

DAH dispose aussi de quelques installations géothermiques dont certaines sont à l'arrêt (pompe à absorption) du fait de matériels trop peu répandus localement, les autres fonctionnent avec un coût énergétique très faible (consommations électriques)

Evatech réalise une installation de démonstration sur l'incinérateur de boues de station d'épuration de l'agglomération

Les industriels présents font aussi part de leur intérêt pour les solutions de récupération thermique, interne dans un premier temps (enjeu pour l'un d'entre eux 10 GWh de vapeur ainsi que de forts besoins de froid). Le cas des CSR est aussi évoqué comme piste de réflexion. Les projets recensés par l'ADIL il y a quelques années pour des installations ECS collectives n'ont pas débouché, un nouveau travail de démarchage auprès des gros consommateurs serait à envisager.

Atelier Vulnérabilité des pratiques agricoles et services écosystémiques au changement climatique

Compte rendu

Jeudi 6 avril 2017 – 9h à 16h, Romans Sur Isère

La matinée a été consacrée aux présentations des enjeux (Météo France) et des conséquences pour les systèmes agricoles (partage des connaissances).

L'après-midi a été consacrée aux échanges sur les pistes d'actions à inscrire au PCAET selon 2 phases : une première phase de brainstorming puis une seconde phase d'approfondissement de 3 propositions retenues collégialement.

1^{ère} phase : brainstorming.

Les actions suivantes ont été abordées :

- **Développer les appels à projets**
 - à destination d'agriculteurs qui sont porteurs d'une transition Bio / Semi-direct (large, et pas uniquement technique)
 - info : c'est une proposition qui est déjà existante au niveau de la région / des groupes d'agriculteurs se sont déjà constitués sur le territoire → besoin d'accompagnement avec des techniciens pour animer ces groupes / agglomération porteuse d'une partie du risque lié au changement aujourd'hui porté par les agriculteurs
- **Observatoire** / mise en place des indicateurs annuels
 - taux d'autosuffisance alimentaire et énergétique
 - évolution des surfaces agricoles
- Créer une **carte pédologique** au 25 millième pour une meilleure connaissance
- Utiliser des outils de maîtrise foncière / ex. ECIR échange et session Utilisation des possibilités juridiques pour la restructuration de l'exploitation sylvicole. Problème de la taille des propriétés sylvicoles
- Information et **promotion de toutes les formes d'agriculture** :
 - l'agriculture biologique
 - l'agriculture de conservation
 - l'agriculture raisonnée
- Mesurer les **externalités positives et négatives de l'agriculture à l'échelle du territoire**
 - pour avoir des éléments objectifs / ex. de la ville Munich, diminution de l'ensemble des frais globaux liés à la gestion de l'eau
 - intégrer les notions de santé physique et psychologique des exploitants agricoles (ex. irrigation très stressant)
- **L'accès des agriculteurs aux terres.**
 - Rôle de la SAFER
 - Rôle des Collectivités : affiner les outils de mesure de la viabilité des projets d'installation au regard des enjeux du changement climatique / meilleur portage politique des communes au sein de la SAFER
- Développer des **marchés agricoles locaux (alimentaires et énergétiques)**

- comment Valence Agglo peut offrir des marchés alimentaires aux exploitations locales avec une pérennité dans le temps
- comment Valence Agglo peut investir pour faciliter l'injection sur les réseaux des énergies renouvelables (notamment pour l'injection de biométhane et électricité PV)
- **Maîtrise du foncier :**
 - obligation de construction de bâtiments neufs sur de l'existant sauf argumentation d'impossibilité / en jouant sur les impôts fonciers
- **Biodiversité en agriculture**
 - Surfaces d'intérêt écologique SIE : assurer optimisation et cohérence avec un accompagnement technique des agriculteurs.
 - Appel à projet pour la plantation des haies
 - Retranscrire de manière opérationnelle les zones humides dans les documents d'urbanismes dans le rôle de régulation de la ressource en eau
- **Filière forêt/bois**
 - transposer ce qui a été mis en place sur le Vercors – paiement des services environnementaux auprès des exploitants sylvicoles ici coupe rase de taillis. Dispositif SYLV'ACT
 - Regroupement des propriétaires forestiers privés
- **Soutenir l'expérimentation en agriculture :**
 - maïs expérimentation de cultures plus résistantes aux changements climatiques (quantité qualité)
 - le poids chiche
- **Prospective liant alimentation, agriculture et énergie à l'échelle de l'agglomération à l'horizon 2050**
- **La consommation locale de produits agricoles**
 - Penser l'articulation entre la production et la consommation des produits frais (ex. des débouchés pour les exploitations qui travaillent pour des cantines pendant les périodes estivales)
 - Mutation des cuisines collectives (coûts supérieurs en termes de main d'œuvre pour éplucher les carottes vs carottes industrielles en sachets) → nécessité d'une analyse du coût global
 - Amélioration, déploiement des plates-formes (ex. : Plateforme agrilocal)

2^{ème} phase : Approfondissement de 3 idées

(i) Appels à projet de la charte agricole et forestière en lien avec le changement climatique

- **Thématiques**
 - semences et changement climatique (point soulevé par la commission européenne)
 - expérimentation de cultures plus résistantes / association de cultures
 - expérimentations d'itinéraires techniques
 - transformation locale de produits et tester l'accès à des marchés locaux
 - opportunité de développement de filières
- **Cibles identifiées lors de l'atelier :**
 - Négociants
 - Maraichage

- Coopérative
- AAC x 7
- GC plaine
- Jeunes agriculteurs
- Comment :
 - Analyse à l'échelle du système exploité (économique, temps, etc.)
 - durée de l'AAP : trois ans au minimum

**(ii) Zones humides – trames vertes et bleues – surface d'intérêt écologique (SIE) :
Quelles cohérences pour maximiser les services écosystémiques ?**

- Mises en valeur des SIE dans les trames vertes et bleues :
 - les cartographier
 - mieux identifier les TV
 - faire connaître les TV auprès des agriculteurs, et comment les SIE assurent des liens au niveau des TV
- Bonnes pratiques SIE :
 - ensemencement qui renforcent les SIE
 - Aide aux diagnostics → outils
- Valoriser les services écologiques rendus
 - communication pédagogie auprès des agriculteurs, élus, etc
 - Analyse des conséquences des projets d'aménagements

(iii) Cahier des charges pour une étude prospective à 2050

- Thématiques :
 - Agriculture / forêt
 - Alimentation
 - Energie
- Horizon : 2050
- Enjeux :
 - Climat
 - Environnement
 - Santé / alimentation
 - Economie / emploi
- Objectifs :
 - Dessiner un scénario à l'horizon 2050 à l'échelle du territoire de Valence Agglo cohérent avec les enjeux alimentaires et environnementaux
 - Imaginer l'évolution des systèmes agricoles
 - Imaginer l'évolution des systèmes alimentaires
 - Initier la transition par la définition d'un plan d'actions